

2.00
p. 100
2ème série
- COPIE -

Service de la gestion des
documents et archives - VTR

Deliberation
Municipalite de
Pointe-du-Lac

Enq. le 20 nov. 1928
Voir Gazette off 24 nov 1928

2 août 1933 1

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session spéciale du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac, convoquée par le secrétaire-trésorier, et tenue au lieu ordinaire des dites sessions le deuxième jour du mois de août mil neuf cent trente trois à sept heures du soir. telle que convoquée pour répondre à une requête adressée au conseil par Mr Adélard Montour au fin de lui rendre justice concernant cours d'eau passant sur son terrain, et chaussée construite sur le terrain. Numéros du cadastre 194 propriété de Mr Lucien Polhier furent présent. Mr Alfred Groulx Mairi M. M. les conseillers Harmis, des Benoit, Philippe, Denoncourt, Edmond, Paquin, Joseph, Desieur formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

M. M. les conseillers L. Amilch, Biron et Joseph Desmeris absents absent à cette session ayant été dûment avisés de la présente session.

REQUÊTE

Copie

A son Honneur le conseil de la municipalité de Pointe-du-Lac

Mr le maire et M. M. les conseillers
La présente est pour réclamer

Votre intervention, au fin de me rendre justice, concernant les dommages que j'ai à subir par la construction d'une chaussée construite par Mr Lucien Pothier sur le Numéro du cadastre 194 sont quarante dix sept les dommages causés sont surtout par le sable transporté sur mon terrain par les eaux provenant de la dite chaussée.

Donné à Pointe-du-Hac le vingt sixième jour de juillet mil neuf cent trente trois.

adilars Montour

Rapport de Mr l'inspecteur agraire Dth. Brito
 Au sujet de l'accord d'un fossé le 21 juillet je me suis rendu sur les lieux: sur la propriété de Mr Lucien Pothier, propriétaire du moulin: j'ai suivi avec les intéressés du fossé, le cours d'eau à partir du moulin jusqu'au chemin de fer Pacifique Canadien: j'ai pris l'épaisseur du sable dans le fossé et j'ai trouvé huit pouces dix pouces et douze pouces ce qui donne une moyenne de dix pouces de sable.

J'ai constaté que six pouces de ce sable ont été emporté par l'eau réservée pour le service du moulin et le reste par les lottes.

J'ai essayé de leur faire prendre arrangement, Mr Lucien Pothier

aurait fourni un homme de plus par jour qu'il n'était obligé pour réparer les dommages causés par son moulin et Mr Adilard Montour a refusé.

Dati à Pointe du Tac ce 21 juillet 1933

Athouas Prêtre

inspecteur agraire
 Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt secondé par Mr le conseiller Edmond Pagnier qu'il soit résolu que pour rendre justice à la requête ci-haut inscrite signée par Mr Adilard Montour le secrétaire trésorier soit autorisé à convoquer par avis public, les contribuables intéressés à un cours d'eau s'écoulant en passant sur les numéros du cadastre officiel (194) cent quatorze dix sept, Numéro (5) cinq, Numéro (4) quatre et autres numéros du cadastre officiel de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Tac; à une séance de ce conseil qui aura lieu le (14) quatorze Aout courant 1933 au lieu ordinaire des dites sessions à sept heures du soir à laquelle session il y a lieu sera reparti les travaux du dit cours d'eau etc.

adopté

Mr le conseiller Philippe Denoncourt donne avis de motion qu'à la prochaine session régulière de ce conseil qui aura lieu le

2 août 1933

(14) quatorze août courant 1933, si il y a lieu, un règlement sera passé pour régler, déterminer et répartir les travaux du cours d'eau ou fossé s'écoulant en passant sur les numéros du cadastre officiel (194) cent quatrevingt dix sept, (5) cinq, (4) quatre et autres du cadastre officiel de la paroisse de la Visitation de la Pointe du Lac

Il est proposé par Mr le conseiller Edmond Paquin secondé par Mr le conseiller Armistead Benoit qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à prendre les informations qu'il jugera nécessaires d'un avocat, afin de rédiger un règlement concernant le cours d'eau ayant rapport à l'avis de motion ci-haut inscrit et de faire préparer un règlement s'il y a lieu
Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt secondé par Mr le conseiller Edmond Paquin et résolu que Mr l'inspecteur agraire Athomas Brité soit autorisé à aller visiter les lieux concernés dans le cours d'eau de la Chaussée sur cadastre 194 et d'en faire rapport au conseil avant le 14 août courant
Adopté

Il est proposé par Mr Armistead Benoit, secondé par Mr Edmond Paquin
Résolu de clore la session
Adopté

Alfred Garneau Maire, Joseph Martin secrétaire trésorier

PROVINCE de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quatorzième jour du mois de août mil neuf cent trente trois à sept heure du soir pour délibérer tout sujet dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier rendre justice à une requête de Mr Adlard Montour datée 26 juillet dernier et dont avis public a été publié en date du 5^{em} jour du mois d'août courant avisant les intéressés à un cours d'eau, tel que désigné dans le dit avis et assistés à la présente session.

Furent présents Mr Alfred Garneau Maire M.M. les conseillers Hor-
misdas Benoit Camille Beron
Joseph Desjardins, Philipp
Dioncourt Edmond Paquin et
Joseph Desmerises formant un
quorum sous la présidence de
Mr le maire. Le secrétaire
est aussi présent.

Après lecture des minutes du pro-
ces verbal de la dernière session ré-
gulièrre de ce conseil, et de la dernière
session spécial de ce conseil -

Il est proposé par Mr le conseiller
 Hermisdes Benoit secondé par Mr le sous-
 eille Camille Buror qu'il soit résolu
 que le dit procès verbal de la session
 régulière de ce conseil en date du 10
 Juillet dernier et le procès verbal
 de notre session spéciale en date
 du 2 août courant 1933 soient ap-
 prouvés adoptés

L'opini et rapport de Mr l'inspecteur agrari
 Dati 8 août 1933 à Pointe-du-Lac

Le 8 août 1933 j'ai été visiter le
 fossé de Mr Adilard Montour pour
 une 2^{ème} fois. J'ai pris l'épaisseur
 du sable et j'ai trouvé 12 puis 15 puis
 et 17 pouces, par conséquent le fossé
 est remonté d'une moyenne de 4 pouces
 du pied de la cote au chemin de fer,
 et en plus, du chemin de fer en descen-
 dant j'ai trouvé 8 et 10 pouces
 de sable dans le fossé sur une
 longueur de dix arpents. Je pri-
 tence que ce sable est descendu
 avec l'eau qui avait été ri-
 servé pour le service du moulin
 de Mr Lucien Pothier

Stthomas. Gite

Inspecteur agrari

Rapport de MM. Albert Valli, Emile Desmaris
 et Lucien Pothier. L'opini

Pointe-du-Lac le 8 août 1933

Nous les soussignés avons pris l'épais-
 seur de sable dans le dit fossé
 entre Mr Adilard Montour et Mr Emile

Date de l'acte d'intenti

12 Juin 1868

Par Not. Guillot

14 août
1933

Desmeris depuis la ligne du
pacifique aller à la finission du
creusage du fossé, nous avons
trouvés de 5 a 9 pouces de sable
d'épaisseur. et nous avons signé
le 8^{eme} jour d'août 1933
signé Albert Vallée
Emile Desmeris, Lucien Polhier

Le conseil après avoir entendu les
parties intéressés en dit pour s'éau
lesquels ne pouvant venir à un
entente, a demandé aux intéressés
s'il désiraient la nomination
d'un surintendant spécial.
lesquels intéressés ont refusé.

Il est proposé par Mr le conseiller
Philippe Denoncourt secondé par Mr
le conseiller Edmond Pagnin
qu'il soit résolu que les comp-
tes produits par écrit, ou ver-
balement à cette session soient
approuvés, tels que nous spécifions
et que le secrétaire trésorier soit
autorisé à en faire le paiement

DE Payer à P. H. Morneau pour
facture daté 18 Juillet pour cahier
de délibération + petit phier brouillon et pape
Terin la somme de 2.85

2 DE Payer au secrétaire trésorier pour
trafet de signification d'un avis spécial à
M^{rs} Dupré pour 75^{cts} pour argent payé au
régistrateur par Mr le concier. 60 pour Nelson des

Numeros du Cadastre 327, 333, 334 au fin d'en
 connaître les propriétaires et pour frais
 de voyage \$155 forment Total 2,90

2^{em} De payer a Mr l'inspecteur agraire
 Adelard Schiltz la somme de \$3.72
 trois piastres et soixante et douze
 centins lequel montant est dû
 (a la municipalité) pour reparti-
 tion pour d'eau 4^{em} & 5^{em} rg d'après
 procès verbal homologué le 20 Juin
 1929. Montant dû par mois Dupont sur
 cadastre n° 329 Off. pour route 4^{em} & 5^{em} rg. 41
 act. répartition n° 3 cad. n° 329 2,50
 ~ ~ Parag. 5 cad. 329 & 330 33
 art 562 a charger en plus 20% 3.24

Montant dû par succession Godin
 act. répartition Parag. 5, head. 324 20
 ~ ~ ~ ~ ~ 333, & 334 28
 art 562 a charger en plus 20% 48

Le secrétaire trésorier est autorisé a payer les
 dites sommes ci haut inscrits.

Adopté unanimement

Mr le conseiller Harmisdax Benoit propose
 appuyé par Mr le conseiller Joseph
 Desperises qu'il soit résolu que
 le secrétaire trésorier soit autorisé
 de payer a Mr Adelard Schiltz ins-
 pecteur agraire, pour travaux ex-
 écutés sous son ordre, après ordon-
 nance du conseil, pour cours
 d'eau sur cadastre officiel Numeros
 (327, 333) & (334) trois cent vingt sept, trois
 cent trente trois, trois cent trente quatre
 propriétés de la succession Treffli Godin

Transmis à
l'assemblée en août

pour 105 heures de travail à .10 de l'heure
formant la somme de \$10.50 + 20% (soit 562)
= \$12.60, dont somme total à payer (\$12.60)
doize peastre et solcants pintens
la dite somme recouvrables des
dits intéressés aux travaux
adopté

M. le conseiller Joseph Desseur
donne avis de motion qui à la
première session régulier du
conseil qui aura lieu le onze
septembre 1933 le conseil passera
un règlement amendant le procès
verbal homologué par ce conseil
le 20 vingt juin (1929) mil neuf cent
vingt neuf fait par le revirent J. J. J.
Ambrisi Etienne re: pour d'eau
4^{me} quatrième et (5^{em}) cinquième rang
St Charles tant qu'à ce qui concerne
la fabrication, mode de construction
designation des matériaux à employer
pour la construction des dits ponts
et changement des intéressés.

Il est proposé par M. le conseiller
Joseph Desmeris secondé par M.
le conseiller Lamill Biron qu'il
soit résolu de clore la session
adopté

Alfred Garsseau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le vingt-unième jour du mois de septembre mil neuf cent trente-trois à sept heures du soir, pour considérer toute affaire dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier passer un règlement s'il y a lieu d'après avis de motion donné à la dernière session de ce conseil et de l'avis public donné aux intéressés en date du vingt-sixième jour du mois d'août dernier.

Le Procès verbal 4^{ème} & 5^{ème} rang et chartes furent présentés par M. Alfred Garceau maire, M. les conseillers Harmonidas Benoit, Joseph Desjardis, Philippe Déroucourt, Joseph et Lesmeris formant un quorum sous la présidence de M. le maire.

Après communication des minutes du procès verbal de la dernière session de ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Harmonidas Benoit appuyé par le conseiller Joseph Desjardis qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du 14 août dernier soit approuvé.

Adopté

11 Sept 1933 11

673

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Desmeris, secondé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt qu'il soit résolu que les mutations de Propriétaires soient approuvées telles que nous spécifions ^{par} que le secrétaire trésorier soit autorisé à biffer sur le rôle d'évaluation en face de notre municipalité le nom de Mr Joseph Pédemrite pour son immeuble portant les numéros du cadastre officiel de notre municipalité 365 - 107 arpents Eval a \$2000⁰⁰, Numéro Cad 146 - 91 perche Eval a \$10⁰⁰ & Numéro Cad 148 2- arpents eval a 30⁰⁰; et de le remplacer (les noms) par celui de Mr Emile Garceau qui devra figurer au rôle d'évaluation et de perception.

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Hermidas Benoit secondé par Mr le conseiller Joseph Desmeris qu'il soit résolu d'approuver de payer au secrétaire pour factures payés par lui à l'imprimerie, formulaires provincial, feuille liste Elect et feuille de rôle perception \$1.52 et pour timbre post. & acc 3.00

adopté 4.52

Après lecture de l'avis de motion donné à la dernière session du conseil, la passation d'un règlement amendant Procès verbal Hame & Saine Bourg

homologue le 20 Juin 1929.

Le secrétaire trésorier fait lecture du dit règlement

Provinc de Québec, Municipalité
de Pointe-du-Lac

REGLEMENT Numero (21) Vingt
et un; Amendant le procès
verbal du quatriem et cinquiem
rang, et chartes fait par le Revena
Frère Ambroisi Etienne et homo-
logue par ce conseil en date
du (20) vingt Juin (1929) mil neuf
cent vingt neuf. Quand a ce
qui concerne la fabrication, mode
de construction, designation
des matériaux a employer
pour la construction du pont
specifié dans le dit procès ver-
bal au paragraphe quatriem

Attendu que par la crise éco-
nomique que nous traversons
le pont du pont paragraphe qua-
triem serait trop dispendieux.

Attendu que ce conseil juge
qu'il est justifiable d'en dimi-
nuer le coût, le conseil par
le présent règlement amende
le dit procès verbal tel que
ci après spécifié.

Que dans les ordonnances
au paragraphe quatriem

11 Sept. 1933 13

les mots " Le dit pont sera en béton
composé de une partie de ciment
deux et demi parties de sable,
et de cinq parties de pierre, le
pont devra être fait suivant le
plan annexé au présent procès
verbal " soient remplacés par
les mots en luy au de béton
de trente pouces de diamètre
appuyé sur du bois, les joints
devront être cimentés l'embouchure
devra être protégée par des ailes
en ciment, à la discrétion des
inspecteurs, une dalle devra
être construite au besoin.

Le présent règlement amendé le
procès verbal fait le douze Juin
1929 mil neuf cent vingt neuf et
homologué le le vingt Juin mil neuf
cent vingt neuf

Le règlement entrera en vigueur
après publication suivant la
loi et restera en vigueur
jusqu'à révocation

Il est proposé par Mr le conseiller Hermisday
Benoit second par Mr le conseiller Joseph
Lesieur qu'il soit résolu que le régi-
ment ci haut inscrit portant le nume-
ro vingt et un (21) soit adopté
adopté unanimement

Alfred Gorceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

11 2 11 33

10 2 11 1933

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Desmerises secondé par Mr Philippe Denoncourt qu'il soit résolu de clore la session

Adopté

Alfred Garcia Mair
Joseph Martin secrétaire, trésorier

9 oct.
Tombé pendant la
séance

PROVINCE de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le dixième jour du mois d'octobre mil neuf cent trente trois à sept heures du soir. furent présents Mr Alfred Garcia Mair, M. les conseillers Harmonidas Benoit Joseph Desjardis Philippe Denoncourt, Edmond Paquin et Joseph Desmerises, formant un quorum sous la présidence de Mr le Mair, le secrétaire trésorier est présent.

Après lecture du procès verbal de la dernière session de ce conseil

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Desmerises secondé par Mr le conseiller Edmond Paquin qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du onze septembre dernier soit approuvé, Adopté

1^{re} Communication d'un avis du Hon. Secrétaire provincial en date du 6 oct. 1933
 re: admission de Nellie Schiltz à l'Hôpital St Michel Archange

2^{me} Avis du Magistrat F. R. Lacoursière
 re: Hospitalisation de Louis Georges Pratto à l'Hôpital St Joseph 3 Rivières avisant qu'il ferait enquête à ce sujet.

3^{me} Déclaration par le magistrat F. R. Lacoursière que ledit Louis Georges Pratto est un indigent devant être secouru, et que à la date de la demande d'hospitalisation il avait son domicile dans la municipalité de la paroisse de la Pointe-du-Lac, donné le 25 Septembre 1933

En réponse au Sous Secrétaire de la Province re: Pension Nellie Schiltz à l'Hôpital St Michel Archange daté 6 oct. 1933

répondre le 12 oct
 1933

Mr le Conseiller Edmond Paquin propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Desmarais que qu'il soit résolu que la pension exigée pour Mr Nellie Schiltz à l'Hôpital St Michel Archange sera le plus le moins élevée possible.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Desmarais secondé par Mr

10 oct. 1933

le conseiller Harmidas Benoit
 qui a été résolu que le conseil
 ordonne qu'à l'avenir, d'ici
 à révocation de la présente
 résolution les sessions ré-
 gulières de notre conseil
 auront lieu à neuf heures
 du matin adopté

M. le conseiller Philippe Denoncourt
 donne avis de motion qui a
 la Prochaine session régulière
 de ce conseil qui aura lieu le
 treize novembre prochain 1933
 il sera passé un règlement
 fixant le taux de \$1000 cent
 piastres d'évaluation devant
 être imposé sur tous les biens
 fonds imposables de notre
 municipalité pour faire le
 rôle général de perception
 pour l'année (1934) mil neuf
 cent trente quatre pour pour-
 voir au coût de l'administra-
 tion de notre municipalité
 et du conseil ainsi que au
 paiement ou amortissement de
 la dette contractée pour payer
 le coût de la route nationale

M. le maire et M. M. les conseillers après
 avoir considéré et jugé qu'il était
 utile et pressant de faire exécuter
 les travaux du pont ci: précis Verbal
 N° 45 - 1933 paragraphe quatrième

17
13 Nov. 1933

ont avisé verbalement séance tenante
l'inspecteur d'arrondissement de
Sainte-Éveline les travaux de cons-
truction au dit pont.

Il est proposé par Mr
le conseiller Philippe Denoncourt
secondi par Mr le conseiller Ed-
mond Paquin qu'il soit réso-
lu de plaire la session

adopté
Alfred Garsseau Maire
Joseph Martin secrétaire, trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulier du conseil
municipal de la municipalité de
Pointe-du-Lac tenue au lieu or-
dinaire des dites sessions le treizi-
me jour du mois de novembre (1933)
mil neuf cent trente trois à neuf
heure du matin. furent présent Mr
Alfred Garsseau Maire M. les conseil-
lers Armidas Benoit, Joseph Le-
sieur, Philippe Denoncourt, Edmond
Paquin et Joseph Desmerises
formant un quorum sous la pré-
sidence de Mr le maire, le secrétaire,
trésorier est aussi présent.

le secrétaire donne correspondance
de la revue municipale sollici-
tant abonnement à la dite revue
et offre d'avis de comptes gratuits

13 Nov / 33

dernière session de ce conseil en date
du dix octobre dernier

Il est proposé par Mr le conseil-
ler Philippe Dinoucourt secondé
par Mr le conseiller Joseph Kusma-
risis qu'il soit résolu que le
règlement ci-après inscrit fixant
le taux de la taxe annuelle pour
faire le rôle général de perception
pour l'année (1934) mil neuf cent
trente quatre soit passé et
statué.

REGLEMENT Numéro (22)

Vingt deux

Qu'il soit ordonné et statué par
règlement de ce conseil le qui suit.

Que pour prélever la somme
de (\$950.29) neuf cent cinquante pias-
tres et ~~vingt~~ neuf centins; que
le taux devant être imposé sur
tous les biens fonds imposables
de la municipalité de Pointe-
du-Lac soit fixé à (30) trente
centins par cent piastres d'éva-
luation, pour faire le rôle
général de perception pour
l'année (1934) mil neuf cent
trente quatre; comme suit
pour pourvoir aux dépenses
d'administration etc. la somme
approximative de (754.00) sept
cent cinquante quatre piastres
et la balance \$196.²⁹/₁₀₀ cent quatrevingt
seize piastres et vingt neuf centins
pour payer un acompte sur balance

d'un billet dû à la caisse populaire pour paiement de la route nationale. Le règlement deviendra en force quinze jours après publication suivant la loi.

Alfred Garceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Mr le conseiller Joseph Desieur propose secondé par Mr le conseiller Harbisdas Benoit qu'il soit résolu que considérant la collection des taxes municipales pour l'année 1934 mil neuf cent trente quatre le secrétaire trésorier ne devra pas commencer à charger la faire payer l'intérêt avant le premier janvier prochain 1934, quelle que soit la date de l'avis public de la confection et du dépôt au rôle de perception adopté.

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Dionnecourt secondé par Mr le conseiller Edmond Paquin qu'il soit résolu que Mr Georges Antoine Rouette soit nommé au même rôle vérificateur des comptes de notre municipalité tenu par le secrétaire trésorier et qu'il soit autorisé à en faire le paiement soit \$15.00 les blancs d'avis de compte à l'usage du vérificateur seront fournis par

notre municipalite. Inquits le secretair
trisorier est autoris a payer \$1.00
adopte 15.00

Il est proposi par Mr le conseiller Har-
misdas Benoit secondi par Mr le con-
seiller Joseph Desieur qu'il soit
resolu que le secretair tresorier
soit autorisi a payer de quipuit
pour comptes presents Verbalement
De payer a la caissi populaire de
la Pointe-du-Lac la somme de \$35.00
trentu cinq dollars pour interit sur
Bte de billets dont la somme du est \$1400.00
la dite interit payant du 5 Juin au
5 Dec. 1933. La dit somme de
\$1400.00 etant la balance due sur un
billet en paiement du pit de la
route nationale au gouverne-
ment provincial

2^{eme} De payer a Mr Anita Rouette pour
service de l'electricite a l'usage
du conseil annie 1933. \$3.00

3 De payer a Joseph Martin pour
chauffage et entretien de la salle
a l'usage du conseil annie 1933 6.00
pour voyage de voiture avis au
mair du magistrat F.L. Caoureux 50
pour extrait mortuaire a l'usage
de l'avocat Leon Methot 50
pour trajet affichage d'avis Public
pour l'annie 1933 a date 4.50
\$11.50

Adopte

1126

En conformité avec l'article 726 du Code Municipal le trésorier donne communication au conseil d'un état des arrages pour la section municipale dus à notre corporation municipale; Excepté l'année courante 1933; lesquels arrages ne sont pas ici inscrits

ans	Noms	Etat	Vol. cadastre	Eval.	Arres. chemin
2	Blouin albert	cult.		742.00	6.68
4	Blouin Lucien	~	214	350.00	6.35
2	Bolduc archibald	~		200.00	1.80
2	Berthiaum Joseph	~		250.00	2.25
2	Blais arsené	Boucher		80.00	2.18
3	Brimbois Armand	cult.	543 545	710.00	9.94
2	Brité Joseph	~	355,591 337,330 331,332	1546.00	13.91
2	Garcier Emile	~	146 148 365	2040.00	18.36
	Dupont Lindare		297	200.00	4.84 + 53.60
2	Frichette Edmond	cult.		120.00	1.08 + 1.02
2	Gauthier Amé	~		400.00	3.60
2	Gauthier Lucien	~		2200.00	20.30
3	Geroux Willrod	~	353 Ete	640.00	8.96
2	Goldenburg Bras.	comm.		1800.00	16.20
(2)	Moisan Pierre	cult.		800.00	7.20
3	Milot Dinis	~	487 Ete	500.00	7.81 + 2.65
3	Milot Odilon	~	525	300.00	4.20
Junian	Municipalité Ptédubac			25.00	63 + 8.71
Sard	Municipalité Ptédubac			25.00	23 + .61
2	Simoneau Thomas	Junm		150.00	1.35 + .50
5	St Louis Louis	cult.	462 610,583	550.00	13.81 + 2.93

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe D'Amours et secondé par Mr le conseiller Edmond Paquin qu'il soit redéclaré aucune propriété de notre municipalité

dura être transmise au conseil du
comté de Saint Maurice pour être ven
du pour ouvrages de taxes
adopti

149,
391, 5

Mr le conseiller Philippi Dinoucourt
Donne avis de motion qui a la
prochaine session régulière
de ce conseil il aura passé un
règlement pour déterminer quel
jour de la semaine le bureau de notre
corporation devra être ouvert entre
neuf heure du matin et quatre
heure de l'après midi, et désigner
que le dit bureau soit au domicile
du secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller
Philippi Dinoucourt secondé par
Mr le conseiller Joseph Desmeris
que le secrétaire trésorier soit au
thorisié à faire deux répartition
pour Mr l'inspecteur Albi Du
pont la 1^{re} pour pont sur le che
min de front au cinquième rang
dans la liquidés lots 334 & 335,
2^{ème} pour le pont qui traverse le
chemin de front entre les lots 328
et 329 pris de chez archell Boldue
adopti

Il est proposé par Mr le conseiller Hermidas Benoit
secondé par Mr le conseiller Joseph Desieur
qu'il soit résolu de clar la session
adopti

Alfred Garséau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le onzième jour du mois de décembre mil neuf cent trente trois à neuf heures du matin. furent présent Mr Alfred Garneau Maire M. H. les conseillers Harmonidas Benoit, Lamill Beron, Joseph Desieur, et Philippe Di. Roncourt formant un quorum sous la présidence de Mr le Maire.

Après lecture des minutes du procès verbal de la dernière session de ce conseil, Mr le conseiller Harmonidas Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Desieur qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du treize novembre soit approuvé adopté

communication offre de service comme vérificateur par Mr Hector Beland (Louisville).

Règlement Numéro 23 Vingt trois
Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil que à l'avenir le bureau de notation par comparaison municipal sera ouvert tous les mardi, mercredi, jeudi, et vendredi, de chaque semaine

entre neuf heures du matin et quatre heures de l'après midi, le dit bureau sera tenu à la résidence du secrétaire trésorier, ce règlement entrera en vigueur quinze jours après publication suivant la loi et restera en vigueur jusqu'à révocation.

Le conseiller Philippe Denoncourt propose appuyé par Mr le conseiller Hermisdab Bevoit que le règlement ci haut inscrit soit approuvé et statué.
 Colred Garscan Maire
 Joseph Martin Secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt secondé par Mr le conseiller Joseph Desieur que attendu que la fonction de sénateur pour la circonscription Shawinigan est actuellement vacante.

Attendu que Mr Charles Bourgeois d'après l'opinion de ce conseil est le meilleur sujet à être nommé pour cette fonction.

Attendu que Mr Bourgeois a rendu de Grand service à cette région ce conseil prie l'honorable premier ministre du Canada de nommer Mr Charles Bourgeois à cette fonction de sénateur lorsqu'il décidera de combler cette vacance.

Adopté

le 12 Dec. 1933

Mallie R.B. Bennett

Ottawa

Résolution contre l'immigration a Mr
le Premier Ministre.

copie manuscrite

le 12 Dec 1933.

a casier 12 Station

St. Montreal

a l'Hon. Mr Bennett

Considérant qu'un comité juif
disposant de forts capitaux s'est
formé à Bruxelles, dans le but de
faire immigrer en Amérique et
particulièrement au Canada
des centaines de milliers de
Juifs que l'Allemagne juge
indispensables.

Considérant que parmi ces
immigrants se trouve une forte
proportion de communistes, et
d'autres chrétiens.

Considérant que notre pays
doit rester chrétien et tout faire
pour détruire les ferments commu-
nistes.

Le conseil de cette muni-
cipalité prie le gouvernement du
Canada de tenir les frontières de
notre pays strictement fermées à toute
immigration non chrétienne et à
toute immigration d'où qu'elle vienne.

Il est proposé par Mr le
conseiller Normisdas Benoit secondé
par Mr le conseiller Lamille Brun
qu'il soit résolu que la résolu-
tion ci-haut inscrite soit ap-
prouvée adoptée unanimement.

Mr le conseiller Philippe Denou-
court Propose appuyé par Mr le con-
seiller Joseph Desjardins que Mr Phi-
lippe Boichara cultivateur de

cette municipaliti soit nomme presi-
dent pour presider la prochain elec-
tion des conseiller dont la nomination
aura avoir lieu le die Janvier pro-
chain adopte

Il est proposi par mr le conseiller
Harmidas Benoit secoudi par mr le
conseiller Camille Baron qui il
soit resolu que le compte de
mr Adolphe Baron dati 11 November
1933 pour achat de tuyaux Porceau re-
pont 5^m rg. et 4^m 8^m rg. Et Charles ayant
rapport au Procès verbal Ambroise Etienne
de dit achat fait par l'inspecteur de
voiri au montant de soixante et huit ⁵⁷/₁₀₀
soit approuvi, et que le secretair
trésorier soit autorisi a en faire
le paiement ————— ⁶⁸/₁₀₀
la cite comme recouvrable des inté-
ressis au cetz, L'ont soit à lieu.

Adopte

Mr le conseiller Philippe Denoncourt
proposi appuyé par mr le con-
seiller Joseph Lesieur qui au
cas où mr Geo. Ant. Rouette se-
rait incapable ou refuserait de
vérifier les comptes de notre mu-
nicipaliti, que mr le maire soit
autorisé a nommer un véri-
ficateur. adopte

Il est proposi par mr le conseiller
Joseph Lesieur secoudi par mr le
conseiller Harmidas Benoit qui il soit

resolu que Mr le maire ou un conseil-
ler soit autorisé à prendre infor-
mation au fin de rendre justice
à une plainte par Mr Avila Comi-
rand concernant chemin pris
de la Côte Hubert Girard

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Philippe D'Anoncourt secondé
par Mr le conseiller Camille Biron
qu'il soit résolu de clore
la session Adopté

Alfred Garceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Serment d'office

Je soussigné Philippe Bouchard
ayant été nommé par le conseil prési-
dent de l'élection des conseillers
de la corporation municipale de la
municipalité de Pointe-du-Lac, devant
avoir lieu, dont la nomination eura
lieu le dixième jour de janvier
prochain, jure solennellement que
je remplirai cette charge avec
fidélité et justice, et ceci au mil-
lieu de mon jugement et de ma
capacité, ainsi que Dieu me soit en aide
assurément devant moi Philippe Bouchard
à Pointe-du-Lac ce vingt quatrième
jour de décembre mil neuf cent trente trois
Joseph Martin secrétaire trésorier

Le soussigné Geo. Ant. Rouette ayant
 reçu en l'après de la Commission
 municipale de Québec, comme
 vérificateur de compte de corpora-
 tions municipales. Jure solen-
 nellement que je remplirai
 avec honnêteté et fidélité les
 devoirs de cette charge au meil-
 leur de mon jugement et de
 ma capacité. Ainsi qu'il me soit aidé.
 Assermenté devant moi
 à la Pointe du Lac le
 sixième jour du mois
 de janvier mil neuf
 cent trente quatre
 Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Geo. Ant. Rouette

Serment d'office
 Je soussigné Désiré Benoit
 Led. Harמידas Benoit
 ayant été élu conseiller de la mun-
 icipalité de Pointe-du-Lac jure
 solennellement que je remplirai
 avec honnêteté et fidélité les
 devoirs de cette charge au meil-
 leur de mon jugement et de
 ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assurément devant moi
 à la Pointe-du-Lac le dou-
 zième jour de Février
 mil neuf cent trente
 quatre

Joseph Martin
 Secrétaire trésorier

Désiré Benoit
 Harמידas Benoit

Je soussigné Joseph Thomas Nelli
 ayant été élu conseiller de la
 municipalité de Pointe du Lac
 jure solennellement que je rem-
 plirai avec honnêteté et fidi-
 lité les devoirs de cette charge
 au meilleur de mon jugement
 et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 assermenté devant moi
 à la Pointe du Lac ce Joseph T. Nelli
 quatorze février mil
 neuf cent trente quatre

Joseph Martin
 Secrétaire trésorier

12 Jan 1934

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Ponte-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le douzième jour du mois de Janvier mil neuf cent trente quatre à neuf heures du matin, à laquelle session furent présents M. Alfred Garceau maire, M. M. les conseillers Hormisdas Benoit, Cornille, Biron, Joseph Desjardis, Philipp, Denoncourt, Désiré Benoit formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

Rapport au conseil de l'élection des conseillers de cette municipalité en date du 10 Janvier dernier.

A la dite élection il a été présenté comme candidats et élus par acclamation conseiller de la municipalité de Ponte du Lac M. M. Hormisdas Benoit cultivateur pour le siège No (3) trois, Mr Désiré Benoit cultivateur pour le siège No (2) deux et Mr Joseph & Héli cultivateur pour le siège No (5) cinq par Mr Philipp, Buchard

Président de l'Élection

Après communication des minutes du procès verbal de la dernière session de ce conseil il est proposé par Mr le conseiller Désiré Benoit secondé par Mr le conseiller Philipp Denoncourt qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du onze Décembre dernier soit approuvé

adopté

Le secrétaire trésorier donne communication des correspondances suivantes; savoir:

1^{er} Du ministre des travaux publics daté 19 Janvier 1934 par Mr M. G. Guimond re: argent obtenu pour secours direct etc.

2 Lettre daté 11 Dec. 1933 accusant réception d'une résolution du conseil; sollicitant la nomination de M^{rs} L. H. Bourgeois au sénat canadien; par le Sec^r du 1^{er} Ministre

3 Copie d'une résolution adoptée par le conseil du comté de St Maurice re accord route Vill. du Garreau Province de Québec

Municipalité du comté de St Maurice
 A une session spéciale du conseil municipal du comté de St Maurice en ajournement a la séance régulière du quatorze Juin, tenue a Yamachich Mardi le dix huit Juillet mil neuf cent trente trois, il a été résolu que;

Après lecture faite d'un acte d'entente entre les deux municipalités du village et de la paroisse de Pointe au Lac Il est proposé par Mr Joseph Gauthier maire de la paroisse de Yamachich secondé par Mr Pierre Bellemare maire du village d'Yamachich, Que ce conseil accepte et ratifie cette entente concernant

12 / 11 / 34

la route du Village des Garceau
dont copie déposée au archivis de
le conseil Adopté unanimement

Joseph Marcotte Prifet

A. Tanguis M. D.

sec. tris

Certifié conforme au livre des délibé-
rations du conseil municipal du
comté de St Maurice

Donné à Yamachiche le seizième
jour de décembre mil neuf cent trente trois
par Oscar Duchesne, ass. sec. tris

4^{ème} lettre de M^{re} Léon Méthot r: aff. Mun.
du P^{te} du Lac vs Jeffrey Godin daté 12 Jan³⁴
avis que Capital int. et frais sont payés

5^{ème} Requête et résolution préparé par
société St Jean B^{te} de Montreal comité
de colonisation 355 rue St Ger

Attendu que nos paroisses rurales et
urbaines regorgent d'un surplus
de population;

Attendu que la continuation du
systeme des secours directs con-
duira a la ruine les gouvernements
et les municipalités;

Attendu que l'établissement sur
la terre de nos surplus de popu-
lation est le seul moyen de ré-
médier a la crise d'une façon
efficace;

Attendu que même en temps
normal la colonisation s'impose
chez nous au point de vue

économique, social, national et religieux;

Attendu que nous avons des millions d'acres de terre arable à notre disposition;

Attendu que la colonisation doit être notre œuvre primordiale;

Il est proposé par Mr le conseiller Kul Kul second par Mr le conseiller Kul Kul. Et il est résolu que le conseil demande au Gouvernement de la province de créer une commission de colonisation, composée de spécialistes indépendants et de fonctionnaires, chargés de faire un recensement des fils de cultivateurs et des chômeurs aptes à s'établir sur des terres nouvelles, de préparer un plan d'ensemble de colonisation couvrant toute la province afin de permettre l'établissement de ces fils de cultivateurs et des chômeurs, d'ouvrir des régions de colonisation partout où il reste des terres cultivables et au besoin d'agrandir notre domaine de colonisation au moyen d'échange avec les compagnies d'exploitation forestière, d'arpenter et de classer ces terres et d'ouvrir des chemins pour y pénétrer. Il est résolu

12 fev 1934

aussi que le conseil demande au Gouvernement de mettre à la disposition de cette commission, pour la préparation et l'exécution de son programme d'ensemble, un budget (au moins aussi considérable que celui qui a permis la construction de notre système de voirie.

Mul Non adopté

Le secrétaire trésorier soumet à l'approbation du conseil l'état des comptes de la corporation municipale de Pointe du Lac pour l'année 1933 lesquels ont été vérifiés par Mr Geo Ant. Rouette vérificateur autorisé par la commission municipale de Québec voir bulletin municipal Janv.-Fev 1934

Après examen d'un compte détaillé des recettes et des dépenses pour l'année 1933, ainsi qu'actif & Passif

Il est proposé par Mr le conseiller Philip Denon secondé par Mr le conseiller Joseph Bisieux qu'il soit résolu que le rapport de la vérification des comptes de notre corporation municipale soit approuvé.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Harmin de Bessé secondé par Mr le conseiller Camille Biron qu'il soit résolu que les comptes ci-dessous spécifiés présentés verbalement à la présente session soient approuvés, et que le

secretaire tresorier soit autori-
 se à en faire le paiement à savoir
 1^{er} De payer à la Caisse Populaire
 de la Pointe-du-Lac la somme
 de \$150.00 cent cinquante dollars
 plus les intérêts \$1.45 dus sur
 ce dit montant à date; en acompte
 sur un billet dont la balance
 due après la présente remise
 sera de \$1250.00 avec int. à 5% du 5 Dec 1933

2^{em} De payer à Arthur Spénard pour
 prime assurance fidélité du sec. tres. à la
 Cie La Prévoyance 10.00

3^{em} De payer de Caisse à Caisse 75% sur
 sur Eval. \$4800.00 à 0.30, = \$1080 dix $\frac{80}{100}$ Dollars
 re: franchise accordé à la Champlain Water & Power Co

4 De payer à Dr A Langis sec. tres. du conseil
 du comté de Mauricie pour copies d'ap-
 probation de résolution d'entente re:
 route Village du Garceau 60

5 De payer au secrétaire tresorier pour
 timbre poste et accise 3.00

6 De payer à Geo. Ant. Rouette pour véri-
 fication des comptes de notre mu-
 nicipalité tenus par Joseph Martin secrétaire
 tresorier pour l'année 1933 15.00

Adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe
 Héroux et secondé par Mr le conseiller
 Joseph Desjardins qu'il soit résolu

12 fev. 1934

que M^r. Léon Méthot av. soit autorisé à entrer en communication avec l'avocat E. Langlois au fin de connaître quelle sont les chances de défendre l'action en cassation du procès verbal 4^{em} et 5^{em} rg. dans Commission St Charles de notre municipalité, la dite action tripple Godin contre nous-même en date du 11 Sept. 1929.

maillé à l'arsenal
le 15 fev

adopté

Proposé par M^r. le conseiller Désiré Benoit secondé par M^r. le conseiller Philippe Denoucourt que le secrétaire devra écrire au surintendant de l'asile St Michel Archange au fin de connaître si l'état mental de M^r. Edmond Desrochers à l'hospital St Michel Archange, exige son incarceration ou si il ne pourrait pas être gardé sans danger dans sa famille.

maillé le 15 mars

Adopté

Il est proposé par M^r. le conseiller Désiré Benoit appuyé par M^r. le conseiller Harmonidas Benoit que le secrétaire soit autorisé à demander à notre député M^r. Frigon une entrevue favorisant un ou deux de nos conseiller. Il est compris que cette entrevue est dans le but d'exposer à notre député l'impossibilité ou se trouvent certains de nos contribuables pauvres et peut nombreux, de faire exécuter leur travaux de reconstruction de ponts sur chemin public à savoir

La présence de

- 1^{er} pont chez Lang. St-Isidore rg St-Victor
- 2 sur No cat 213 rg des petits torus (Pont)
- 3 sur " " pont Village des Garçons
- 4. " " " " Adolphe Duplessis

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
 Harmidas Benoit second
 par Mr le conseiller Lamblé
 Beron qu'il soit résolu
 au plan la session

adopté
 Alfred Garceau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

PROVINCE de Québec

Municipalité de Pointe-au-Lac

A une session régulière du conseil muni-
 cipal de la municipalité de Pointe-
 au-Lac tenue au lieu ordinaire
 des dites sessions le douzième
 jour du mois de Mars mil neuf
 cent trente quatre à neuf heures
 du matin. furent présent Mr Alfred
 Garceau maire, les conseillers
 Harmidas Benoit, Lamblé Beron
 Philippe Déroucourt, Joseph Hélie
 Désiré Benoit et Joseph Besicun
 formant un quorum pour la présiden-
 ce de Mr le maire

Après communication des minutes du
 procès verbal de la dernière session
 de ce conseil. Il est proposé par Mr
 le conseiller Philippe Déroucourt se-
 cond par Mr le conseiller Joseph Hélie
 qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date
 du douze février dernier soit approuvé
 Adopté

17 Mars

Lectured Popis d'une Requête

Pointe au Lac 20 Fev. 1934

Rg. St Marguerite

The Champlain Water and Power Company

Les soussignés demandent si la compagnie veut bien leur rendre le courant de la lumière électrique vu qu'il n'ya que quelques arpents pour se rendre aux premières maisons nous espérons que la compagnie n'isitera pas à le faire et cela dans le plus court délai possible.

Rio Crête, Athanas Crête, Lucien Pothier, Albert Valli, Emile Desmeris, Thomas Garceau Réver Dupont Pierre Moisan Albert Dupont Arthur Chamberland Désiré Benoit Freddy Bourassa Ravier Crête Rosario Crête

Il est proposé par Mr le conseiller Désiré Benoit secondé par Mr le conseiller Joseph Desjardis qu'il soit résolu que la demande ci-haut inscrite concernant la transmission du courant électrique dans le rang St. Marguerite de notre municipalité soit approuvée et que la compagnie en soit avisée.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Dionneurt secondé par Mr le conseiller

La dite requête
dans enuile, ppe
à correspondance

Armidas Benoit qu'il soit résolu que
à partir du mois de mai prochain nos
sessions régulières du conseil auront
lieu à sept heures du soir.

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Lamille
Biron secondé par Mr le conseiller Joseph
Fesieur qu'il soit résolu de fixer la session

adopté

Alfred Garneau Maire
Joseph Martin secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Pointe-du-Lac
A une session régulière du
conseil municipal de la municipi-
palité de Pointe du Lac tenue
au lieu ordinaire des dites ses-
sions le quatorzième jour de mai
mil neuf cent vingt quatre à
sept heures du soir furent
présent Mr Alfred Garneau maire
M. M. les conseillers Armidas Benoit
Lamille Biron Joseph Fesieur
Joseph L. Hélin, formant un quorum
sous la présidence de Mr le maire
Mr le conseiller Philippe Denouveau
présent après le début de la session
Le secrétaire est aussi présent.

Après communication des minutes
du procès verbal de la dernière session

de ce conseil; Il est proposé par
 le conseiller Joseph L. Hélie secondé
 par Mr le conseiller Harmonidas Benoit
 qu'il soit résolu que le dit procès
 verbal en date du douze mars
 1934 soit approuvé adopté

Communication des correspondances
 suivantes. Savoir:

1^{re} DE R.H. Kiernan Ing. div no 28 1/2
 art. 69 etc re Digue au printemps

2 Reclamation du conseil du comté
 St Maurice pour entretien de l'unité
 sanitaire année 1933-34 pour la
 somme de quarante sept $\frac{53}{100}$ \$47.53

3 Reclamation du Gouvernement de la
 province de Québec compte certifié
 le 29 mars 1934 pour entretien des alié-
 nés année 1933 à l'Hopital St Michel Archaire
 cinq cent vingt six et trois cents \$526 $\frac{23}{100}$

4 Reclamation de Mr Romeo Millet
 1558 Faviolite 3 Rivieres de la somme
 de \$4 $\frac{00}{100}$ pour dommage causé à
 son allelage par le mauvais
 état du chemin vis-à-vis pro-
 priété de Mr Theobald Beaulieu

5 Lettre de Ed. Langlois avocat
 re aff Godin daté 13 mars

6 Lettre de Leon Methot avocat
 re aff Godin daté 13 mars

7 Rapport de Mr Brunelle

- 8 Avis daté 20 av. 134 par Sharningou Waterpower
re art. 66, 675, 171, adresse 104 rue Craigmont
Montreal. 2ur; P O B oe 2670,
- 9 avis par E. P. Ry c/o daté par mairie d'évaluation
- 10 Réponse de m. J. H. Fréjean re Electricité
rue Ste Marguerite
- 11 Réponse de Dr L. S. Roy surintendant
médical re Edmond Deschênes à l'Hôpital

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Desjardis secondé par Mr le
conseiller Hornisdas Benoit qu'il
soit résolu que les comptes ci-
après désignés soient approuvés
par ce conseil et que le secrétaire
trésorier soit autorisé à en faire
le paiement. — à savoir

1^{er} Sur la réclamation par le gou-
vernement provincial de Québec
de la somme de cinq cent vingt six pi-
astres et trois centimes \$ 526.03
pour 1/2 pension entretien d'alliés
de notre municipalité pour anné
1933 à l'Hôpital St Michel archevêque
soit approuvé et payé

2^{em} Sur la réclamation de la somme
de quarante sept piastre et cin-
quante trois centimes plus intérêt
à date 24^{re} = quarante sept ^{1/100} de pi-
astres soit approuvé et payé à la
corporation du pont St Maurice. \$ 47.77
pour Entretien unité sanitaire anné 1933-34

14 mai 1934

- 3 D'approuver et payer au secrétaire trésorier pour timbre poste & enregistrement de lettre la somme de trois dollars \$ 3.00
- Le secrétaire trésorier est autorisé à faire le paiement des sommes d'argent ci haut désignées
- adopté unanimement
- Plainte de Mr Romeo Berthiaume que le fossé du chemin divise ses eaux sur son terrain. Dated 14 mai 1934

Pour justifier une plainte et réclamation faite par Mr Romeo Milette des 3 rivières de la somme de quatre piastres \$ 4.00; pour dommage subit par le mauvais état du chemin front cadastre (133) cent trente trois propriété de Mr Théodore Beaulieu

Il est proposé par Mr le conseiller # Armidas Benoit secondé par Mr le conseiller L. Amil, Buron que soit résolu que le secrétaire trésorier devra aviser Mr Théodore Beaulieu par lettre recommandée de la dite plainte et réclamation faite à ce conseil par Mr Romeo Milette pour dommage à lui causé par le mauvais état du chemin de front du cadastre cent trente trois propriété de Mr Théodore Beaulieu en conséquence ce conseil avise Mr Théodore Beaulieu que à défaut de lui payer la somme de 4⁰⁰ quatre dollars sous le plus court délai, pour dommage causé à Mr Romeo Milette tel que sus dit et à son attelage, harnais, le premier avril (1934)

mit neuf cent trente quatre, il sera tenu responsable de la dite réclamation et des frais encourus par le retard apporté au paiement.

adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph^e Hillé secondé par Mr le conseiller L'Amille Baron qu'il soit résolu d'approuver les comptes des inspecteurs de voirie; présentés verbalement, pour travaux fait sous leur ordre dans les chemins public dans notre municipalité; tels que sous spécifiques. Lesquels comptes devront être portés par le secrétaire trésorier pour collection au livre de perception de notre municipalité au nom de chaque propriétaire (debiteur) tels que ci-après désignés.

Par Mr Emilé Lesmerises inspecteur

Pour répartition	Cote Dupont	Route Dupont	Route Melotte	Total
Mme Will. Laroché	38		46	84
Robert Thiffault	18		27	45
Lindser Dupont	36	78		114
Mun. de Pont-du-Lac	35	75		110
Mme David Joubert			90	90
Antoine Livernoche			10	10

Il y a payer à Emilé Lesmerises la somme de \$ 4.53

Par Mr Laurent Pailli' Inspecteur

pour répartition route onisime Deslauriers

Armand Brimbois	.03			
Mme Alphonsin Dumais	.05			8

Pour répartition route Brissé Melotte

Vielor Abran	.99			99
--------------	-----	--	--	----

Il y a payer à Laurent Pailli' la somme de

1.07

14 mai 1934

Par Mr Omer Desaulniers Inspecteur
 Pour répartition route Ste Nicolas

Leon Gerardin	10	Omer Paquin	43
Alphonse Dumais	05	Adrien Bellemare	10
Emile Desaulniers	10	Louis St Louis	24
Armand Brimbois	07	Honorius Gauthier	5
Arthur Boulanger	13	Mur-de-Pontriau Lac	3
Marie Louis Ricard	5	Asani Bourassa	5
Edmond Paquin Lion	46	Total	180

Pour répartition Cote Bisson

Edmond Paquin Lion	60	Dominic Asarias Fortin	04
Adrien Bellemare	13	Armand Brimbois	07
Omer Paquin	63	Total	141

Pour répartition Cote Denis Milot

Dominic Asarias Fortin	8	Honorius Gauthier	18
Arthur Boulanger	47	Leon Gerardin	36
		Total	102

à payer à l'insp. Omer Desaulniers Total \$ 4.30

The secretair trésorier est autorisé
 à payer les dites sommes en haut speci-
 fics à chaque inspecteur la som-
 me ayant rapport

adopté unanimement

Mr le conseiller Joseph Desieur pro-
 pose secondi par Mr le conseiller
 Camille Biron que le secretair
 trésorier soit autorisé à signer
 l'état indiquant la valeur de
 la propriété du Canadien Pacifique
 Rayley Co la quelle est de \$1410000
 pour l'année 1934-1935, pour faire
 le rôle de perception année 1935

adopté unanimement

Nous déposons sur sa tombe en
 cote ent'ouverte le tribut de nos
 hommages et nous prions la fa-
 mille éplorée de recevoir nos plus
 sincères condoléances dans le
 malheur qui vient de la frapper
 en enlevant à leur affection cet
 être cher à plus d'un titre.
 POUR CLOTURER L'ANNEE
 SAINT-E

14 mai 1934

le 15 mai
 copie manuscrite
 à monsieur Millet
 Yamachichu
 à Hon. Ministre
 des Provinces
 au député
 de la Région

A la séance régulière de mai les membres du conseil de la corporation de Pointe-au-Lac. L'ordre du jour de St Maurice. Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Lesieur secondé par Mr le conseiller Camille Biron. Que vu le déplacement de l'agronome de Yamachichu lequel a été fait au détriment des intérêts du Centre de la partie agricole la plus importante du Comté.

Nous vous demandons Honorable Ministre de bien vouloir retourner l'agronome à Yamachichu, lieu où en Justice, il a toujours été et continuer à donner les services aux cultivateurs des paroisses comme par le passé. Il est aussi résolu que la présente résolution soit transmise à qui de droit par lettre non recommandée adoptée.

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph T. Hélin secondé par Mr le conseiller Joseph Lesieur qu'il soit résolu de clore la session adoptée.

Alfred Garsenauri
 Joseph Martin secrétaire trésorier

11 Juin 1934

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

675

A une session générale du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le onzième jour du mois de Juin (1934) mil neuf cent trente quatre à sept heure du soir, pour considérer tout affaire dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier faire la révision et l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité tel que annoncé par avis public donné aux intéressés en date du vingt-troisième jour du mois de mai dernier 1934 conformément à l'article 675 du code municipal de notre province furent présent Mr Alfred Garsneau maire, M. M. les conseillers Harmsidas Benoit, Lamil Biron Joseph Desjardis, Philippe Dion Court et Joseph M. Hélin formant un quorum sous la présidence de Mr le maire. The secretaries est present.

Après lecture des minutes du procès verbal de notre dernière session il est proposé par Mr le conseiller Joseph Thom. Hélin secondé par Mr le conseiller Philippe Desjardis qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du 14 mai dernier soit approuvé et adopté.

Communication des correspondances suivantes

1^{er} DE l'Hon. G.-a. Tashereau 1^{er} Ministre
daté 16 mai dernier. Répondant à une
résolution du Conseil, re: Agronomie

2^e DE l'Hon. Ministre de l'Agriculture
Narcisse Savoie daté 19 mai 1934
re Agronomie, a Yamachiche

3^e D M^{rs}. Duplessis Fauglois & Lamothé
par Mr Edouard Fauglois daté
15 juin 1934. Avisant que juge-
ment a été rendu ce jour, relatif
aux dépens l'action de M^{rs} Godin
✓ Corp. mun. de Pte du Lac.

La corporation ayant gagné
cause sur toute la ligne

4 Compte de M^{rs}. Duplessis Fauglois,
et Lamothé, daté 9 juin 1934
re: frais extra par Mr M. Duplessis
pour Examen du dossier action Jeffrey
Godin & Jeffrey Godin & entrevu avec
l'avocat de Mr Godin pour régler cette affaire.

5 Mr Adrien Bellemare, demande de diminuer
son évaluation

Mr le conseiller Joseph Pesier
propose appuyé par Mr le conseil-
ler Gabriel Biron qu'il soit résolu
1^{er} de payer à la Commission Peslair No 1
de Pointe du Lac pour la 1/2 part de Belle
Blancs d'avis (soit la somme de quarante
trois centins

2 d'approuver et payer à la caisse Popu-
laire de la Pointe du Tac pour le mois
d'intérêt dû le 5 Juin cour. sur Ble
de billet \$1250.00 Trente & Non Dollar $\frac{25}{100}$ 31.25

adopté

(a'approuvé et payer à M. Duplissis
Langlois & Lamothr Etat de compte daté
9 Juin 1934, re: information, re: examen du
dossier action F. Godin et entreou; par Mr
M. Duplissis avec l'avocat de Mr Godin; la)

Mul

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Desieur secondé par Mr le conseil-
ler Philippe Denoncourt qu'il soit
résolu que le secrétaire et trésorier
soit autorisé à payer à M. Duplissis
Langlois et Lamothr pour envoi de
compte daté 9 Juin 1934, la somme
de, jusqu'à concurrence de 40.00 qua-
rente piastre re: action Godin
pour examen dossier instance pour
régler cette affaire par Mr Duplissis

adopté unanimement

Sur demande de Mr le maire
il est proposé par Mr le conseiller
Joseph L. Héli secondé par Mr le
conseiller Joseph Desieur que la
somme de (\$10.00) dix dollars soit
votée pour aide (encouragement)
à deux clubs (B. Balls) existant
dans notre municipalité.
Laquelle somme de 10.00 le secre-
taire et trésorier est autorisé par la présente
de payer à Mr le maire Alfred Garciau Pointe du Tac

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
 Harmandas Benoit secondé par Mr
 le conseiller Philippe Denoncourt
 qu'il soit résolu de procéder
 à la révision et à l'homologation
 du rôle d'évaluation de la
 municipalité de Pointe-aux-Lacs
 que les noms des nouveaux
 propriétaires soumis au rôle
 de la présente session
 soient inscrits au rôle d'éva-
 luation de notre munici-
 palité; et que les 'changements'
 ainsi que les nouvelles
 évaluations soient également
 entrés au rôle d'évaluation
 tels que donnés par ce conseil
 à la présente session. *Adopté*

No d'ordre	Cadastre	Acq.	Pch.	Acquéreur	Vendeur	Evaluation Terrain	Construction
1	22			soustrait a	Adelson Doly	25.	25
2	293	27		Renier Erle	Oscar Guilbert	125.	
3	364	15	02	Houh Alfred	Napoléon Dupont	125	
4		17	04	Deigri Leon	remplace Cad. 293 par 283	100	
5	30	24	45	Duval Joseph	Duval Damas & Joseph	225	425
6	32	7	18	"	"	175	
7	29	11	40	"	"	125	
8	28	31	50	"	"	175	
9	27	1		"	"	10	
10	26	4		"	"	50	
11	488	29		Martin Conrad	Yves Alphonsine Dumais	75	275
12	174	84	25	Frédéric Didaer	Télesphore Fréchet	3750.	950.
13	175	3	50	"	"	25	
14		36	15	soustrait a	Wilfred Germain	340	50
15	291	40	50	Guilbert Tréfle	293 remplacé par 291	200	
16	291			"	qui soustrait 50 pch.		

11 Janv. 1934

No d'ordre	P	Cadastre	asp.	Pchu	Aiguereur	Tendeur	Evaluation terrain	construit
17		320	48	05	Trudel Yernandean	Tarent Guilbert	400.	100.
18		48		25	Oliva Guilbert		20.	
19		198	8	05	a soustraire a	Oliva Guilbert	20.	
20		323	10	55	Gotin Orila	de inconnu a crete	55.	
21		500	38		Gauthier Philfils	de Joseph Martin alic	75	150
22		507	20		"	"	45	
23		431	21	33	"	"	150	
24		516	38		"	"	150	
25		472	14		Thibeault Thibault	de Nap. Lessieur	30	150
26		474	13	66	"	"	10	
27		475	14	77	"	"	10	
28					Emile Lesmaris	remp Alf & Emile Lesmaris		
29	P	309	23		Laroche Eug	avec Mill Laroche	100	
30		411	35		avec Lesieur Josua	de Lesieur Josua	1000	500
31		417	32	77	"	"	1000	
32		438 439	60	00	milat Donat	de alphonse Patti	.60	
33		23	3		Dr G Delcharette	Ludger Rivara	450.	1050.
34		20		40	Desautniers Nestor	de Thibault Pothier Lucien	200	600.
35		25		75	Mercier Napoleon	de Pothier Lucien	100	200
36		25		25	"	"	35	100
37		25		50	Laetot charle	"	65	50
38		20		40	a soustraire a	Pothier Lucien	200.	600.
39		25		75	"	"	100	200
40		461	22		Municipalite de Point du Lac	Proprietaire	25	
41		376			Beaulieu Thibault	a ajouter maison	400	
42	P	564	17		soustraire a	Beaulieu Thibault	75	
43		19			Berthiaume Henri	chez aug. Garceau		50
44		441			Olivier albert	a ajouter		75
45					Martin Archill	avec de albert Lafard		
46					soustraire a	Adrien Bellemare	100.	
47		379	37	86	soustraire a	Helie Joseph	250.	
48		390	12	30	Thibeault Arthur	lui soustraire	300.	
49		389	16	15	a soustraire a	Thibeault Arthur	125.	
50		390 389	12	30	Thibeault Arthur	"	425	

La présente déclaration est pour attester l'exactitude des renseignements amendements fait au rôle d'évaluation de notre municipalité le onzième jour de Juin (1934) mil neuf cent trente quatre

Alfred Gorceaux Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Th. Hillie secondé par Mr le conseiller Philippi Denoncourt qu'il soit résolu d'homologuer le présent rôle d'évaluation tel que révisé et amendé par le conseil le onzième jour du mois de Juin mil neuf cent trente quatre

Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Mr le conseiller Philippi Denoncourt propose secondé par Mr le conseiller Harmis das Benoit qu'il soit résolu que Mr Albi Dupont inspecteur soit autorisé à faire la collection du coût de construction des deux ponts ayant rapport au procès verbal Fr. Ambroise Etienne
François et Charles

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Camille Biron secondé par Mr le conseiller Joseph Lesieur qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer la somme de \$5.92 cinq dollars

et quatrevingt douze centimes à Mr Ernest Coman insp. pour répartition route 4^e rang; Les sommes ci après inscrites devront être portées par le secrétaire trésorier pour collection au lieu de perception de notre municipalité, au nom de chaque propriétaire tel qu'en ci-après désigné^{es}

Stephen Broule	21	Victor abran	20 14 31 07
Lorent Pailli	14	Adrien Bellemar	100
Albert Bourassa	34	Adolphe Gauthier	34
Agapit Bellemar	35	Dionis Bellemar	28
Maria Giroux	94	Omer St Louis	83
succ Edmond Gauthier	21	Gaspard Milot	83
Donat Godebeis	21	Arthur Develuy	14

Adopté unanimement ^{total 592}

Il est proposé par Mr Joseph Desjardins secondé par Mr Philippe Dinoucourt qu'il soit résolu de clore la session

Adopté

Alfred Garsneau Maire
Joseph Karlin secrétaire trésorier

9 Juillet 1934

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session générale du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le neuvième jour du mois de Juillet mil neuf cent trente quatre à sept heures du soir.

Yurent présent Mr Alfred Guegan maire M. M. les conseillers Harmonidas Benoit Philippe Dénoncourt Désiré Benoit formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

Mr Joseph F. Hillis, conseiller: étant présent après le début de la session.

Après communication des minutes du procès verbal de la dernière session de ce conseil

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Dénoncourt secondé par Mr le conseiller Désiré Benoit qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du onzième dernier soit approuvé.

Adopté

1^{re} Communication de correspondances
reclamation pour contribution fonds
bâtisses et fees \$12.00

2 Comptes et rég. par M^{re} Leon Méthot ar.
daté 22 Juin 1934 re: information
affaire Rodin Etc

3 de la Ligue de Sécurité Publique de la Province de Québec daté 15 Juin par Arthur Gaboury sec-général

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Desnoyers secondé par Mr le conseiller Harmonidas Benoit qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer les comptes et sommes d'argent tels que ceux apici-

DE payer au trésorier de la province pour fonds bâtissés et juris annu comm. 4^o Juill 1934 la somme de douze dollars \$12.00

2 DE payer a Lion Méthot avocat pour ce qui concerne son compte daté 22 Juin la somme de vingt deux dollars $\frac{60}{100}$ \$22 $\frac{60}{100}$

3 Sur chèque reçu de Lion Méthot avocat au montant de \$16 $\frac{60}{100}$ re: Règlement affaire Godin.

Le secrétaire trésorier devra payer le compte de cours d'eau dont jugement a été rendu \$10.50 + 20% = \$2.10 = \$12.60 (Chargé au livre de Perception)

a succession J. Godin J.H.

il devra aussi payer a Adolard Schiltz 2% étant les 20% a lui de plus 2% comme témoin = quatre dollars $\frac{10}{100}$ \$4 $\frac{10}{100}$

Et payer a J. Hébert sec. tr. comme témoin adopté \$2.00

Mr le conseiller Désiré Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Philippe Déroucourt de donner avis à Mr R. H. Kiernan ingénieur l'ingénieur a été faite à par Mr Joseph Hillier que trois ponceaux sur la route nationale égoutter ses terres et situés sur le la-vo. 131 et l'autre sur 5 ne sont pas assez et sont la cause de dommages considérables à l'épouttement de ces deux terrains.

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE



N° 2210

Japhlucal Maître de poste.

DROIT si plus de 10c. C.

Veillez garder ce reçu. Il vous sera utile, s'il y a lieu de faire une enquête.

DROITS DE RECOMMANDATION POUR LE SERVICE INTERNE

Indemnité maximum de \$ 25 pour un droit de 10c.
" " " \$ 50 " " " 20c.
" " " \$ 75 " " " 30c.
" " " \$ 100 " " " 40c.

504B.-300,000-30-11.28

R. H. Kiernan sous-ponces

Le conseil demande à Mr l'ingénieur R. H. Kiernan de bien vouloir rendre justice à Mr Joseph Hillier adopté

C'est proposé par Mr le conseiller Horace Benoit secondé par Mr le conseiller Philippe Déroucourt qu'il soit résolu de clore la session. adopté

M. J. Joseph Martin secrétaire trésorier

Mr le conseiller Désiré Benoit pro-
 pose appuyé par Mr le conseiller
 Philippe Desnoeourt de donner
 avis à Mr R. H. Kiernan ing-
 enieur plainte a été faite à
 ce conseil par Mr Joseph Hiliu
 cultivateur que trois ponceaux
 traversant la route nationale
 servant à égoutter ses terres
 dont deux situés sur le ca-
 dastre No 131 et l'autre sur
 No cad. 135 ne sont pas assez
 profonds et ont la cause de
 dommages considérables à l'é-
 coulement de ces deux terrains.
 Le conseil demande à Mr
 l'ingénieur R. H. Kiernan
 de bien vouloir rendre justice
 à Mr Joseph Hiliu. adopté

C'est proposé par Mr le conseil-
 ler Hermias Benoit secondé
 par Mr le conseiller Philippe
 Desnoeourt qu'il soit résolu
 de clore la session. adopté

Mais
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le dixième jour du mois de septembre mil neuf cent trente quatre à sept heures du soir.

Surent présent Mr Alfred Garneau maire M. M. les conseillers Hormisdas Benoit J. Amill Biron et Philippe Denoncourt formant un quorum sous la présence de Mr le maire

Après communication des minutes du procès verbal de la dernière session de ce conseil; il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt appuyé par Mr le conseiller J. Amill Biron qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du 9^{me} juillet dernier soit approuvé
Adopté

1^{er} Communication de correspondance
Avis du sec. Prov. qui à partir du 1^{er} mai 1934 la pension d'un malade à l'Hôpital St Jean de Dieu a été portée à \$216.⁰⁰ soit 108.⁰⁰ par. Mun.

2^e Compte daté 3 Aout de la Corp. Mun. du Comté St Maurice pour cotisation année 1934 \$ 62.³⁴/₁₀₀

10 Sept 1934

3^{em} Requête par certains contribuables de la mun. de la paroisse de la Pointe-du-Lac daté 3/ septembre 1934, demandant à notre municipalité de faire installer et de payer l'entretien d'une lumière à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac.

La dite requête ayant été laissée sur la table pour considération

Il est proposé par Mr le conseiller Honorables Benoit secondé par Mr le conseiller Camille Biron qu'il soit résolu que les comptes présentés verbalement ou par écrit tels que pour spécifics soient approuvés par ce conseil, et que le secrétaire trésorier soit autorisé à en faire le paiement

4^{em} D'approuver et de payer à la corporation mun. du Pont de St Maurice pour répartition 1934 la somme de sixante et trois Dollars et $\frac{37}{100}$ \$ 63³⁷/₁₀₀

5^{em} D'approuver et payer à Mr Ernest Goulet inspecteur de voirie, pour Ble. en répartition pour réparation pont en bas route 7^{me} q. la somme de douze dollars et $\frac{84}{100}$ \$ 12⁸⁴/₁₀₀

Le secrétaire est autorisé par la présente à porter au livre de perception, et collecter des personnes dont les noms ci-dessous inscrits la somme d'argent désignée en rapport à son nom

10 sept 1934

Stephan Proulx	28	Arthur Desluy	5.24 19
Laurent Pailli	19	Adrien Bellemar	1.11
Wilfrid Gendron	23	Dionis Desautels	93
Victor Abreau	10	Adolphe Gauthier	45
Albert Bourassa	45	Agapit Bellemar	47
Gustave Bellemar	74	Nazaire Giroux	1.30
Dionis Bellemar	37	Omer St Louis	1.11
Louis St Louis	56	Succ. Edmond Gauthier	28
Dame des Frs Milot	1.11	Donat Godebois	28
J.H. Champagne	28	Gaspard Milot	1.11
Victor Paquin	93	Par. Donat Milot	37
	5.24		\$12.84

3. Approuvé et payer au secrétaire trésorier pour factures datées 22 août payés par le secrétaire à l'imprimerie form. Provincial 1.18

Mr le conseiller Philippe Dinocourt
 Donne avis de motion que à la prochaine session régulière de ce conseil qui aura lieu le huitième jour d'octobre prochain 1934 il sera passé un règlement fixant le taux par \$100⁰⁰⁰ Cent Dollars d'évaluation devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de notre municipalité pour faire le rôle général de perception pour l'année (1935) mil neuf cent trente cinq
 Pour pourvoir au coût de l'administration de ce conseil et de notre municipalité ainsi qu'au paiement ou amortissement de la dette contractée pour payer le coût de la route nationale.

Il est proposé par Mr le conseiller
Hormisdas Benoit appuyé par Mr
le conseiller L'ami Biron et ré-
solu de l'ordre la session.

Adopté

Alfred Garsneau Maire
Joseph Marin secretair & trésorier

PROCEZ-VERBAUX de QUEBEC

Municipalité de Pointe du Lac
A une session régulière du conseil
municipal de la municipalité
de Pointe du Lac tenue au lieu
ordinaire des dites sessions le huiti-
ème jour du mois de octobre
mil neuf cent trente quatre
à sept heures du soir pour dé-
libérer tous sujets dans l'intérêt
de notre municipalité et en
particulier passer en règlement
d'après l'avis de motion donné
à notre dernière session.
Furent présents Mr Alfred Garsneau
Maire M. M. les conseillers Hormis-
das Benoit Philippe Denoncourt
Joseph L. Hélie et Desiré Benoit
ce dernier étant présent après le
début de la session.

Après communication du pro-
cès verbal de la dernière session
du conseil Mr le conseiller Hormisdas
Benoit propose appuyé par Mr le con-
seiller Philippe Denoncourt qu'il

soit résolu que les minutes du procès verbal de notre dernière session daté dix septembre dernier soient approuvés adoptés

1^{re} Communication de correspondances
De Mr Oscar Morin avocat ancien sous-ministre aff. mun. dont bureau professionnel à Edifice Price, Québec

2^e Spéciment gratuit d'un no de la Revue municipale sollicitant abonnement

3^e Compte du service assistance public
Reclamation pour pension Lo Georges Pratte de la somme de \$3100 au 21 juin au 20 août 1933 à l'Hopital St Joseph
Shiviers

Budget approximatif des revenus et dépenses pour l'année 1935 pour faire le rôle général de perception. — Evaluation des biens imposables d'après le rôle d'Evaluation

\$317,071.00

REVENUS

Impôt foncier général sur Evaluation \$317,071.00 à 62% = 196,584

DÉPENSES

Deficit au 31 Dec. 34 sur Bte de billet prom

due à la caisse populaire Pte du Tac \$1250.00

Salaires 127.00, administration 40.00 assistance \$400.00 567.00

Cons. Conti 60.00 fuel 12.00 autres dépenses informat. 71.84 148.84

\$ 196,584

Revenu

Taxe foncière générale sur Eval. \$ 314,041. à 30% = \$ 95,131

Après examen d'un budget des revenus et des dépenses approximatifs prévus pour l'année 1935 mil neuf cent trente cinq et après lecture de l'avis de motion donné à la dernière session de ce conseil daté (10) dix septembre 1934.

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoucourt secondé par Mr le conseiller Joseph L. Kélin qu'il soit résolu que le règlement ci après inscrit fixant le taux de la taxe annuelle pour faire le rôle général de perception pour l'année (1935) mil neuf cent trente cinq soit passé et statué.

REGLEMENT ^{adopté} numéro 24 Vingt quatre

Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil ce qui suit
Que pour prélever la somme de (\$ 95,131) neuf cent cinquante et une piastres et trente et un centimes que le taux devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de Pointe au Lac soit fixé à 30^e trente centimes par cent piastres d'évaluation pour faire le rôle général de perception pour l'année (1935) mil neuf cent trente cinq; comme aussi pour pourvoir aux dépenses d'administration etc la somme approximative de

($\$ 715 \frac{00}{100}$) Sept cent quinze dollars et la balance ($\$ 236.311$) deux cent trente six dollars et trente et un centins pour payer un acompte sur balance d'un billet dû à la caisse populaire de la Pointe-du-Lac, pour paiement de la route nationale laquelle dette avait été contractée envers le gouvernement provincial.

Le règlement deviendra en force quinze jours après publication suivant la loi.

Alfred Garsneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Hamidas Benoit secondé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier devra commencer à charger, et faire payer l'intérêt pour les taxes de l'année (1935) mil neuf cent trente cinq que du premier janvier (1935) mil neuf cent trente cinq, quelle que soit la date de l'avis de la publication du rôle de perception.

adopté

Mr le conseiller Philippe Denoncourt propose appuyé par Mr le conseiller Hamidas Benoit qu'il soit résolu que ce conseil ordonne qu'à l'avenir d'ici à révocation de la présente résolution, les sessions régulières de notre conseil auront

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le douzième jour du mois de novembre mil neuf cent trente quatre à neuf heures du matin

furent présents Mr Alfred Garneau Maire MM. les conseillers Harmonidas Benoit Camille Biron Philippe Denoncourt et Désiré Benoit formant un quorum sous la présidence de Mr le Maire.

Mr le conseiller Désiré Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt qu'il soit résolu que le procès verbal en date du huit octobre dernier soit approuvé adopté

Communication de correspondances

1^{er} Extrait de la gazette off. 13 sept 1934 re: proclamation de préséance contre les incendies etc

2^e par M Gaboury re: affichage sécurité publique de la Province de Québec

3^e compte du Gouvernement re: réclamation de pension à l'Hôpital St Joseph pour T. G. Ratté

Il est proposé par Mr le conseiller Harmonidas Benoit secondé par Mr le conseiller Camille Biron qu'il

soit résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer ce qui suit pour comptes approuvés et présentés verbalement.

- 1^{er} De payer à la Caisse Populaire de la Pointe du Lac la somme de trente et une piastres et 25/100 \$31.25
pour 6 mois d'intérêt dû le 5^o Dec. prochain 1934 sur balance d'un billet de montant à \$1250⁰⁰
- 2 De payer à Orila Rouette pour service d'électricité à l'usage du Conseil anné 1934 3.00
- 3 De payer à J. Martin pour chauffage et entretien de la salle à l'usage du conseil 1934 6.00
pour timbre poste & acc 1.50 et pour papier falscap.
avis d'élction etc 1.16 = 2.66
et pour traict d'affichage d'avis public 2.30
\$11.36
- 4 De payer à P.V. Lyott facture date 20 oct. dernier Envelopes 63 + tablettes 25 88

adopté unanimement

Mr le conseiller Philippi Denoncours propose appuyé par Mr le conseiller Désiré Benoit qu'il soit résolu que Mr Georges Antoine Rouette soit nommé au même poste que d'habitude vérificateur des comptes de notre municipalité soit \$15⁰⁰/100 le secrétaire est autorisé à lui en faire le paiement

adopté

En conformité avec l'article 726 du Code de Municipalité le secrétaire trésorier comme communément

au conseil d'un état des arrerages dus pour
taxes municipales a notre Corporation
a 1933 inclus

année	Noms	Prof.	Parti No. du cadastre	Eval	chemins sitae int	Total
2	Abran Victor	Notaire		5725	116	40.08
3	Berthiaume Joseph	Cult.		250.		3.00
3	Blais Arsime	Boucher		200		2.78
2	Blouin Albert	Cult.		742		5.20
4	Blouin Lucien	"		350.		7.40
3	Bolduc Archill	"		200.		2.40
4	Brimbois Armand	"		710.		12.07
3	Crête Joseph & Sid	"		1546.		10.82
2	Demadais Elixandre			1000.		7.00
	Dupont Lindor			200.	54.74	5.44
3	Gauthier Aimé	Cult.		400.		4.80
2	Goldenburg Bros	Marchand	20	1800.		12.60
2	Guilbert Dame Emily			40.00		28
2	Houli Alfred	Cult.		16 25.		10.50
2	Houli Omer & ad.	"		38 50.		26.95
2	Livernoche Antoine			305.		2.14
4 1/2	Milot Denis	Cult.		500.	2.65	9.31
3	Milot Odilon	"		300.		3.60
4	Munic. d'Altona			25	10.81	71
2	Papin Edmond	"			8.15	3.43
2	Raiche Napoléon			500.		3.50
2	Rouette James			200.		1.40
6	St Louis Louis	Cult.		550.	473	15.46

Les arrerages ci haut inserés sont pour jusqu'a l'anni 1934 inc

Après examen des arrerages ci haut inserés
et de tout arrerages figurant au leur ceper-
ception. Mr le conseiller Philippe Denoncourt
propose appuyé par Mr le conseiller
Harmislas Benoit que les comptes des
arrerages de taxes municipals dus par
J.M.

12 Mars 1911

les personnes et propriétés dont les noms suivent

	Prof. Pédagogue	Eval.	Arrent.	chem.	inf.	Total
M. Kormisian	408, 368, 577	5725.	40.08.	116.	3.08.	
M. Victor Ahran	158, 404					
Arsène Blais	bouche, 273, 368	200.	2.78		.28	
Albert Blouin	cult 295, 560, 296, 311	742.	5.20		38	
Lucien Blouin	214, 293	350.	7.40		106	
Archille Bolduc	328	200.	2.40		25	
Armand Brimbais	543, 545, 485	710.	12.07		1.49	
Alexandre Démarais	2	1000.	7.00		.53	
Goldenburg Bras	20	1800.	12.60		.93	13.53
Omer Houle		3850	26.95		2.01	
Alfred Houle		1625	10.50		.79	
Antoine Limerocke	223, 227, 228	305	2.14		15	
Denis Milot		500.	9.31		1.25	
St Louis Louis		550	15.46	4.73	2.34	

soient transmis à un avocat des Trois-Rivières pour en faire la collection.

Le dit avocat est par la présente autorisé à prendre tous les moyens que la loi met à sa disposition pour recouvrer le paiement des sommes si haut épi-
cifiées par qui elle sont dues.

Le secrétaire trésorier est autorisé à transmettre ses comptes pour collection au dit avocat, à l'exception des comptes sur lesquels il aura reçu un compte raisonnable payant au moins la première année @ arrages & frais.

adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseiller H. Armisteads Benoit secondé par Mr le conseiller Camille Brun qu'il soit résolu de clore la session

Adopté
Alfred Garceau Maire
Joseph Martini secrétaire trésorier

Serment d'office
 Je soussigné Philippe Bouchard
 ayant été nommé par mes mes
 président de l'élection du maire
 et des conseillers de la corporation
 municipale de la municipalité de Pointe-
 du-Lac, devant avoir lieu, et dont
 la nomination aura lieu le neu-
 vième jour de janvier prochain 1935
 jure solennellement que je remplirai
 cette charge avec fidélité et justice
 et ceci au meilleur de mon juge-
 ment et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Philippe Bouchard

assument devant moi
 à la Pointe-du-Lac ce vingt
 cinquième jour de décembre
 mil neuf cent trente quatre
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Je Geo. Ant. Rouette, ayant été nommé
 vérificateur des comptes de la corporation muni-
 cipale de Pointe-du-Lac jure solennellement
 que je remplirai avec honnêteté et fidélité
 les devoirs de cette charge au meilleur de
 mon jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide

Assument devant moi
 à la Pointe-du-Lac ce vingt
 sixième jour de janvier
 mil neuf cent trente cinq
 Cinq Joseph Martin
 secrétaire trésorier Geo. Ant. Rouette

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac
 Je soussigné Léonide Benoit ayant
 été élu conseiller du Conseil municipi-
 cipal de la corporation municipi-
 pale de Pointe-du-Lac jure so-
 lennellement que je remplirai,
 avec honnêteté et fidélité, les de-
 voirs de cette charge au meilleur
 de mon jugement et de ma capa-
 cité. Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant

moi à la Pointe du Lac Léonide Benoit

ce vingt quatrième jour

du mois de janvier mil neuf

cent vingt cinq

Joseph Martin secrétaire trésorier

Je soussigné Alfred Garceau
 ayant été élu maire de la corporation
 municipale de Pointe du Lac jure
 solennellement que je remplirai
 avec honnêteté et fidélité, les
 devoirs de cette charge au meu-
 leur de mon jugement et de
 ma capacité. Ainsi que Dieu
 me soit en aide.

Assermenté devant Alfred Garceau

moi à la Pointe du Lac

ce vingt quatrième

jour du mois de janvier

mil neuf cent vingt

cinq. Joseph Martin

secrétaire trésorier

Je soussigné Philippe Danneourt et
 Joseph Hillie ayant été élu conseil-
 ler du conseil municipal de la cor-
 poration municipale de Pointe-du-Lac
 jure solennellement que je rempli-
 rai avec honnêteté et fidélité les
 devoirs de cette charge au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité
 ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi

à la Pointe-du-Lac ce 10th Danneourt
 onzième jour de Février Joseph Hillie
 mil neuf cent vingt cinq
 Joseph Hillie
 secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de la Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le onzième jour du mois de février mil neuf cent trente deux à neuf heures du matin furent présents Mr Alfred Garcia maire M. M. les conseillers Honorables Léonidas Benoit Léonidas Benoit Joseph Héliu Philippe Denoycourt Joseph J. Hélie, et Désiré Benoit formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

Rapport au conseil de l'élection du maire et des conseillers de cette municipalité en date du 19) neuf février dernier

A la dite élection il a été présenté comme candidat à la mairie Mr Alfred Garcia industriel et comme conseillers M. M. Philippe Denoycourt pour siège No un Léonidas Benoit pour siège No quatre et Joseph Héliu pour siège No (6) siége / lesquels n'ayant pas eu d'opposition ont tous été élus par acclamation

Mr Philippe Bouchard Président

Après communication des minutes et procès verbal de la dernière session

de ce conseil. Il est proposé par
 Mr le conseiller Désiré Benoit secon-
 di par Mr le conseiller Joseph Thil-
 gué il soit résolu que le procès
 verbal en date du douze novem-
 bre dernier soit approuvé.
 Adopté

Le secrétaire trésorier donne
 communication des correspondances
 suivantes :

1^{re} au directeur de l'assistance
 publique par Mr Roméo Can-
 tin Comptable, en date du
 14 novembre 1934 ré: Compte Louis
 Georges Pratte à l'Hôpital St Joseph
 Trois Rivières, pension 31 jours = 31⁰⁰/₁₀₀
 ainsi que papier de l'Honorable
 J.R. Laoureux magistrat de
 district ré: pension H.G. Pratte daté
 25 sept. 1934 à 3 Rivières Copie de ori-
 ginal au Greffe de la cour de magistrat

2^e Réception de Mr J. Far-
 lest sequestre officiel d'un propo-
 sition de concordat par Pierre Moisan
 Pointe du Lac re taxes dues
 à notre corporation daté 29 nov 1934

Le secrétaire trésorier soumet
 au conseil l'état des comptes
 de la corporation municipale de
 Pointe du Lac pour l'année 1934
 mil neuf cent trente quatre les-
 quels ont été vérifiés par Mr Geo-
 rges Rouette vérificateur autorisé
 voir Bulletin mun. jan. fév. 1934

Après examen des dits comptes
revenus et dépenses recettés et di-
boursés, actif & Passif pour l'année
1934 mil neuf cent trente quatre

Il est proposé par Mr le
conseiller Philippe Democourt
secondé par Mr le conseiller
Hermidas Benoit qu'il soit
résolu que les comptes de notre
corporation municipale pour
l'année (1934) (mil neuf cent trente
quatre tenu par Joseph Martin
pêtre soient approuvés tels qu'ils
sont acceptés unanimement

Il est proposé par Mr le conseil-
ler Léonide Benoit secondé par
Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il
soit résolu que les comptes
ci-dessous spécifiés, présentés
verbalement, ainsi que le pai-
ement en acompte sur billet
du à la caisse populaire de la
Pointe du Lac soient approuvés
par ce conseil et que le secre-
taire trésorier soit autorisé
à en faire les paiements.

75

D'approuver et de payer à la
caisse populaire de la Pointe du Lac
la somme de \$350.⁰⁰ trois cents cinquante
piastres, plus intérêt à date sur la
dite acompte \$3.²⁵/₁₀₀ trois dollars et vingt et
un centin, total \$353.²⁵/₁₀₀
ce dit paiement pour la dette contractée envers
le gouvernement de la province pour la route nationale
et dont la balance due sera

de \$900⁰⁰/₁₀₀ avec intérêt à 5% à compter du 5 décembre 1934

2^{en} D'approuver et de payer à Arthur Spemard agent la somme de 10⁰⁰/₁₀₀ dix dollars pour prime assurance de fidélité du secrétaire trésorier à la Compagnie La Providence. 10,00

3 D'approuver et de payer de caisse à caiser 75% sur taxes municipales sur évaluation de \$4800⁰⁰/₁₀₀ d'après franchise accordé par ce conseil à la Chaulinigan Water and Power Company dix dollars et ⁸⁰/₁₀₀ \$10.80

4 D'approuver et de payer au secrétaire trésorier pour timbre poste et accis la somme de trois dollars 3,00

Le secrétaire est autorisé à faire tous les paiements ci haut inscrits

Adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseil Philippe Denoncourt, seconde par Mr le conseiller Joseph Hélie que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer à Joseph Garciau la somme de \$200 pour Location de Election, et à Mr Philippe Bouehard la somme de 200 de présidence d'élection. Adopté unanimement

Mr le conseiller Desiré Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Hélie Mr le maire devra signer renouvellement certificat de police ass. fidélité No C-35883 du secrétaire trésorier (certificat vérification) adopté

11 Jan 1935

Demande au conseil par Mr Adélaïde
Moutour de faire faire un procès ver-
bal pour le cours d'eau qui descendent
sur sa ferme.

Il est proposé par Mr le conseil-
ler Philipp Denoncourt secondé
par Mr le conseiller Desiré Benoit
qu'il soit résolu de demander
à Mr Marcil agronome régional
à Louisenille si l'ingénieur du
Gouvernement aurait le privilège
de venir dresser un procès verbal
sur le cours d'eau lequel se trouve à
passer sur la ferme de Mr Adélaïde
Moutour. Une réponse à ce sujet
obligera le conseil.

adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseiller
Harmidas Benoit secondé par
Mr le conseiller Léonide Benoit
qu'il soit résolu de clôturer la
session.

Adopté

Alfred Garsneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

11 mars 1935

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le onzième jour de mars (1935) mil neuf cent trente cinq à neuf heures du matin furent présents Mr. Alfred Garcián maire M. M. les conseillers H. Armidas Benoit Léonide Benoit Joseph Hélie Philippe Dénon Court Joseph Y. Hélie et R. Bégin sous la présidence de Mr le maire

Après communication des minutes du procès verbal de la dernière session de ce conseil —

Il est proposé par Mr le conseiller Léonide Benoit et secondé par Mr le conseiller Joseph Y. Hélie qu'il soit résolu d'approuver le dit procès verbal en date du onze février dernier
adopté

Communication de correspondance
de Mr Elphège Marseille, agronome régional. Daté Louiseville, 18 fév 1935
répondant à une résolution de ce conseil et notant que Mr B. Pelland instructeur en drainage, est absent, et qu'à son retour demandeur lui sera fait de considérer pour décan M. Adolphe Montour

Mr le Maire de notre municipalité informe le conseil que la durée du temps exigé par la loi pour nommer les officiers de voirie et autres officiers municipaux étant échu; le prie de procéder à la nomination de leur successeurs.

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hillier secondé par Mr le conseiller Philipp Denoncourt qu'il soit résolu de procéder à la nomination des inspecteurs de voirie, inspecteurs agrair, et des officiers municipaux de notre municipalité.

Le grand chemin du roi dans le haut de la paroisse depuis la terre de Mr Charles Lesieur cadastre 143 ou 152 jusqu'au Numéro du cadastre (131) cent trente et un, inclusivement.

L'inspecteur nommé est Mr Joseph Carceau.

Le grand chemin ou chemin du roi depuis La Rigue de la Banlieue jusqu'à chez Mr Cyrille Rouette Numéro cadastre (38) trente huit exclusivement La route des Duval comprise jusqu'au 2^{ème} rang.

Et de plus le pont Levernoch.
L'inspecteur nommé est Mr Armand Mari.

Le grand chemin depuis chez Mr Cyrille Rouette cadastre Numéro (38) trente huit inclusivement jusqu'au Numéro (58) cinquante.

H Guilbert
arc Sells

Huit exclusivement et de plus la route
Levernock. —
L'inspecteur nommé est M^r Albert Prince

a Bourassa

Au deuxième rang depuis chez M^r
Edmond Guilbert Numéro du cadastre (251)
deux cent cinquante et un exclusivement
jusqu'à la ligne St^e Marguerite
L'inspecteur nommé est M^r Lucien Pothier

E Lameris

Le troisième rang depuis le pont
comme sous le nom de Herbert Trotter, ^{No cad. 277-278}
jusqu'au (H) quatrième rang y com-
pris la route chez Elziah Dupont
et la route en avant chez Albert Blewin
Ainsi que le rang compris
L'inspecteur nommé est M^r Boile Camirand

M^r D. Dupont
albi Dupont

La concession St Charles depuis le nu-
méro du cadastre (355) trois cent cin-
quante cinq du cadastre officiel
exclusivement jusqu'à la profon-
deur du cinquième rang y
compris la route Syrell Minville
et y compris le pont chez Adolphe
Duplessis

L'inspecteur nommé est M^r Raoul Godin

La route du cinquième rang y
compris le gardon du (6^{me}) sixième
rang.

P. Rheault

L'inspecteur nommé est M^r Alexis Merrill

Le (7^e) septième rang depuis l'ex-
trémité Nord est du (6^e) septième

rang jusqu'à la terre de J. A. Edmond Gauthier Cadastre (573) cinq cent soixante et treize exclusivement y compris la route du (6^{me}) sixième rang

E. Comeau

L'inspecteur nommé est Mr Hilarion Blais

Le septième rang depuis l'extrémité sud ouest du dit (7^{me}) septième rang jusqu'à la terre de J. A. Edmond Gauthier Cadastre (573) cinq cent soixante et treize inclusivement; y compris la petite route du (7^{me}) septième rang

M. Houde

L'inspecteur nommé est Mr J. M. Berthiaume

La route de l'Acadie depuis le grand chemin jusqu'à la ligne d'Yamachiche par le (2^{me}) deuxième rang

J. Berthiaume

L'inspecteur nommé est Mr Gilbert Lafontaine

La concession St Nicolas chez Mr Orila Vincent jusqu'à l'extrémité du rang St Nicolas

Ones Desautels

L'inspecteur nommé est Mr Edmond Pagnon M. A. R.

Depuis le rang St Nicolas pris du numéro du cadastre (493) quatre cent quatre vingt treize jusqu'à la ligne d'Yamachiche par le (2^{me}) deuxième rang y compris la route de l'Alfred Garceau

amendé
13/Janv 1934
Pg 124

L'inspecteur nommé est Mr Azapit Lafard Jos Garceau

Le village des Garceau depuis la route de l'Acadie jusqu'à numéro (354) trois cent cinquante quatre et (355) trois cent cinquante cinq

L. Pailli

11 mars

exclusivement.

a Berthiaume

L'inspecteur nommé est M. J. A. Édouard Gauthier

A la charge d'inspecteur municipal pour la municipalité de Pochette-du-Lac

L'inspecteur nommé est M. Arthur Thibeault

L'inspecteur agraire nommé pour l'arrondissement de Champeigne Numéro (1) Un comprenant le territoire situé et désigné comme suit; le rang de l'Acadie, rang St Joseph, et Saint Nicolas, et le village des Carcan est M. Louis Gradel

b. Lesieur

L'inspecteur agraire nommé pour l'arrondissement de Champeigne Numéro deux (2), comprenant le territoire situé et désigné comme suit; sur le chemin de la Banlieue du numéro du cadastre (1) Un jusqu'au numéro du cadastre (57) cinquante sept inclusivement et en plus tous le rang St Marguerite et le rang des petites terres, et le rang au Village des Crits est M. Azari Boucher

ath Criti

L'inspecteur agraire nommé pour l'arrondissement de Champeigne Numéro (3) Trois comprenant le territoire situé et désigné comme suit. Cette arrondissement

comprend le reste de la municipalité, soit le rang St Charles, le 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, et 7^{ème} rang, et dont l'inspecteur nommé est M. Ernest Comeau

Les estimateurs nommés pour faire le rôle d'évaluation de la municipalité de Pointe du Lac sont MM. Augusto Garceau, Omer Houle, Adolphe Schiltz

Les gardiens d'enclos nommés sont MM. J. Bts Berthiaume & Pim. Moisan

Le vérificateur des comptes de notre municipalité nommé est M. Geo. Ant. Rouette
adopté unanimement

M. le conseiller Harmidas Benoit propose appuyé par M. le conseiller Léonide Benoit, qu'il soit résolu que ce conseil ordonne qu'à l'avenir jusqu'à révocation de la présente résolution, les sessions régulières de notre conseil auront lieu à sept heures du soir
adopté

Il est proposé par M. Léonide Benoit & secondé par M. Harmidas Benoit qu'il soit résolu de clore la session
adopté

Alfred Garceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Je Arthur Thibeault ayant été
nommé inspecteur municipal
de la municipalité de Pointe du
Sac jure solennellement que je
remplirai avec honnêteté et
fidélité les devoirs de cette charge
au meilleur de mon jugement
et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en
aide

Assermenté devant Arthur Thibeault
maire à la Pointe du Sac
le vingt septième jour
de mars mil neuf cent vingt
cinq. Joseph Martin
secrétaire trésorier

Je Rasoul Godin ayant été nommé
inspecteur de voirie de la
municipalité de Pointe du Sac jure
solennellement que je remplirai avec
honnêteté et fidélité les devoirs de
cette charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
assermenté devant moi Rasoul Godin
à la Pointe du Sac
le quatorzième jour
de mai mil neuf
cent trente cinq
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Le Edmond Paquin ayant été nommé
inspecteur de voirie au St Nicolas de la
municipalité de Pointe du Lac, jure
solemnellement que je remplirai avec
honnêteté et fidélité, les devoirs
de cette charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
assermenté devant

moi à la pointe du Lac

le dix huitième jour le Edmond Paquin
du mois de Juin (1935)

mi-neuf-cent-trent-cinq

Joseph Martin secrétaire trésorier

Le Gilbert Lafontaine ayant été
nommé inspecteur de voirie de la
municipalité de Pointe-du-Lac jure
solemnellement que je remplirai avec
honnêteté et fidélité, les devoirs
de cette charge au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

assermenté Gilbert Lafontaine
devant moi

à la Pointe du Lac

le dix huitième jour

de Juin mil-neuf

cent-trent-cinq

Joseph Martin

secrétaire trésorier

13 mai 1935

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la Municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le (13^e) treizième jour de mai (1935) mil neuf cent trente cinq à sept heures du soir furent présents M. M. Alfred Garceau Maire M. M. les conseillers Harmonidas Benoit, Léonidas Benoit Joseph Hélie Philippe Denoucourt et Joseph Hélie formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session Mr le conseiller Joseph J. Hélie propose secondé par Mr le conseiller Philippe Denoucourt que les dites minutes du procès verbal en date du 11 Mars 1935 soient approuvées.

Adopté

1^{re} - Communication de correspondances
De Mr Georges Makené daté 12 Mars 1935
re: loi & réf. des mauvaises herbes

2^e - Rapport du Dr Bossinotte de l'Unité Sanitaire daté 8 av. dernier

3^e - Reclamation du Gouvernement Pro
pour pension services d'Hopitiaux
d'Albino. a St Michel archange
pour année 1934 \$599.73

4. Reclamation par J. Emile Ferron avocat de L'Assommoir date 7^{me} mai 1935 reclamant la somme de \$700 de dommage subis par armand Le-page cultivateur de la paroisse de St Leon par le mauvais entretien du chemin dans un pati presque a la sortie du bois rang St Marguerite lesquels dommages a sa voiture pour le montant sus dit, plus avis \$2.¹⁵/₁₀₀

5. Demande par Mr Orila Vincent date 12 mai 1935 de faire faire les fosses separant sa terre de la route St Nicolas

Il est propose par Mr le conseiller Philippe Denoucourt secondé par Mr le conseiller Hermisda Benoit qu'il soit resolu que les comptes ci-apres designés soient approuvés par ce conseil et que le secretaire tresorier soit autorisé a en faire le paiement. a savoir

1^{re} Que la reclamation par le Gouvernement provincial de Québec de la somme de (\$599.⁷³/₁₀₀) cinq cent quatre-vingt dix neuf piastres et soixante et treize centimes pour la demi-pension d'entretien d'alienés de notre municipalité pour l'année (1934) au Hopital St Michel archange soit approuvée et payée

13 mai 1935 87

2^o Que le paiement fait par le secre-
taire tresorier le 1^{er} avril dernier
au Tresorier provincial pour la
pension a l'Hopital St Joseph de
Trois Rivières de Louis Georges
Pratte soit approuvé dont la
somme est trent et un dollars \$ 31.00
d'après jugement daté 215 sept 1934
par J. R. Laourseur Mag. du district.

3^o d'approuver et payer au secretaire
tresorier trois mois de salaire
du 1^{er} Janv au 1^{er} avril 1935 31.²⁵/₁₀₀

adopté
Il est proposé par Mr le conseiller
Léonide Benoit secondé par Mr
le conseiller Joseph Héliu
qu'il soit résolu d'approuver
les comptes des inspecteurs
de voirie; présentés verbalement
pour travaux fait sous
leur ordre dans les chemins
publics de notre municipalité
tels que nous spécifier
lesquels comptes devront
être portés par le secrétaire
tresorier pour collection
au leur de perception de
notre municipalité au nom
de chaque propriétaire débiteur
tels que ci après désignés

Par Mr Emil Lesmeris inspecteur

cad	Pour repartition	est. Dupont	roule Dupont	roule Melith	Total
	Robert Thiffault	22		21	43

cad	Montant Reporté	cote Dupont	Route Dupont	Route Millett	Total
300	Joseph Larouche	.63			60
299	"	.65			62
297	Lindore Dupont	45	90		135
288	Mun. de Pointe au Lac	43	86		129
216	Dame David Janvier				36
215	"				36
223	Antoine Lévernoche				7
De payer à l'insp. Emil Lesmeris					6.36

Pour répartition route St. Nicolas

insp. Mr Omer Desaulniers

Charger au compte de	José Paquin	36
Leon Gerardin 09	Adrien Bellemare	9
448 449 Dame Azarias Fortin 05	Emil Desaulniers	9
Louis St Louis 23	Mari Louis Ricard	5
Honorius Gauthier 5	Esari Bourassa	5
Fredy Diamond 12		
461 Mun. de Pte du Lac 3		

\$1.21

Pour répartition poste Bisson

de charger au compte de

	Adrien Bellemare	15
449 Dame Azarias Fortin 5	Omer Paquin	78
		98

Pour répartition poste Denis Milot

481 Dame Azarias Fortin 4	Ferd. Diamond	23
Honorius Gauthier 9	Mun. de Pte du Lac	05
Leon Gerardin 18		59
De payer à l'insp. Omer Desaulniers 9		Total 2.48

Pour répartition route Briss. Quilato en bas

insp. Laurent Paille

de charger au compte de Victor Abran 404 406

		99
--	--	----

Pour répartition route mes. Deslauriers

de charger à Armand Brumbeis 4 481

Alphonse Dumais	08
Omer Paquin	1.93
Edmond Paquin	1.53

Bledupar Dinis Milot 1.02
 De payer a l'inspecteur Laurent Paille No 8559

Répartition route du 4^e rang, Ernest Comeau Ins.
 de charger en compte de Adolphe Gauthier 215
 Dame David Janvier 32 Agapit Bellemare 26
 Edmond Trichette 25 Adolphe Bellemare 21
 Mrs. & Emil Gauthier 24 Nazaire Grouse 73
 Stephen Proulx 16 Gustave Bellemare 42
 Donis Desaulniers 52 Omer St Louis 62
 Victor Abran 06 Louis St Louis 32
 Adrien Bellemare 62 suc. Edm Gauthier 16
 Albert Bourassa 25 Dame Tom Frost Milot 62
 Donat Godbois 16 Arthur Dereluy 11
 Car. & Donat Milot 21 Wilfrid Gendron 13
 De payer a l'inspecteur Ernest Comeau 659

Le secrétaire trésorier est
 autorisé a faire les paiements
 tels que ci haut spécifiés
 Adopté

Il est proposé par Mr le conseil-
 ler H. Amisadas. Benoit secondé
 par Mr le conseiller Léonide Benoit
 qu'il soit résolu que le secré-
 taire trésorier devra aviser
 Mr l'inspecteur Agapit Tafard
 par avis écrit, donné de main a
 main ou expedier par lettre recom-
 mandée qu'il devra faire faire
 les parts de clôture de la Côte
 Des Lauriers par les intéressés
 et de faire faire une répartition pour
 en connaître les intéressés, s'il y
 a lieu

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hilli secondé par Mr le conseiller Lionel Benoit qu'il soit résolu que Mr Adilard Montour soit avisé par lettre recommandée ou signifiée de voir à régler la réclamation de sept piastres plus $2\frac{15}{100}$ pour frais d'avocat Et. Emile Ferron de Louisi Ville, pour dommage subis à la voiture de Mr Armand Lesage cultivateur de St Lion par le mauvais état de votre chemin dans la Côte rang St Marguerite. et devant de régler la dite réclamation Mr Adilard Montour sera tenu responsable des frais y occasionnés.

Adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph J. Hilli secondé par Mr le conseiller Harmonidas Benoit qu'il soit résolu de clore la session. Adopté

Alfred Garceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

10 Juin 1935 91

Province de Québec
Municipalité de Pointe du Lac
A une session régulière du
conseil municipal de la
Municipalité de Pointe du
Lac tenue au lieu ordi-
naire des dites sessions
le dixième jour de Juin
mil neuf cent trente cinq
à sept heures du soir
sont présents Mr Alfred
Gardan maire, M. les
conseillers Harmonidas Benoit
Léonidas Benoit Joseph Nelli
et Philippe Demonceau
formant un quorum sous
la présidence de Mr le maire

Après communication des déli-
berations du conseil de notre der-
nière session. Mr le conseiller
Harmonidas Benoit propose
appuyé par Mr le conseiller
Léonidas Benoit que les
minutes du procès verbal
de notre session datée treize
mai dernier soient approu-
vées

Adopté

Correspondances. par avis par
Mr Adélard Montour daté 10
Juin 1935, prisant le conseil qui
est décidé de ne pas continuer le
procès verbal dont il a fait la demande
re: cours d'eau s'écoulant par sa terre

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hill secondé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt qu'il soit résolu d'approuver et payer les comptes présentés verbalement tels que sous spécifiés
 1^{er} d'approuver et payer à la caisse populaire de la Pointe du Lac pour 6 mois 7 6/100 d'intérêt du 5 Dec. 1934 au 11 Juin 1935 sur une balance de billets étant de \$900.00, la somme de vingt trois dollars 7 25/100 \$23²⁵/₁₀₀ payant ainsi l'intérêt au 11 Juin 1935

2. d'approuver et payer au secrétaire trésorier pour achat de papeteries tel que indiqués sur reçu daté 27 mai 1935
 No 146 1 cahier Blancs de rien, 5 1/2 doz feuilles de rôle d'évaluation à 90° = \$4.95 courses et certificats de rôle Eval 48 total 6.23
 cette dite somme ayant été payé par bon de poste par le secrétaire à l'imprimerie Farm. Prov. Fairbairn 2ur.

Le secrétaire trésorier est autorisé à faire ces paiements

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt secondé par Mr le conseiller Hermidas Benoit qu'il soit résolu que Mr le Maire et le secrétaire trésorier, ou un d'eux soit autorisé à prendre les informations d'un avocat en fin de justifier

10 Juin 1935

93

la réclamation ou demande faite
par Mr Onila Vincent datée le
Douze mai 1935 demandant
de faire faire des fosses répa-
rant sa terre et la route St Nicolas

adopté
Mr le conseiller Philippe Denou-
court donne avis de motion
qui à la prochaine session
régulière de ce conseil qui
aura lieu il sera passé
un règlement défendant
le stationnement de voitures
et automobiles sur les che-
mins publics de notre mu-
nicipalité, sous peine de
pénalité.

Il est proposé par Mr le consi-
ler Joseph Héliac et accordé par
Mr le conseiller Léonid Benoit
qu'il soit résolu de clare
la session

adopté
Alfred Garsau Maire
Joseph Martin secrétaire, trésorier

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le huitième jour de Juillet 1935 mil neuf cent Trente-cinq à sept heures du soir furent présents Mr Alfred Garceau maire M. H. les conseillers Harmonidas Benoit Philippe Denoucourt Joseph L. Hillier Desrosiers Benoit et Joseph Hillier formant en quorum sous la présidence de Mr le maire

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session Mr le conseiller Harmonidas Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Hillier qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du dix Juin dernier soit approuvé adopté

Communication de correspondance
* Reclamation de la somme
96¹⁵ par la Municipalité au compte de St Maurice et cotisation de l'année 1935 par Evaluation
A317.146. a 30^e par 1000

2^e résolution du conseil du comté
St Maurice daté 12 Juin 1935
re: rôle d'évaluation soient
être estimés à la valeur réelle

3^e avis par Duplessis l'anglais
& Lamoth avocats que Mr
Orla Vincent se plaint que
le conseil refuse de prendre les
moyens nécessaires pour que
les fossés longeant sa terre
dans la route St Nicolas soit
entretenus par les intéressés
à la route, à défaut de quoi
poursuite sera intentée contre
notre municipalité.

Il est proposé par Mr le con-
seiller Philippe Denoncourt
accordé par Mr le conseiller
Joseph G. Hélin qu'il soit
résolu d'approuver et payer
le compte, Reclamation de
la municipalité du comté de
St Maurice pour cotisation
de l'année 1935 sur évaluation
de \$ 317,146 à 30 cts par \$100
= quatrevingt quinze dollars + 150⁰⁰ / 95.15
compris compte comité sanitaire.

Le secrétaire est autorisé à
en faire le paiement

adopté

Mr le conseiller Desiré Bessit
propose appuyé par Mr le
conseiller Joseph G. Hélin

qu'il soit résolu que Mr Arthur
 Pomeau soit nommé inspec-
 teur de voirie en rempla-
 cement de Mr Hilarion Blais
 pour le septième rang depuis
 l'extrémité nord est du lot
 septième rang jusqu'à la
 tour de la Camille Gauthier
 cad 573 exclusivement et
 compris la route du sixième
 rang adopté

Il est proposé par Mr
 le conseiller Philippe Desrosiers
 secondé par Mr le
 conseiller Désiré Bessit qui's

solu que la resolu-
 tion soit au conseil et
 daté du 1^{er} juillet
 devant au Gouverne-
 Provincial l'argent
 pour grever
 le chemin à par-
 tir des limites du chemin
 requise à venir au

village de la Pointe du Lac
 environ trois milles soit
 approuvé par ce conseil
 adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseil-
 ler Joseph L. Hélin secondé
 par Mr le conseiller Armisdes
 Bessit qu'il soit résolu
 que le Secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

N° 2755

Supplément
 autre de poste.

DROIT si plus de 10c. C.

Vous devez garder ce reçu. Il vous sera utile, s'il y a lieu de faire une enquête.

DROITS DE RECOMMANDATION POUR LE SERVICE INTERNE

Indemnité maximum de \$ 25 pour un droit de 10c.
" " " " " 20c.
" " " " " 30c.
" " " " " 40c.

501B.—300,000—30-11.28



soit autorisé à faire la réparti-
tion de la route de l'acadie d'ici
quant la longueur de clôture
se faire par chaque proprié-
taire d'après règlement No 14
daté 9 Dec 1930 lequel règlement
amende le procès verbal en
date du 11 août 1894 -

la dite répartition devra
être transmise à Mr l'inspec-
teur Gilbert Lafontaine qui
devra chaîner les parts de
chaque propriétaire

Il est proposé par Mr le
conseiller Désiré Benoit re-
çudi par Mr le conseiller Joseph
L. Hélie qu'il soit résolu
de clore la session

Adopté

Alfred Garsneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

serment
d'office

Je Arthur Garsneau ayant été nommé inspec-
teur de voirie de la municipalité de Pointe du Lac
jure solennellement que je remplirai
avec honnêteté et fidélité les devoirs de
cette charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité. ainsi que Dieu
me doit en aide.

assermenté devant Arthur Garsneau
moi à la Pointe du Lac

ce quatorze juillet mil neuf cent trente cinq
Joseph Martin secrétaire trésorier

9 sept. 1935

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le neuvième jour de septembre mil neuf cent trente-cinq à sept heures du soir pour considérer tout objet dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier l'homologation de la répartition de la route de Macadie; et du rôle d'évaluation de notre municipalité dont avis public en date du 31 juillet a été publié que le dit rôle d'évaluation serait homologué, réviser et homologué par leur

Présent: M. Alfred Garsneau maire
M. les conseillers Harmonidas Benoit
Joseph Hélie, Philippi Denoncourt et
Joseph L. Hélie formant un quorum
sous la présidence de notre maire

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session
M. le conseiller Philippi Denoncourt propose approuver par M. le conseiller Joseph L. Hélie que le procès verbal de notre dernière session daté 12 juillet dernier soit approuvé

adopté

Communication de correspondance

- 1^{re} de M. Paul Lasserre et Hyacinthe Fabriceau de Tole gaudre à courtois, va Lambert
- 2 de M. Forêt réquêtre officiel daté 25 juillet 1935 re: proposition de concordance

9 Sept 1935 ⁹⁹

par Théodore Thibeault. La date de l'assemblée n'étant pas spécifiée

- 3 réclamation Batisse & Juris \$ 12,00
- 4 Requête re: route St Nicolas signation Mincip
- 5 lettre ovila Vincent date 3 sept 1935 re: évaluation de ses propriétés

Repartition de la clôture et route de l'Acadie sur le grand chemin route National

Lequel ordonné par ce conseil a sa dernière session et dont avis public a été publié le 10 août 1935 que la dite répartition serait homologuée par ce conseil ce jour.

Laquelle répartition a été transmise à Mr l'inspecteur Gilbert Lafontaine qui en a donné les parts aux intéressés.

inscris dans reg.

Numéros cadastre

Noms

Asp. Pêche Total Pedit Pess de clôture

382	Ovila Vincent	54			
166	" "	1 50			
160	" "	55	56 05	166	
383	Maxime Houle		51 00	151	
386	Lorenzo Berthiaume		28 75	85	
387	Alfred Houle		20	59	
147	Arthur Thibeault		7	20 6	
152	Carolus Lesieur	10			
143	" "	34	47	139 3	
155	Omer Houle	7			
156	" "	5			
152	" "	5			
152	" "	52	69	204 6	
154	Alfred Rivard		47	139 6	

Numero du cadastre	Noms	Revenu perçu	Total	Paid pour détour
158	Victor Abron		60 00	178. 0
174	Didace Fréchette	84. 25		
173	" "	1 50	87 75	260. 3
174	Noé Milot	75		
166	" "	1	1 75*	5-3
171	Mois Gravel	72		
168	" "	3 20		
158	" "	40	115 20	241-3
162	Eugène Rivard		2	6-
165	Athanas Houle	64		
169	" "	60		
170	" "	60		
164	" "	72	2 56	7-6
141	Succession d'Isidore Berthiaume		84 *	249-
139	Joseph Garceau	34 50		
385	" "	32		
139	" "	16		
138	" "	48		
383	" "	10	140 50	415
154	Philippe Bouchard		1 50	4 6
153	Théodore Beaulieu		2 67	7 6
147	Dominique ovid. Sekilz	23		
148	" "	71	23 71	70-6
147	Roland Crête		2	6-
148	Émile Garceau	2 00		
146	" "	91	2 91	8-6
152	Juliana Dugré		4	12-
150	J. Thomas Rouette		1	3-
167	Georges Fournier		1 75	5-3
161	Ernest Comeau		1 75	5-3
144	Euchariste Biron		3 00	9-
166	Renier Crête		1	3-
151	Aimé Berthiaume		1	3-

Numero du cadastre	Noms	Septants piches	Total	Poids piches	Poids de cloture	
142	Harmidas Benoit		4	50	13.6	
144	Lucas Bolduc		3		9	
largeur terrain chemin C.P.R. exclue				873 30	2584	Poids de longueur

Il est proposé par Mr le conseiller Harmidas Benoit secondé par Mr le conseiller Joseph Hélie que la répartition de la route de l'accès désignant les parts de cloture et chemin aux intéressés soit homologuée par le conseil tel qu'il en a été inscrite au livre des délibérations adoptées.

Alfred Garceau Maire
Joseph Martin secrétaire

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Dénoncourt secondé par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu de procéder à l'examen et à la révision du rôle de réévaluation de notre municipalité conformément aux articles 654 + 663 etc. lequel rôle a été préparé par les estimateurs de notre municipalité et déposé au bureau du secrétaire trésorier le 22 juillet dernier.

Noms	Parcelle	Superficie	Propriétaire	Superficie	Superficie	Montant
1	1	135	Henry Hélie	1	33-50	1250 \$ 550
2	2	136	" "	1	35	2
3	3	379	" "	2	37-86	230
4	4	380	" "	2	1-50	20

No	Ordre	Cad	Propriétaires	sq	ap	Ph	terram	const.	Eval.	Vendeurs	const.
5	22	382	Orfila Lineen	2	54-				1200.		825.
6	26	160	"	"	1	-55			10.		
7	25	595	"	"	7	18.45			100.		
8	24	426	"	"	7	10-79			200.		
9	27	581	"	"	7	23-50			150.		
10	28	598	"	"	7	31			350.		
11	29	1124	"	"	7	13			200.		
12	451	7	Emili Lesmeris	2	15				450.		
13	222	564	Arthur Martin	7	17				75.		
14	590	519	Edmond Dubois	5	21.50				200.		
15	590	519	Archille Beaulieu	5	21.50				200.		

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Dehoncourt secondé par Mr le conseiller Joseph Y. Hélié qui il a été résolu que le rôle d'évaluation de notre municipalité, la municipalité de Pointe au Lac, tel que révisé, corrigé, et amené tel qu'il est ci-dessus, soit homologué.

Adopté
Alfred Garcian maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Nous les soussignés Alfred Garcian maire et Joseph Martin secrétaire trésorier certifions par les présentes sous nos serments d'office que le neuf septembr 1935 mil neuf cent trente cinq le rôle d'évaluation a été pris en considération par le conseil municipal de la dite municipalité à une session régulière et homologué avec quinze appendements. Alfred Garcian Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Le conseiller Hermidas Benoit propose
 seconde par Mr le conseiller Joseph Hili
 que les comptes produits a notre
 présente session soit verbalement
 ou par écrit soient approuvés
 par ce conseil et que paiement
 en soit autorisé tel que sous
 spécifié

1^{er} Que le paiement fait a Duplessis
 Langlois et Lamothe pour la som-
 me de trois dollars, révisés Jossis
 Anita Vincent soit approuvé \$ 3.00

2nd d'approuver et payer de Caissier
 pour effacer surplus d'intérêt cha-
 rgi a Goldenburg Bob révisé par Pherey
 Quarante neuf Centins \$ 0.49

3 d'approuver et payer pour repas
 donnés aux estimateurs et service
 d'auto, aux estimateurs ré-
 confection du rôle d'évaluation
 \$ Mr Omer Houle Repas \$ 3.00
 service d'auto 12.00
15.00

A Mr Auguste Garciau repas 3.00

A Mr Adélard Schiltz repas 3.00

Au secrétaire pour confection rôle Eval 16.00

4 approuver et payer au Trésorier de la Province
 ré-comptif inscripions bâties & Juris 12.00
 le secrétaire devra payer les sommes ci-haut inscrites
 Adopté

9 Sept 1935

Mr le conseiller Philippe Denoucourt
 donne avis de motion que a la prochaine
 session reguliere du conseil
 il sera passé un règlement fixant
 le taux par (\$100⁰⁰) cent dollars
 d'évaluation devant être imposé
 sur tous les biens fonds imposable
 de notre municipalité pour
 faire le rôle général de perception
 pour l'année (1936) mil neuf cent
 trente six. Pour pourvoir au
 coût de l'administration du conseil
 et de notre municipalité ainsi
 que au paiement ou amortissement
 de la dette contractée pour payer
 le coût de notre part de route nationale

La requête présentée au route Ad. H. de la
 dears être remis a Mr Edm Paquin qui pourra
 en faire signer les requérants à l'encre
 avant que le conseil la considère

Les comptes de Mr l'inspecteur Edmon Paquin
 sont réster sur la table pour être délibéré
 a la prochaine session

Mr le conseiller Joseph Hillier propose
 appuyé par Mr le conseiller Hormisdas
 Benoit qu'il soit résolu et clôturé la
 session

Adopté
 Alfred Garsen maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

14 oct. 1935

P

Provençes de Quebec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quatorzième jour du mois d'octobre mil neuf cent trente cinq à sept heures du soir pour délibérer tout sujet dans l'intérêt de notre municipalité et en particulier passer en règlement d'après l'avis de motion donné à notre dernière session en date du neuf septembre dernier furent présents Mr Alfred Garneau maire M. M. les conseillers Hormidas Benoit Leonid Benoit Joseph L. Hill et Desir Benoit formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session de ce conseil

Mr le conseiller Hormidas Benoit propose appuyé par Mr le conseiller Leonid Benoit qu'il soit résolu que les minutes du procès verbal de notre dernière session datée 9 septembre dernier soient approuvées.

Adopté

Communication de correspondance. 1^{er} du service provincial d'Hygiène 896 Notre Dame

- Montreal Theo. Lapierre se propose
d'acquiescer pour l'ouvrage de l'ancien
I. No ayant rapport à une parcelle
située sur le No 502 du cadastre
off. de notre municipalité
- 2^e Frais du service de l'assistance
publique et frais d'hospitalisa-
tion à l'Hôpital St Joseph
lesquels ont été réduits de ~~75~~ par
jour de \$100⁰⁰ qu'ils étaient
auparavant donc diminution
de 33%
- 3^e Réquête demandant afin
verbaliser la route St Nicolas
adressée à ce conseil, et datée
du 17 août 1935.

Budget approximatif des
revenus et des dépenses pour
l'année 1936 pour faire
le rôle général de Perception
Évaluation des biens imposables
d'après le rôle d'évaluation \$317304.00

Revenus

Taxes foncières générales sur
Évaluation \$317304.00 à 55¢ par 100⁰⁰
= 1745.17

Dépenses

Déficit au 31 Décembre 1935 sur Ble.
de billet prom. au la Caisse populaire
de la Pointe du Lac 900.00
salaire & administration 175.00
assistance publique 500.00
Conseil du Pont St Maurice 95.00

14 oct. 1935

Revenus & fonds bâtissés	1200
Contre Dépenses	6319
Total	\$1745.17
Revenus 0.30 sur taxes foncières généralis par l'évaluation \$317304.00 à 0.30 = \$951.91	

Après examen d'un budget des revenus et des dépenses approximatives prévues pour l'année 1936, et après lecture de l'avis de motion donné à la dernière session de ce Conseil local du 9 septembre dernier.

Il est proposé par Mr le conseiller Désiré Benoit secondé par Mr le conseiller Joseph J. Hélie qu'il soit résolu que le règlement ci-après inscrit fixant le taux de la taxe annuelle pour faire le rôle général de perception pour l'année 1936 (mil neuf cent trente six) soit passé et statué adopté.

RESOLUTION Numéro Vingt Cinq

(25) Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce Conseil en qui suit : savoir

Que pour prélever la somme de \$951.31 neuf cent cinquante et une piastres et trente et un centimes que

Le taux devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de Pointe-au-Lac (certifié à (0.30) trente centimes par cent dollars d'évaluation pour faire le rôle de perception général pour l'année 1936 qui ne s'élève que cent dix-huit centimes pour pourvoir aux dépenses d'administration la somme approximative de \$845.14 et la balance \$106.44 pour payer un compte sur balance dû sur un billet dû à la caisse populaire de la Pointe-au-Lac pour paiement de notre part du coût de la route nationale laquelle dette avait été contractée envers le gouvernement provincial le règlement sera en force quinze jours après publication suivant la loi

Alfred Garneau Maire
Joseph Martin Secrétaire Trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Léonidas Benoit secondé par Mr le conseiller Harmonidas Benoit qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier devra commencer à charger et faire payer l'intérêt pour les taxes pour l'année 1936.

mi neuf cent trente six qui
 du premier Janvier 1936 quel
 que soit la date de l'avis de
 la confection du rôle de per-
 ception *adopté*

Mr le conseiller Desir Benoit
 propose appuyé par Mr le con-
 seiller Joseph L. Hélie qui
 soit résolu que le conseil
 ordonne qu'à l'avenir
 d'ici à révocation de la pré-
 sente résolution les sessions
 régulières de notre conseil
 auront lieu à neuf heures
 du matin *adopté*

Il est proposé par Mr le conseil-
 ler Théodore Benoit secon-
 dé par Mr le conseiller Har-
 misdas Benoit qu'il soit
 résolu d'approuver et payer
 les comptes présentés
 verbalement au conseil
 tels que nous spécifions
 par de payer au secrétaire triso-
 rier pour six mois de solaires
 du 1^{er} avril au 1^{er} octobre 1935
 la somme de \$ 65.00
 pour timbre post. & acc. 3.00
 pour facture payé par le sec. tris.
 par l'imprimerie formés par feuille
 rôle perception de six factures 2.50
 dédit oct.

adopté

68.03

Après considération d'une requête par certain contribuables du rang St Nicolas demandant la nomination d'un surintendant spécial au fin de verbaliser sur la route de St Nicolas dont le procès verbal pourvoyant à son entretien est devenu injustifiable vu la longueur du temps et le changement de circonstances depuis la date que le dit procès verbal a été dirigé. En conséquence

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph J. Hélie second par Mr le conseiller Desiré Benoit qu'il soit résolu que Mr Joseph Garceau cultivateur de cette paroisse reçoive injonction de procéder comme surintendant spécial à l'égard de la dite requête en date du 14 août 1935. Il y a eu cent vingt cinq requérants. Notre Conseil la nomination d'un surintendant au fin de dresser un procès verbal désignant les intéressés au travail sur la route St Nicolas des fossés des plouris en en désignant les parts de route à la charge de chacun propriétaire. Le dit surintendant devra faire son rapport au conseil ou dresser un procès verbal s'il y a lieu dans les trente jours de sa nomination. Adopté

14 oct. 1935

111

Mr le conseiller Désiré Benoit propose
de appuyer par Mr le conseiller
Joseph Y Hilli qu'une somme de 10⁰⁰
dix dollars soit payée à dame Edmond
(Léon) Paquin pour lui venir en
aide en considération de l'extrême
besoin ou elle se trouve par la ma-
ladie de son mari. Adopté

C'est proposé par Mr le conseiller
Hormidas Benoit secondé par
Mr le conseiller Léonid Benoit
qu'il soit résolu de payer la somme
Adopté

Alfred Gorceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Je soussigné ayant été nommé
inspecteur à plein de la
municipalité de Pointe du Lac
jure solennellement que je rem-
plirai avec honnêteté et
fidélité les devoirs de cette
charge au mieux de mon
jugement et de ma capa-
cité. Ainsi que Dieu me
soit en aide

Azari Boncher
assurément devant moi à la
Pointe du Lac le vingt septième
jour du mois de octobre (1935)
mit neuf cent trente cinq
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-au-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-au-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le douzième jour du mois de novembre 1935 (mil neuf cent trente cinq) à neuf heures du matin furent présents M^r Alfred G. Arceneau maire

M^{rs} les conseillers Harmonidas Benoit Théodor Benoit Joseph Hilli et Philippe Dendoucourt formant un quorum sous la présidence de M^r le maire

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session

Il est proposé par M^r le conseiller Harmonidas Benoit secondé par M^r le conseiller Théodor Benoit qu'il soit résolu qu'un procès verbal de la dernière session de ce conseil soit en date du 14 octobre soit approuvé

Adopté
 Communication de correspondance
 du Service provincial d'hygiène
 date 5 nov 1935 par Dr Alph. Thessari
 Rapport Gini sanitaire plan
 soumis par M^{rs} Payne & Fergus de
 la compagnie Canadienne Mar-
 conic Inc. projet d'aqueduc

pour le central électrique de Marcon
par lettre recommandée

27 Reclamation datée 17 oct. 1935 par le
Docteur Bernard Laurin de la somme
de \$14.00 pour soins professionnels don-
nés à Corad Rouette fils de dame
James Rouette consultation a. M. 9.90
cathétérisme vesical 3.00
Infection intra vésicale
certificat d'hospitalisation 5.80
Total 17.00

Mr le conseiller Philippe Dion-
court propose approuvé par moi
le conseiller Joseph Hélie
qu'il soit résolu que Mr George
Kent. Rouette soit nommé au
même salaire vérificateur
des comptes de notre munici-
palité. Tenus par le secrétaire
trésorier soit \$15.00 le secre-
taire est autorisé à lui en
faire le paiement. Adopté

En conformité avec l'article du Code mu-
nicipal 726 le secrétaire trésorier sou-
met au conseil un état des arrearages
des pour taxes municipales à notre
corporation municipale l'année 1935
est comprise que pour ceux ayant
d'autre année d'arrearages

Année	Noms prof.	Cadastre	Eval	Arrear. int.
2	Victor Abran	Notaire		24.36
4	Berthiaume	Joseph		3.75
2	Blais	Arsène	Boucher	1.20
3	Blouin	Albert	cult	7.43

annid'arrivage	Nom & Prenom	prof.	Numero duladeste	Ation rages	inté	Total
4	Blouis Lucien					5.25
2	Boucher adjutor					1.02
4	Brunbois fermant					10.65
3	Crête Rolland					15.46
✓ 3	Dimarais Alexandre					10.00
✓ 2	Dupont Donatores					1.02
✓ 2	Dupont Lindor					5.09 6.04
2	Frichetti Edmond					72
2	Frichetti Sidace					28.36
✓ 4	Gauthier Aimé					6.00
2	Gauthier Arthur					2.40
2	Gauthier Lucien					13.20
✓ 5	Giroux Wilbert					12.65
2	Gravel Marie					36.24
✓ 3	Heurnoche Antoin					3.06
✓ 2	Martin archill					3.00
2	Meunier Eldoré					1.82
2	Milette suet hardis					.66
4	Milot Denis					7.50
4	Milot Odilon					4.50
2	Olivier Albert					9.38
2	Paillet Adilara					12.00
✓ 3	Paguin Edm Léon					5.90
2	Paguin Victor					5.64
2	Preuls Stephen					1.06
✓ 3	Raiche Napoleon					5.00
3	Rouette James					2.00
2	Rouette Omer					.60
4	St Louis Louis					8.25

Après examen des arrrages ci-haut
inscrits et au livre de perception
pour l'année 1935 mil neuf cent Trente cinq

Mr le conseiller Philippe Dénoncourt propose appuyé par Mr le conseiller Normislas Benoit qu'il soit résolu que le secrétaire Trésorier soit autorisé à donner avis aux dites personnes redevant des arerages de taxe municipale à notre municipalité. Que c'est avec regret que le conseil se trouve dans l'obligation de transmettre leur compte à un avocat pour en faire la collection avec dépens; au conseil du comté de St Maurice pour en faire rendre les propriétés à moins que les dits arerages ne soient réglés d'ici au premier Décembre 1935 mil neufcent trente cinq. Le secrétaire Trésorier devra attendre un ordonnance du conseil avant de faire rendre les dites propriétés.

adopté unanimement

Pour faire suite à la réclamation du Dr Bernard Laurin il est proposé par Mr le conseiller Philippe Dénoncourt secondé par Mr le conseiller Léonide Benoit qu'il soit résolu que le conseil est d'avis que dans les circonstances, il n'y a rien à voir concernant les soins médicaux donnés à Mr Conrad Rouette cependant sans se compromettre pour l'avenir, et ne voulant pas laisser les bons services et le dévouement du Dr B. Laurin sans rémunération.

12 Nov 1935

Le secrétaire trésorier devra lui adresser
un chèque de \$8⁰⁰/₁₀₀ huit dollars en ré-
glement adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Philippe Dinocourt secondé par Mr
le conseiller Léonide Benoit qu'il
soit résolu que le secrétaire tré-
sariier soit autorisé à payer
ce qui suit: à savoir;

1^{er} A la caisse populaire de la Pointe
du Lac la somme de vingt et un Dollars ⁷⁵/₁₀₀
pour intérêt dû le 5 Dec sur Bledum
billet 900.00 à 5% payant l'intérêt jusqu'au 5 Dec 1935
251.75

2^{on} d'approuver le paiement fait par le secrétaire
trésorier pour factures daté 17 Oct. de min a
l'imprimé formule Provinciale de achat
blancs de certificat feuilles role adire + 1 Cairn 2.53
et lui payer pour bois chauffage et entretien
de la salle publique a l'usage du conseil 6.00
pour facture daté 9 Nov. de Marinéau papeteries .70
et pour traquet d'affichage d'avis
publics signifié d'avis spéc année 1935 405
13.28

3^{on} Au sacristain Mr Orila Pouelle
pour service d'électricité a l'usage
du conseil année 1935 3.00

Adopté

Mr le conseiller Philippe Dinocourt propose ap-
prouvé par Mr le conseiller Joseph Hélin qu'il
soit résolu de clore la session

adopté

Alfred Garceau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Serment d'office. Philippe Bouchard
 Le soussigné Philippe Bouchard
 ayant été nommé par moi le maire
 président de l'élection des conseil-
 lers du conseil municipal de la mu-
 nicipalité de Pointe du Lac, devant
 avoir lieu, et dont la nomination
 des candidats aura lieu le
 huitième jour de février pro-
 chain 1936, jure solennelle-
 ment que je remplirai cette
 charge avec fidélité et justice
 et ceci au meilleur de mon juge-
 ment et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide.
 Assesment devant moi à la Pointe du Lac ce
 vingt-neuvième jour
 de Décembre mil neuf
 cent trente cinq Philippe Bouchard

Le Geo. Ant. Rouille ayant été nommé
 vérificateur des comptes de la corporation
 municipale de la municipalité de Pointe du Lac
 jure solennellement que je remplirai
 avec honnêteté et fidélité les devoirs de
 cette charge au meilleur de mon juge-
 ment et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide.
 Assesment devant moi à la
 Pointe du Lac ce 12^{ème}
 jour de février 1936
 Joseph Martin secrétaire truancier
 Geo. Ant. Rouille.

Je soussigné Emile Lesmeris
Albi Dupont & Omer
Desaulniers ayant été élus con-
 seillers du conseil municipal
 de la corporation municipale
 de Pointe-du-Lac jure solennel-
 lement que je remplirai avec
 honnêteté et fidélité les de-
 voirs de cette charge au mil-
 leur de mon jugement et de
 ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 (serment devant moi)
 à la Pointe-du-Lac
 le treizième jour
 du mois de février
 mil neuf cent vingt six
 Joseph Martin

Emile Lesmeris
 Albi Dupont
 Omer Desaulniers

13 Janv 36

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le treizième jour du mois de Janvier mil neuf cent trente six à neuf heures du matin furent présents Mr Alfred Barbeau maire M. M. les conseillers Léonard Benoit Joseph Héliu Philéppe Dénoeourt Emil Lesmerises Albi Dupont et Omer Desaulniers formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

Rapport au conseil de l'élection des conseillers de cette municipalité daté 8 Janvier dernier 1936

A la dite élection ont été présentés comme candidats à la charge de conseiller de cette municipalité M. M. Emil Lesmerises pour le siège numéro deux, Albi Dupont pour le siège numéro trois, et Omer Desaulniers pour le siège numéro cinq. Lesquels candidats ont été élus par acclamation par les conseillers de cette municipalité de la municipalité de Pointe-du-Lac

Après communication des minutes
 au procès verbal de notre dernière
 session de ce conseil il est pro-
 posé par Mr le conseiller Léonard
 Benoit secondé par Mr le conseiller
 Albi Dupont qu'il soit résolu
 que le procès verbal en date du
 12 novembre dernier soit approuvé
 Adopté

1^{re} Communication de correspondance
 de Mr Napoléon Raich, 469, Essec St
 Lynn Mass daté 1^{er} Dec 1935
 re l'avis municipal

2 De G. Derome Gerant de la Bell
 Telephone Co of Canada
 daté 9 Dec 1935 demande installa-
 tion réseau téléphonique entre
 Yamachich & Pt du Lac, Plan ci-in-
 clus

3 De G. Derome Gerant The Bell Teleph
 Co of Canada daté 10 Dec 1935 re rempla-
 cement 5 poteaux sur le chemin St
 Marguerite (Plan non inclus ainsi
 endroit inconnu pour le conseil)
 Refusé

4 Reclamation Secrétaire provincial
 re service ass. Pub. par hôpital
 St Joseph 3 Riv. pour Denis La-
 Fontaine 13 mai 1935 $\frac{100}{100}$

5 Reclamation Dr Ch. Ant. Laine
 daté 19 Dec. 1935 pour son profession
 7.50 et autre reclamation du dit Dr Laine
 daté 27 Dec. 1935 au montant de 900 formant
 en tout la somme de \$16.50

Il est proposé par Mr Philippe
 Denoncourt secondé par Mr Joseph
 Hillu et approuvé à l'unanimité
 que le conseil accorde l'applica-
 tion faite en date du chef
 Décembre 1935 par the Bell Te-
 lephon Co of Canada pour l'in-
 direction et le maintien de poteaux
 de Téléphon sur les chemins
 publics de cette municipalité
 et se aux endroits indiqués sur
 le plan soumis avec la sus-dite
 lettre. Mr Mr Houle a été nommé
 par le conseil pour surveiller les tra-
 vaux
 adopté

La demande de Mr G. Dironn datée 10
 Dec. 1935 n'a pu être considérée vu
 que l'endroit désigné ne paraît pas
 appartenir à notre municipalité
 dont Plan non inclus avec la demande
 n. 5 poteaux à l'ouest passage à niveau
 C.P.R. 3 Riv.

Il est proposé par Mr le conseiller
 Emil Lesmeris secondé par Mr
 le conseiller Omer Desaulniers
 qu'il soit résolu que les comptes
 produits à la présente session soit
 Verbalement ou par écrit soient
 approuvés par ce conseil, tel
 que sous spécifié, et que le
 Secrétaire Trésorier soit autorisé
 à en faire le paiement. Charge
 de d'approuver, et de Payer à l'Hon.

W. A. Belliveau
 J. M.

Trésorier provincial pension de
 Denis Lafontaine à l'Hopital St Joseph
 2 Riv Rue Piastre 1.00

La dite somme de \$100 devant être
 chargi au compte de Mr Gilbert Lafontaine

2^m d'approuver et payer au Dr Lha.
 Lappé la somme de \$8⁰⁰ pour solde
 de compte soin professionnel. Avec
 Note qu'il nous est impossible de
 payer les comptes produits par les
 médecins: à moins que les services
 aient été requis par le conseil ou
 par Mr le Maire. La présente
 indemnité est faite pour prouver notre
 appréciation au dévouement du
 Dr Laine

3^m d'approuver le paiement fait par le
 secrétaire trésorier à l'imprimerie
 Formule Provinciale blancs de reçus
 & blancs de devis Et facturés de 2 Dec.
 1935 deux $\frac{33}{100}$ 164 2.33

4^m d'approuver et payer à Joseph Garneau
 re: Location terrain élection 2.00

5^m d'approuver et payer à Philéas Bouchard
 re: Présidence à l'élection des conseillers 2.00

6^m d'approuver et payer à la caisse popu-
 laire de la Pointe-du-Lac la somme
 de deux cents dollars à compte sur
 billets plus l'intérêt qui a été sur la
 dite compte 1.08 dont total \$201.08
 ce dit paiement pour la dette gon-

13 Jan 1936

tracti envers le gouvernement provincial pour payer notre part du pont national et dont la part du petit compte sera de \$4000 avec intérêt a 5% a compter du 5 Dec. 1935

7 d'approuver et payer pour prime assurance de Fidélité du secrétaire trésorier a Art. Genard agent re. Provision 5% assurance la somme de 10.00

8 d'approuver et payer de frais a caisse 75% sur taxes municipales dues par la Chambrigan Water and Power co d'après franchise sur évaluation \$4.800. accord par le conseil = 10.80

165 9 d'approuver et de payer au secrétaire trésorier pour balance de solaires due le 31 Dec. dernier \$ 58.45

10 d'approuver et payer a Edmond Paquin ^{Narc} ^{insp.} la somme de \$7.00 laquelle somme devra être chargée au compte de Adrien Bellmare pour 2 pièces de bois a l'usage du pont de Bisson fait par l'ordre de l'inspecteur

11 d'approuver et de payer a Edmond Paquin ^{Narc} la somme de 6.00 cette dernière payable par la municipalité
Total payable a Edmond Paquin \$ 7.00

amendé le 10 Jan 1936 14.00

Le secrétaire trésorier est autorisé a payer les sommes qui sont spécifiées et a charger ce compte de Adrien Bellmare \$140

Adopté unanimement

13 / mai 1936

Mr le conseiller Philippe Dinoucourt propose appuyé par Mr le conseil-
ler Emile Lesmeris qu'il
soit résolu que la somme
de \$ 20000 soit trouvée suffisante
et approuvée par ce conseil pour assu-
rance de fidélité du secrétaire tre-
srier. Mr le maire est autorisé
à signer la feuille de renouvel-
lement adopté

Mr le conseiller Omer Desaulniers
propose appuyé par Mr le conseil-
ler Albi Dupont qu'il soit ré-
solu que Mr Joseph Gauthier ^{Phil}
soit nommé inspecteur de
voirie en remplacement de Mr
Agapit Lafabre pour arrondisse-
ment depuis le rang St Nicolas
près du no 493 jusqu'à la ligne
d'Yamachich par le 2^e rang
y compris la route chez Alfred Garceau
Adopté

Mr le conseiller Joseph Hélie propose
de voter un montant d'argent pour
venir en aide à l'achat d'un cheval à Mr
Wilfred Giroux. La dite proposition
n'ayant pas été définitivement secondée
est restée sur la table

C'est proposé par Mr le conseiller Philippe Dinoucourt
secondé par Mr le conseiller Emile Lesmeris et résolu
de clore la session Adopté

Alfred Garceau Maire

Joseph Martin secrétaire trésorier

10 fév 1936

Provence de Québec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière
du conseil municipal de la Muni-
cipalité de Pointe du Lac tenue
au lieu ordinaire des dites ses-
sions, à la salle publique le dix
septième jour du mois de février
mil neuf cent trente six à
neuf heures du matin pour
prendre en considération et dis-
cuter tout rapport sans l'in-
térêt de notre municipali-
té, et en particulier la reddi-
tion des comptes du secre-
taire, trésorier et faire l'exa-
men, la révision, et l'hono-
logation du rôle seigneurial
conformément au disposition
de la loi abolissant les rejets
seigneuriaux 25-26 Geo. V^e chapitre
82 et dont avis public a été
publié au date du (30) trente
novembre dernier (1935) mil
neuf cent trente cinq.

Présent. M^r Alfred
Barbeau maire M^r le conseil
M^r Albi Dupont Léonide
Benoit Joseph Hélin, Philippe
Denoncourt, Emile Lesme-
ris et Omer W Esauvier
forment un quorum. Soit
la présidence de son
honneur le maire

Communication des minutes
du procès verbal de notre dernière
session

Mr le conseiller Omer Desautels
propose appuyé par Mr le conseiller
Émile Lesmerises qu'il soit
résolu que le dit procès verbal
en date du (13) treize janvier
dernier soit approuvé.

Adopté

Commission au conseil par le
secrétaire trésorier de l'état des
comptes de notre municipalité
pour l'année fiscale mil neuf
cent trente cinq lesquels ont été
vérifiés par Mr Geo. Ant. Rouette
vérificateur autorisé

Après examen des recettes,
des déboursés, revenus et depen-
ses actif et passif pour l'année
1935.

Il est proposé par Mr
le conseiller Philippe Dionneaux
secondé par Mr le conseiller
Joseph Hiles qu'il soit résolu
que les comptes de notre corpo-
ration municipale tels que
inscrits au livre de caisse dans
la reddition des comptes
pour l'année 1935 mil neuf cent
trente cinq soit approuvés par
le conseil.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Léonard Bibeau accepté par Mr le conseiller Mr Dupont qu'il soit résolu d'approuver les comptes ci-après spécifiés, présentés verbalement ou par écrit et que le secrétaire trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

1^{re} De payer de caisse à caisse pour rayés les intérêt apparais-
sant au livre de perception au nom de M. Louis Hévernach, 1^{er} les dits intérêt provenant du fait que le compte de taxe de ont. Hévernach a été collecté par un avocat, int. accumulés entre la date de la transmission du compte, et du paiement par l'avocat.

2^e De payer à l'inspecteur Arthur Thibault re voyage, Plainte R. D. Grenier de l'Etat des chemins \$1.50

3^e De payer au secrétaire trésorier pour timbre poste et accis 3.00

4^e Que la résolution en date du 13 janvier dernier autorisant le paiement de \$5⁰⁰ à Mr Edmond Paquin Narc. soit amendé en changeant la somme de \$500 pour la somme de \$700 le secrétaire est autorisé à faire les paiements ci-haut désignés
Adopté

10 fev. 1936

Il est proposé par Mr le conseiller
Philippe Denoncourt secondé par
Mr le conseiller Emile Leschins
qu'il soit résolu de procéder
à l'examen et à la révision du
rôle seigneurial (Terrier), de
loi abolissant les rentes seigneuriales
constituées payable dans
la municipalité de Ponté du Lac
règle loi 25-26 Geo V chapitre 82,
et dont avis public de la présente
révision et homologation a
été publié en date du trente
cinq jour de novembre dernier
mil neuf cent trente cinq

Adopté

1^{re} Communication de correspondance
Du Rev. Frère Hippolyte Vis.
leur Frère de l'instruction chrétienne
avisant que le lot cadastré
numéro 105, dont cinq qui leur
est chargé sur le rôle seigneurial
ne leur appartient pas.
prière au conseil de rectifier
cette erreur pour l'avenir

2^e Du Syndicat National du
rachat des rentes seigneuriales
par le Sec. trésorier en date 29
Janv. 1936 recommandant en parti-
culier d'ajourner la présente
session si c'est nécessaire
fournissant à la seigneurie de
présent.

Le conseil après avoir exam.

21 fev 1936

menci l'examen des plaintes et des erreurs fait sur le dit rôle annuel à jugé devoir ajourner la session de l'absence de la seigneurie.

Mr le conseiller Philippe Dinocour propose appuyé par Mr le conseiller Emile Lesmeris qu'il soit résolu d'ajourner la présente session au vingt quatrième jour du mois de février courant 1936 à neuf heures du matin. Adopté à l'unanimité.

Alfred Garséau Maire

Joseph Martin secrétaire

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions à la Salle Publique de la Pointe du Lac le vingt quatrième jour du mois de février mil neuf cent trente six à neuf heures du matin la présente session étant la continuation de la session de ce conseil tenu le dixième jour du mois de février courant mil neuf cent trente six et tel que rapporté à ce jour.

Furent présents Mr Alfred Garséau Maire M. M. les conseillers Albi Dupont Léonide Benoit

Joseph Héli, Philippe Denoncourt
Emile Lesmeris et¹⁹ omes Des
seuliers formant un quorum
sous la présidence de Mr
le Maire.

Après communication
des minutes du procès verbal
de ce conseil daté le dix février
courant. Mr le conseiller Albi
Dupont appuyé par Mr le con-
seiller Léonide Benoit propose
qu'il soit résolu d'approuver
les dites minutes du dit pro-
cès verbal. adopté

Il est proposé par
Mr le conseiller Philippe Di-
noncourt secondé par Mr le
conseiller Emile Lesmeris
qu'il soit résolu de continuer
l'examen et la révision
du rôle seigneurial, terres des
rentes constituées payables dans
notre municipalité et loi
abolissant les rentes seigneur-
iales 25-26 Georges V Chapitre 82
adopté

Plaintes à considérer Re Rôle seigneurial
De MM. J. Héli, Edmond Paquin, naïe,
Laurent Pailli, Alide Meunier, Donat
Giroux de Nazair, Giroux Harmonides Benoit
Athouan, Grite, Camille Biron
J. Edm. Gauthier, J. Arthus Lesieur
Don. Alias Dupont, Paquette, Rolland Grite.

compt. 24 fev 1936

131

Voix amendements inserits sur le
role seigneurial

Il est propose par Mr le conseil-
ler Joseph Hillu second par Mr
le conseiller Leonida Benoit qui
soit resolu d'ajourner la session
a une heure apres midi ce
vingt quatrieme jour de fevrier
mil neuf cent trente six

Alfred Garceau Mair

Joseph Martin secretaire trisore

Province de Quebec

Municipalite de Pointe au Lac

Continuation de la session tenue
ce matin le vingt quatre fevrier, telle
que ajournie; une heure apres
midi

A laquelle sont presentes
Mr Alfred Garceau Mair M. le conseil-
ler Albi Dupont Joseph Hillu
Philippe Denoncourt Emil Les-
meris Omer Desaulniers Leonida
Benoit sous la presidence de Mr
le mair

Il est propose par Mr le con-
seiller Philippe Denoncourt second
par Mr le conseiller Emil Lesme-
ris qui il soit resolu de con-
tinuer la session de ce matin en
procedant a la revision du role sei-
gneurial

Adopte

Voix amendements inserits sur
le role seigneurial

24 fev. 1936

Il est proposé par Mr le conseiller
 Albi Dupont secondé par
 Mr le conseiller Leonid Benoit
 qu'il soit résolu & adjourné
 la session au neuvième jour
 du mois de mars prochain 1936
 à neuf heures du matin.

Adopté

Alfred Gorceau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac
 A une session régulière du conseil
 municipal de la municipalité de
 Pointe du Lac tenue au lieu or-
 dinaire des dites sessions le
 neuvième jour du mois de mars
 mil neuf cent trente six à neuf
 heures du matin; la présente
 session étant la continuation
 de la session de ce conseil en
 date du dix février dernier
 1936 et successivement adjour-
 née à ce jour. furent présents
 Mr Alfred Gorceau maire
 M. H. Les conseillers Albi Dupont
 Leonid Benoit Joseph Helli
 Philippe Wendorcourt et Emil
 Lesheris. Sous la présidence
 de son honneur Mr le maire
 Il est proposé par Mr
 le conseiller Albi Dupont secon-
 dé par Mr le conseiller Leonid

9 mars 1936

Benoit qu'il soit résolu de continuer l'examen et la révision du rôle seigneurial r: loi 25-26 Geo V chap 82 abolissant les rentes seigneuriales dans notre municipalité

adopté
Trois amendements sur le rôle seigneurial.

Mr le conseiller Albi Dupont propose appuyé par Mr le conseiller Léonid Benoit qu'il soit résolu d'ajourner la session à (1/2 hr) une heure et demi de l'après midi le neuf mars 1936

adopté
Alfred Garciau Maire
Joseph Carlin secrétaire trésorier

Reprise et continuation de la session de ce matin telle qu'ajournée à une heure et demi après midi à laquelle session sont présents Mr Alfred Garciau maire M. les conseillers Albi Dupont Léonid Benoit Emile Lesmeris Joseph Hili Philipp Denoncourt sous la présidence de Mr le maire

Mr le conseiller Emile Lesmeris appuyé par Mr le conseiller Philipp Denoncourt propose qu'il soit résolu de continuer l'examen et la révision du rôle seigneurial r: loi 25-26 Geo V e chap 82 abolissant les rentes

9 mars

peigneuriaux dans notre munici-
cipalité.

Fair amendement sur le rôle peigneuriaux

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoucourt secondé par Mr le conseiller Joseph Héliu qu'il soit résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire au président du syndicat M. D. Bouchard adressé au sec. M. R. Forest idem fier au Gouvernement 2^m au fin de savoir si après deux ou 3 jours de session et révision rôle peigneuriaux, presumant qu'il faudra encore 3 jours de session pour régler l'affaire le conseil désirerait savoir s'il a le droit d'être indemnisé, et dans l'affirmatif par qui autorisation au secrétaire de donner les raisons occasionnant ce retard ennuyeux.

Il est proposé par Mr le conseiller Emile Lemmeris secondé par Mr le conseiller Philippe Denoucourt qu'il soit résolu de journer la session au quatorzième jour du mois de Avril prochain mil neuf cent trento six à neuf heures du matin.

Adopté
Alfred Garséau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec,
Municipalité de Pointe-du-Lac,

syndicat
National
au Président

une session régulière du conseil municipal
municipalité de Pointe-du-Lac, tenue
ordinaire des dites sessions le quatorzième
du mois d'Avril mil neuf cent trente
sept heures du matin. La présente ses-
sion est la continuation de la session de
la date du dix février dernier dis-
cessivement ajournée à ce jour. La
session est aussi la session régulière

du mois. Furent présents: M. Alfred Garneau
maire M. M. les conseillers Albe Dupont Lé-
onide Benoit, Philippe Demoucourt, Emile Les-
merises et Omer Descaulniers formant un
quorum sous la présidence de M. le maire.

Communications de correspondances

1^o Réclamation du gouvernement provincial
de la somme de six cents piastres pour services
des hôpitaux d'aliénés à l'Institution St-Mi-
chel Archange

2^o De Mr T. D. Bouchard, rôle seigneurial.

Il est proposé par Mr le conseiller Léonide
Benoit, secondé par Mr le conseiller Albe Dupont
qu'il soit résolu que les comptes ci-après dési-
gnés soient approuvés par ce conseil, et que le
secrétaire-treasury soit autorisé à en faire le
paiement, à savoir

1^o Que la réclamation par le gouvernement
provincial de Québec de la somme de six cents pi-
astres pour la demi-pension d'entretien d'a-
liénés de notre municipalité pour l'année mil

9 mars

seigneuriaux dans notre munici-
cipalité. adopté

Trois amendements

Il est proposé par Mr
Denonceourt secondé
par le conseiller Joseph He
soit résolu que
le trésorier soit élu
au président du sy-
ndicat adressé au se-

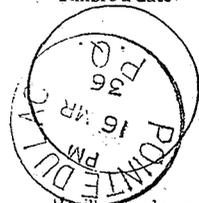
crétaire au Gouvernement 2m au fin
de savoir si après deux ou 3 jours
de session la révision des seigneur-
iaux peut être réglée. Le conseil
présument qu'il faudra encore
3 jours de session pour régler l'affaire.
Le conseil désirerait savoir s'il
a le droit d'être indemnisé, et
dans l'affirmatif par qui.
Autorisation au secrétaire de donner
les raisons occasionnant ce retard
ennuyeux. adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Emile Lemmeris secondé par Mr
le conseiller Philippe Denonceourt
qu'il soit résolu de journer la session
au quatorzième jour du mois de Avril
prochain mil neuf cent trento six
à neuf heures du matin. adopté

Alfred Garséau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

Timbre à date



N° 4073

Kap. Duval
Maire de poste.

DROIT si plus de 10c. 10c.

Veuillez garder ce reçu. Il vous sera utile, s'il y a lieu de faire une enquête.

Indemnité internationale \$9 60

Maximum d'indemnité pour le États-Unis..... \$25 00

Maximum d'indemnité pour le service interne:

Pour un droit de 10c.	\$ 25.00
" " " " 20c.	50.00
" " " " 30c.	75.00
" " " " 40c.	100.00

504B.-300,000-31-8-33

Province de Québec,
Municipalité de Pointe-du-Lac,

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac, tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quatorzième jour du mois d'Avril mil neuf cent trente six à neuf heures du matin. La présente session étant la continuation de la session de ce conseil en date du dix février dernier, dix 1936, et successivement ajournée à ce jour. La présente session est aussi la session régulière du mois. Furent présents: Mr Alfred Larceau maire M. M. les conseillers Albe Dupont, Léonide Benoit, Philippe Demoucourt, Emile Desjardins et Omer Descaulniers formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

Communications de correspondances.

1^o Réclamation du gouvernement provincial de la somme de six cents piastres pour services des hôpitaux d'aliénés à l'Institution St-Michel Archange

2^o De Mr T. D. Bouchard, rôle seigneurial.

Il est proposé par Mr le conseiller Léonide Benoit, secondé par Mr le conseiller Albe Dupont qu'il soit résolu que les comptes ci-après désignés soient approuvés par ce conseil, et que le secrétaire-treasury soit autorisé à en faire le paiement, à savoir

1^o Que la réclamation par le gouvernement provincial de Québec de la somme de six cents piastres pour la demi-pension d'entretien d'aliénés de notre municipalité pour l'année mil

14 av. 1936

neuf-cent-trente-cinq à l'hôpital St Michel
Archange, soit approuvée et payée \$600.00

2^o D'approuver et payer au secrétaire-trésorier
pour trois mois de balaise du premier Janvier
au premier d'Avril \$31.25

Adopté.

Après considération d'une requête da-
tée 24 Mars, 1936 adressée au ministre des tra-
vaux publics du Canada par l'entremise de
l'Hon. Wilfrid Laurier, notre député, le priant
d'intervenir auprès de l'Honorable ministre des
travaux publics aux fins de nous obtenir une
protection efficace contre les dommages causés
par les eaux du printemps au terrain longeant
le lac St-Pierre.

M. le conseiller Philippe Denoncourt propose,
appuyé par M. le conseiller Omer Desaulniers,
qu'il soit résolu que la dite requête demandant
la construction d'un mur ou bise-lames à
l'endroit indiqué sur la dite requête soit ap-
prouvée par le conseil.

Prière à l'Hon Wilfrid Laurier, de nous
être favorable, ce qui, à part la protection des ter-
rains et de la route nationale à cet endroit, per-
mettrait à nos chômeurs de gagner leur pain
quotidien; les citoyens pauvres de notre muni-
cipalité devront avoir le privilège de travailler
proportionnellement à ceux du village.

Adopté unanimement.

Il est proposé par M. le conseiller Emile
Lesmerises, secondé par M. le conseiller Omer Dé-
saulniers qu'il soit résolu de continuer l'examen
et la révision du rôle seigneurial, ré: loi abolie.

mallaie

14 av. 1936

sant les rentes seigneuriales dans notre municipalité 25-26 Geo V Chapitre 82. —

Voici amendements sur rôle Seigneurial
 lesquels ont été faits pour réamender
 certaines inscriptions lesquelles sont
 initiales J.M. en rouge par le secrétaire
 trésorier

Adopté
 Il est proposé par M. le conseiller Philippe
 Denoncourt, secondé par M. le conseiller É-
 mile Lesmerises, qu'il soit résolu d'ajourner
 la session au vingtième jour du mois d'Avril
 mil neuf cent trente-six, à sept heures du soir

Adopté
 Alfred Garsneau, Maire
 Joseph Martin, secrétaire, trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière, du conseil
 municipal de la municipalité
 de Pointe-du-Lac tenue au lieu
 ordinaire des dites sessions le vingt-
 ième jour du mois de Avril mil
 neuf cent trente six à sept heu-
 re du soir la présente session
 étant la continuation de la
 session de ce conseil en date
 du dix février dernier 1936
 et successivement ajourné ce
 jour furent présents M. Alfred
 Garsneau Maire M. les conseil-
 lers Albi Dupont Léonide Benoit
 Joseph & Hilarie Philipp Denon-
 court et Émile Lesmerises
 formant un quorum sous la

présidence de Mr le maire.
 Il est proposé par Mr le
 conseiller Albi Dupont secondé par
 Mr le conseiller Léonide Benoit
 qu'il soit résolu de continuer
 l'examen et la révision du
 rôle seigneurial ré. loi ~~25214~~
 S. L. 802 abolissant les rentes
 seigneuriales dans notre muni-
 cipalité. adopté
 Voir amendements fait ce jour sur
 le rôle seigneurial

Il est proposé par Mr le conseiller
 Joseph Héliu secondé par Mr le con-
 seiller Léonide Benoit que le
 secrétaire trésorier soit autori-
 sé à s'enquérir des informations
 qu'il jugera nécessaires au fin
 de pouvoir corriger les erreurs fait
 au rôle seigneurial pour pouvoir
 l'homologuer adopté

Il est proposé par Mr le conseil-
 ler Albi Dupont secondé par
 Mr le conseiller Emile Lesmeris
 que qu'il soit résolu d'ajourner
 la session au onzième jour du
 mois de mai (1936) Mil neuf cent trent
 six à sept heure du soir
 et que les sessions régulières jusqu'à
 nouvel ordre soient aussi à sept
 heure du soir Adopté

Alfred Garreau maire Joseph Martin secrétaire trésorier

11. mai 1936

ainsi que de l'assistant procureur
général Charles Lenclos daté
4 mai 1936 re: Localisation
de Rita Garsion a l'Hopital
St Jean de Dieu

11 Requête daté 11 mai 1936
re amélioration de chemin d'Harquing

Mr le conseiller Omer Desoul-
miers appuyé par Mr le con-
seiller Emile Lesmeris
propose qu'il soit résolu que la
somme de \$1400.00 d'évaluation
des biens du Canadian Pacific
Ry. Co soient considérés exact
pour la vale évaluation 1936-1937

Il est proposé par Mr le con-
seiller Philippe Denoncourt
secondé par Mr le conseiller
Joseph Hélin qu'il soit
résolu d'approuver les comp-
tes des dépenses de voirie
présentés verbalement pour
travaux fait sous leur ordre
sur les chemins public de
notre municipalité les
quels sont spécifiés dans
les comptes devant être parti
pour collection par le secre-
taire trésorier au titre de
perception de notre muni-
cipalité en nom de chaque propri-
étaire débiteur tel qu'il sera

designés Pour répartition route
St Nicolas; Par M^r Edmond Paquin inspecteur
Recharger au compte de M. Rep. 1.92

Leon Gerardin	10	ami Desaulniers	10
Dame Azarias Fortin	05	JH L Champagne	72
Lorenzo Berthiaume	24	Louis St Louis	24
Oscar Dupresne	33	Honarius Gauthier	05
Omer Paquin	56	Freddy Diamond	12
Adrien Bellemare	10	Musk. de Pte du Lac	02
Osari Bourassa	5	Mari Louiskiera	05
Philippardussault	29	Omer Houle	24
a Rep.	112	Voie Milot	02
		<u>Total</u>	<u>3.27</u>

Par le même inspecteur pour Pote Bisson

Dame Azarias Fortin	2	ami Desaulniers	08
Omer Paquin	46	Omer Houle	21
Adrien Bellemare	08	Voie Milot	02
a Rep.	56	<u>Total</u>	<u>57</u>

Par le même inspecteur pour Pote Milot

Leon Gerardin	18	Honarius Gauthier	09
Dame Azarias Fortin	04	Freddy Diamond	23
Omer Paquin	07	Musk. de Pte du Lac	05
JH L Champagne	133	<u>Total</u>	<u>\$ 1.99</u>
a Rep.	162		

Total a payer a Edmond Paquin \$ 6.14

Pour répartition 4^{me} reg Par M^r Arthur Comeau inspecteur
Charger a M^r M^r Stephen Proulx 78⁰⁰

Adrien Bellemare	78	Adolphe Gauthier	32
Agapit Bellemare	33	Omer St Louis	78
Gaspard Milot	78	Dame Marie Fro Milot	78
Dominat Godbois	20	Arthur Reveling	13
Wilfrid Gendron	16	<u>Total</u>	<u>4.65</u>
Albert Bourassa	32	Pa a art. Comeau	\$ 4.65
a Rep.	2.57		

Pour repartition Cote Dupont route du
 Nord & route Millett Par Mr Anita Camurand ins^g

Cad	Noms	arp.	Pchos.	Cote Dupont	route Dupont	route Millett	Total
308	Robert Thiffault	13	1/3	21		20	41
300	Joseph Larouch	37	80	.61		57	
299	—	39		.63		59	2.40
288	mm. Ste du Lac	26		42	.71		1.13
216	Dame David Lemie	22	.68			34	34.68
215	—	22	.68			34	34

Total dû à Mr Anita Camurand ins^g \$462

Prépartition route Briss & Culatti
 En habet par Mr l'inspecteur Joseph Gauthier
 et charger a M^{rs} Joseph Gauthier pour

Cad 409	Eval	850					
~ 410	~	150	=	1000.	=		\$1.25

Pour route Briss & Culatti en bas
 charger a Victor Abran

~ 404	Eval	250.					
~ 405	~	1550.	=	1800.	=		1.26

Pour route ouésime Deslaries
 charger a M^{rs} adrien Bellemar

440	Eval \$100.	23		omer Paquin	Reporté	39	
485	Armand Brimberis	.02		480			
476	Donat Milot			482			
78	—	.60.	.14	483			
79	a reporter		39	485			
				480			
				442			
				491			

Total payable a Mr Joseph Gauthier ins^g 4.26

Par Mr l'inspecteur Lucien Pothier
 pour repartition 2^{me} r^g. re. P^{rs} Marquis
 et charger a M^{rs} mon^{rs} K^{rs} 66

Cad 2 15	Dame David Lemie	45		270		270	07
218	avec & Culatti	21		225	168		
221	a reporter		66	223	172		22
				227	172		95

cad 178	Jeffrey Guilbert 28-	Montant Reporté	95
179	31-65 = 59.65 arp.		\$0.59
184	Philippe Rouette 25-		
187	2- = 27-		.27
184	Armand Alarie 54-		.54
186	Philippe Augri 8-		.08

autorisation au secrétaire à payer
à Mr Lucien Pothier la somme \$ 243

Pour entretien & chemin Mr Nestor
Desaulniers par ordre de Mr l'inspec-
teur Armand Alarie, autorisa-
tion de payer à Mr Nestor
Montour 1.50 et charger cette
somme au compte de Mr
Nestor Desaulniers

Pour entretien & chemin front de
Mme Beaumier par ordre de Mr
l'inspecteur Armand Alarie
autorisation de payer à Mr
Nestor Montour la somme
de \$ 150 laquelle somme doit
être chargée au compte de Mme
Maria Beaumier

Le secrétaire trésorier est autorisé
à payer aux inspecteurs ou autres
les sommes d'argent telle que
spécifié adéquat

Sous présentation d'un requête
signée par un grand nombre de
propriétaires intéressés deman-
dant la continuation des travaux
faits l'automne dernier sur le
chemin St Marguerite ainsi que

11 mai 1936

Gravelage de cette partie de che-
min. Il est proposé
par Mr le conseiller Philipe Denon-
court secondé par Mr le conseiller
Emile Lesmbrisés qu'il soit
résolu que ce conseil approuve
la dite requête dont copie devra
être transmise à notre dipu-
té Mr Marc Trudel avec la
présente résolution.

Priant notre député provinci-
al Mr Trudel d'user de son in-
fluence pour nous favoriser d'un
détour nous permettant de faire
exécuter les dits travaux,
sans qu'il en coûte à notre mu-
nicipalité, ou que c'est une mu-
nicipalité pauvre. Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Albi Dupont secondé par Mr le con-
seiller Joseph Hélie qui soit
résolu de continuer l'examen et
la révision du rôle seigneur-
ial ré: loi 25-26 Sept 4 ch 82
abolissant les rentes seigneuriales
dans notre municipalité
adopté

Voix amendements fait le leur
crits sur le rôle seigneurial

Il est proposé par Mr le con-
seiller Joseph Hélie secondé par Mr
le conseiller Albi Dupont qu'il soit
résolu d'ajourner la présen-

résolution
et requête
municipale

12 mai 1936

8 Juin 1936

145

session au huitième jour de
juin prochain 1936 à sept heures
du soir

adopté
Alfred Gorceau Maire
Joseph Martin, secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

À l'ine session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac, tenue au lieu ordinaire des dites sessions le huitième jour de juin mil neuf cent trente-six à sept heures du soir. La présente session étant la continuation de la session de ce conseil en date du dixième jour de Février dernier 1936. La présente session est aussi la session régulière du mois de juin courant à laquelle doit avoir lieu la révision du rôle d'évaluation de notre municipalité telle que convoquée par avis public en date du vingt-deuxième jour de Mai dernier 1936.

Furent présents M. Alfred Gorceau maire M. M. les conseillers Albi Dupont Philippe Denoncourt Emile Lesmeris et Omer A Esaulniers formant un quorum à cet effet la présidence de son honneur Monsieur le maire

Après communication des minutes de la dernière session de ce conseil, il est proposé par M. le conseiller Albi Dupont secondé par

8 Juin

M. le conseiller Philippe Denoncourt qu'il soit résolu d'approuver le procès verbal en date du onze mai dernier adopté

Communications de correspondances:

- 1^o Du Dr Marc Trudel M. A. L. datée 14 mai ré: Gravelage chemin Ste. Marguerite
- 2^o Du Département du Secrétaire Provincial; loi de l'assistance publique réclamation pour Armand Milot 57 jours et Marcelle Brête 2 jours à l'hôpital St. Joseph des Trois-Rivières à le 7 = \$37.52
- 3^o De l'Institut du Radio 4120 St. Rue Ontario, Montréal par le Secrétaire Provincial; réclamation de \$3.00 pour soins à Mr Cyrille Pouette \$3.00
- 4^o De l'Hon. P. D. Bouchard, ré: Seigneurie adressée à Orila Dugré

Il est proposé par M. le conseiller Emile Lesmeuses seconde par M. le conseiller Omer Desaulniers qu'il soit résolu de continuer l'examen et la révision et s'il y a lieu l'homologation du rôle seigneurial (Terrier) ré: loi 25-26 Les V chapitre 82 abolissant les rentes seigneuriales dans notre municipalité adopté

Il est proposé par M. le conseiller Elbi Dupont seconde par M. le conseiller Philippe Denoncourt qu'il soit résolu de procéder à la révision et à l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité de Pointe-du-Lac, que les noms des nouveaux propriétaires soumis au conseil à sa présente session soient

inscrits au rôle d'évaluation de notre municipalité et que les changements ainsi que les nouvelles évaluations soient également entrées au rôle d'évaluation tels que donnés par ce conseil à sa présente session.

Voix amendements faits ce jour du Rôle seigneurial inscrites sur le dit rôle seigneurial adopté

1^{er} - Il est proposé par Mr le conseiller Emerdes Aubrière, secondé par Mr le conseiller Emile Lesmerises qu'il soit résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à la caisse populaire de La Pointe-du-Lac la somme de \$17.50 pour intérêt du 5 décembre 1935 au 5 juin 1936. La dite somme de sept cent piastres étant la balance due sur un billet en paiement du coût de la route nationale du gouvernement provincial.

2^e - Il est aussi autorisé à payer au secrétaire-trésorier pour timbres poste \$3.00 Adopté

~~Il est proposé~~ par Mr le conseiller ~~Emerdes~~ ~~Aubrière~~ ~~secondé~~ par Mr le conseiller Emer Desaulniers qu'il soit résolu d'ajourner les présentes sessions au quinzième jour de juin mil neuf cent trente-six à sept heures du soir pour procéder à amender et homologuer le rôle seigneurial et de procéder à la révision et homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité Keele

8 Juin 1906

Province de Québec,
Municipalité de Pointe-du-Lac,
Comté de St. Maurice.

11

Attendu que la Canadian Marconi Company, corporation ayant le siège principal de ses affaires à Montréal, et établissement à Yamachiche, désire construire et maintenir un système d'aqueduc du lot numéro cinq cent deux (502) de cette municipalité à l'établissement susdit;

Attendu que la compagnie érigera partie du dit système dans les chemins publics de cette municipalité ci-dessous décrits, et qu'elle demande permission à cet effet;

Attendu qu'il y a lieu d'accéder à cette demande; Il est proposé par M. le conseiller Philippe Denoncourt, appuyé par M. le conseiller Omer Desaulniers et résolu unanimement comme suit, savoir:—

Le conseil accorde à la Canadian Marconi Company, ses successeurs ou ayants-droits, le droit perpétuel de placer, construire, installer, maintenir, réparer, remplacer et opérer, au-dessous, des chemins publics suivants:—

1. — Les chemins de front des lots numéros quatre cent vingt-quatre inclusivement, à quatre cent trente-cinq inclusivement;— et quatre cent quatre-vingt-dix-sept, inclusivement, à cinq cent six, inclusivement, tous aux plans et livres de renvois officiels de la municipalité de Pointe-du-Lac, concession St. Nicolas;

2. — La route dénommée "Brise-Bulottes";
Un système d'aqueduc avec conduites et tuyaux de la grosseur que la compagnie, ses successeurs ou ayants-droits, peuvent en aucun temps juger nécessaires, ainsi que les appareils et ac-

cessaires s'y rapportant, pour les fins de fournir l'eau aux propriétés en quelque lieu qu'elles soient situées que la compagnie peut actuellement ou plus tard posséder et aussi toutes les propriétés appartenant à des tierces personnes.

La compagnie, ses successeurs ou ayants droits, seront responsables pour tous dommages causés par elle ou par eux, aux dits chemins publics par la construction et l'installation et réparation du dit système d'aqueduc.

Adopté
Alfred Garsneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par M. le conseiller Albé Dupont, secondé par M. le conseiller Amer Desautniers qu'il soit résolu d'ajourner les présentes sessions au quinzième jour de Juin mil neuf cent trente six à sept heures du soir pour procéder à amender et homologuer le rôle seigneurial, et de procéder à la révision et homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité.

Alfred Garsneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil Municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quinzième jour du mois de Juin mil neuf cent trente six à sept heures du soir, telle que assemblée à ce jour. La présente session étant la continuation de la session de ce conseil en date du dixième

15 juin 1936

+ successivement
apournie
a ce jour pour
raison du rôle
seigneurial.

H G
M.

Jour de février dernier mil neuf cent
trente six. Elle est aussi la con-
tinuation de la session régulière
du mois de juin courant a laquelle
doit avoir lieu suivant l'avis pu-
blic donné en date du vingt deuxième
jour de mai mil neuf cent trente six.

La session du rôle d'évaluation
de notre municipalité et son ho-
mologation furent présent Mr
Alfred Garceau maire M. M. les
conseillers Joseph Hélie et Phi-
lippe Denoncourt ne formant pas
un quorum.

Advenant qu'il est sept heure et qua-
rante sept minutes pm Mr le conseiller Phi-
lippe Denoncourt propose appuyé par
Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit
résolu d'apourner la présente session
a huit heure du soir le 15 juin 1936

Philippe Denoncourt Joseph Hélie
Alfred Garceau Maire Joseph Hélie trésorier
Le quinze juin mil neuf cent trente
six a huit heure du soir reprise
de la session de conseil telle que
apournee ce jour sont présent Mr
Alfred Garceau maire M. M. les conseil-
lers Joseph Hélie et Philippe Denon-
court.

Considérant l'absence des autres mem-
bres du conseil. Mr le conseiller
Philippe Denoncourt propose appuyé par Mr
le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu
d'apourner la présente session

22 Juin/36

au vingt deuxième jour de Juin mil
neuf cent trente six a sept heure du soir
La présente assemblée fait a huit heures
et cinquante cinq minutes

adopté

Philippe Demarcant Joseph Hélié
Alfred Garceau Maire & Joseph ~~Garceau~~
secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac
A une session régulière du con-
seil municipal de la municipa-
lité de Pointe-du-Lac tenue
au lieu ordinaire des dites ses-
sions le vingt deuxième jour
de Juin mil neuf cent trente
six a sept heures du soir.

La présente session étant la
continuation de la session de ce
conseil en date du dixième jour
du mois de Février dernier 1936.

La présente session est aussi
la session régulière du mois
de Juin courant a laquelle
deit avoir lieu la révision
du rôle d'évaluation de notre
municipalité telle que pourvu
par avis public daté 22 mai 1936.

Étaient présent M. Alfred Garceau
Maire M. le conseiller Athé Dupont Joseph
Hélié Philippe Demarcant Emile Théméricus
et Omer Desaulniers. M. le conseiller Leonide
nait après vérification ayant été dûment avisé
de la présente session. session sous la présidence

+ continuation de la

M.
d. G.

de Mr le maire.

Il est proposé par Mr le conseiller Omer Desautels, secondé par Mr le conseiller Emile Lesmerises, qu'il soit résolu de continuer l'examen, la révision et l'homologation du rôle seigneurial ré: loi 25-26. Geo V Chapitre 82 abolissant les rentes seigneuriales dans notre municipalité. Les dits amendements inscrits sur le rôle seigneurial.

adopté unanimement

Le secrétaire soumet au conseil, qu'il a reçu la somme de quatorze piastres et soixante-sept centimes de Mr Alexandre Desmarais pour abriages de tapes. Les frais de trois piastres réclamés par l'avocat Léon Méthot pour lettre etc à Mr Desmarais n'étant pas réglés, le secrétaire demande! s'il doit régler avec l'avocat ou retourner le chèque à Mr Desmarais.

Mr le conseiller Joseph Hélic propose appuyé par Mr le conseiller Emile Lesmerises que le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à l'avocat Léon Méthot la somme de \$3.00 pour frais ré: Alexandre Desmarais

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Albé Dupont secondé par Mr le conseiller Philippe Deboncourt qu'il soit résolu de procéder à la révision et à l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité de Pointe-du-Lac.

Adopté

Tel que inscrit sur la page suivante

No. ord.	No. dr.	No. lead.	Acquéreur	rg.	Arp.	Grat.	Ter.	Éval. locat.	Vendeur
1	389	223	Paul Germain	3	5	#20.			Antoine Lemoine
2	390	22	..		1-50	10.			..
3	391	225	..		16-	50.	#225		..
4			soustrané à			20.			Antoine Lemoine
5			..			10.			..
6			..			50.	#225		..
7	441	16.	Jos Eugène Marcotte	60x115	100.	600.			Lucien Pothier
8			soustrané à			100.	600		Lucien Pothier
9	80	399	Uric Lesieur		3-	250.			Alfred Kirard
10	80	399	soustrané à		3-	250.			Alfred Kirard
11	83	438	Reni Dusault		5-	350.			Oscar Dupesne
12	83	438	soustrané à		5-	350.			Oscar Dupesne
13	236	501	Cordélie Trilot	st me.	1-	50.	100.		Thomas Simonet
14	236	501	soustrané à		1-	50.	100.		Thomas Simonet
15	245	579	Amidee Berthiaume	cad 579	doit	remplacer	cad 548	est chargé #40.	
16	224	589	Arthur Marten	cad 589	doit	remplacer	cad 583		
17	680	579	chargé à Am. Berthiaume						
18			soustrané à						Stephan Proulx 50.00
19	679	571	Stephan Proulx	cad 571	doit	remplacer	cad 511		
20	571	38	Levrille Rouette			100.			Amer Rouette
21	571	38	soustrané à			100.			Amer Rouette
22	598	550	P. Thomas Rouette	6	10-	75.			Joseph Bisson
23	598	550	soustrané à	6	12-50	75.			Joseph Bisson
24	635	174	Didace Préchette		3-	100.			Lucas Bolduc
25	635	174	soustrané à		3-	100			Lucas Bolduc
26	420	294	soustrané à	3	54-	25			Desire Benoit
27	420	294	Jeffry Dupont	3	36-				Des. Benoit
28	420	294	Zephirin Guilbert	3	18-				De D.
29	276	318	Jeffry Dupont	5	2-	#5.00			Wilbrod Giroux
30	276	318	soustrané à	5	2-	5.00			..
31		591	Philippo Bréte	7	18-	250.			non chargé Joseph Bréte
32	385	554	Eddy Beaulieu	7	35-	#50.			Pre David Janvier
33	383	555	..	7	17-75	#50.			

No d'or	No d'n.	Int lead	Acquereur	sq	Arp.	Eval fer	Eval const	Endeur
34	384	556	Luddy Beauheim	7	18-	50.		
35	385	554	soustrané à	7	37-	50.		Fred David Janvier
36	383	555	..	7	17-75	50.		..
37	384	556	..	7	18-	50.		..
38	135	583	soustrané à	7	4-	150.		Louis St-Louis
39	669	573	Antonio Bellemare remplacé					Fen Adrien Bellemare
40	347	348	Désiré Benoit		60-	75.		Raoul Godin
41	347	348	soustrané à		60-	75.		Raoul Godin
42	382	215	succr de David Janvier					Fred David Janvier
43	466	2	Adelard Montour	1	58-254	200.	950.	Euchariste Biron
44		207	..	3	15-	75.		..
45	466	2	soustrané à	1	58-254	200.	950.	Euchariste Biron
46		207	soustrané à	3	15-	75.		..
47	522	7	Pieffle Dupont	1	4-	500.		Nap Raiche
48	522	7	soustrané à	1	4-	500.		Nap Raiche
49			Uric Leduc				150.	Construction

La présente déclaration est pour attester l'exactitude des quarante-neuf amendements faits sur le rôle d'évaluation de notre municipalité ce vingt-deux juin mil neuf cent trente-six.

Alfred Gorceau maire.
Joseph Martin secrétaire-trésorier.

Il est proposé par M^r le conseiller Albe Dupont secondé par M^r le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu de homologuer le présent rôle d'évaluation tel que révisé et amendé par ce conseil ce vingt-deuxième jour de juin mil neuf cent trente-six.

Alfred Gorceau maire
Joseph Martin secrétaire-trésorier.

Communication d'une demande de la Bell Telephone Co of Canada datée 15 juin 1936 demandant le permis de remplacer six poteaux dans notre municipalité tel que désigné dans la demande.

Mr le conseiller Philippe Denoncourt propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Hélie que la dite demande soit accordée en ce qui concerne notre municipalité; notre représentant nommé est Mr Emer Houle

Adopté

Re: concernant les amendements tels que inscrits au rôle seigneurial. La présente déclaration est pour attester l'exactitude des cent trente et un amendements fait sur le rôle seigneurial, loi abolissant les rentes seigneuriales ce vingt-deuxième jour du mois de juin mil neuf cent trente-six

Alfred Garceau maire
Joseph Martin secrétaire-trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoncourt, seconde par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu que le rôle seigneurial tel que inscrit sur le dit rôle conformément aux dispositions de la loi abolissant les rentes seigneuriales 25-26, Loi V chapitre 82 tel que révisé et amendé soit homologué par ce conseil. Date à La Pointe-du-Lac ce vingt-deuxième jour de juin mil neuf cent trente-six

Adopté unanimement
Alfred Garceau maire
Joseph Martin secrétaire-trésorier

maillé à Mr Dériome
le 29 juin gérant

Mr le conseiller Joseph Hélie propose, appuyé par
 Mr le conseiller Albe Dupont, qu'il soit résolu de
 clore la session Adopté
 Alfred Gorceau maire.
 Joseph Martin secrétaire-trésorier.

Province de Québec
 Municipality de Pointe-du-Lac
 A une session régulière du conseil
 municipal de la municipi-
 patité de Pointe-du-Lac tenue
 au lieu et heure ordinaire des
 dites sessions à 7 heures du soir,
 le dixième jour du mois de sept-
 mil neuf cent vingt-six furent pré-
 sent Mr Alfred Gorceau maire
 Mr les conseillers Albe Dupont
 Joseph Hélie, Emil Lesmerais,
 Romer Desaulniers et Philippe
 Denoncourt, formant un
 quorum sous la présidence
 de Mr le maire

Après communication des minutes du
 procès verbal des dernières sessions de ce
 conseil en date du 8, 15 & 22 juin.

Mr le conseiller Romer Desaulniers propose
 appuyé par Mr le conseiller Emil Les-
 merais qu'il soit résolu d'approuver les
 dites minutes. Adopté

Communication de correspondance
 de la corporation municipale de Pointe

- de Saint Maurice re: entretien comité
Sanitaire 1935-36 et adm. générale de
la dite municipalité Reclamation
sur Evaluation \$ 316.744.00 a 3^e \$ 95.02
- 2- Du Gour. Prov. re. Fonds batisses & Juris
annuel pour le 1^{er} juil 1936 \$ 1300
- 3 de Edmond Paquin Insp. Voir, travaux pont
cote Denis milot. \$ 4.50
- 4 Du département des affaires municipales
re. Comm. Pension Vieilles adressé à la
mun. du Village, et dont original
demeure dans les archives du Village. P. H. L. L.

M. le conseiller Philippe Denoncourt propose
appuyé par M. le conseiller Joseph
Kélic qui Joseph Martin Secrétaire Trésorier
soit autorisé à recevoir les deman-
des de pension des personnes âgées
de 70 ans et plus qui prétendent
avoir droit, et de leur en préva-
loir des dispositions de la loi
des pensions de Vieillesse, et
d'aider les pétitionnaires à rem-
plir les formulaires fournis à
cette fin lesquelles devront être
transmis à qui de droit.

adopté
Il est proposé par M. le conseiller
Albi Du Pont secondé par M.
le conseiller Omer Desautels qu'il
soit résolu que les comptes en
après spécifics présentés verba-

10 août 1936

ment ou par écrit soient approuvés par le conseil et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

1^{er} d'approuver et de payer à la corporation municipale du pont de St-Haurier re. Unité sanitaire et administration générale 1935-36 la somme de quatre vingt quinze ^{00/100} dollars \$ 95.02

2) d'approuver et payer au Gouvernement provincial, Trésorier de la Province pour fonds batiss et suris année Com 1^{er} juillet 1936 \$ 12.00

3 d'approuver et payer au secrétaire-trésorier pour 3 mois salaire au 1^{er} juillet 37.25
et pour timbre poste et accis 2.00

4 d'approuver et payer à Brila Rouette pour ménage salle publique 1.00

5 d'approuver et payer à Emma Paquin inspecteur de voirie pour réparation au pont côté Denis milat
la somme de quatre ^{50/100} dollars \$ 4.50

Le secrétaire est par la présente autorisé à recouvrer le montant en chargeant au livre de perception qu'ont les comptes de M^{rs} M^{rs}.

Leon Gerard \$ 1.00 Louis et Louis 0.50
Dane Alphonse et Dumais 1.00 Denis milat 1.00
Donat Milat \$ 1.00 pour leur part de travail au bois à l'usage de la dite réparation
Adopté

14 Sept 1936

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseiller Albi Dupont qu'il soit résolu de clore la session

adopté
Alfred Gorceau Maire
Joseph Hélie Secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac
A une session régulier du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quatorze septembre mil neuf cent trente six à sept heure du soir.

Furent présent Mr Alfred Gorceau Maire, Mr Mr les conseillers Albi Dupont, Joseph Joseph Hélie Philippe Denoncourt formant un quorum sous la présidence de Mr le Maire.

Communication des minutes du procès verbal de notre dernière session Mr le conseiller Albi Dupont propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu que le dit procès verbal soit en date du douze août dernier soit approuvé

adopté
Communication de correspondances tel que communiqué au conseil le huit juillet dernier. Reclamation du

département du secrétaire Provincial loi
 assistance publique pour Armand Milot
 57 jours & Marcelle Brété 2 jours à
 l'Hôpital St Joseph 3 heures à 0.67 par jours
 = \$37.53; et de l'Institution radio
 4120 S rue Ontario Montréal par sec. prov.
 réclamation pour Cyrille Rouette \$3.00

Avis de motion. Mr le conseiller
 Philippe Denoncourt donne avis de
 motion que, à la prochaine session
 régulière de ce conseil il sera
 passé un règlement fixant taxes
 par \$1000 cent piastres d'évaluation
 avant être imposé sur tous les fonds
 fonds imposables de notre muni-
 cipalité pour faire le rôle général
 de perception pour l'année (1937)
 mil neuf cent trente sept pour
 pourvoir au coût de l'administration
 du conseil de notre municipalité
 ainsi que au paiement ou à l'amor-
 tissement de la dette contractée
 pour payer le coût de notre part de la
 route nationale.

Il est proposé par Mr le con-
 seiller Albe Dupont secondé par
 Mr le conseiller Joseph Hiler qu'il
 soit résolu que les comptes pro-
 duits à notre présente session
 soit verbalement ou par écrit soient
 approuvés par ce conseil et qu'un
 mandat en soit approuvé tel que
 nous spécifierons à savoir
 par approuver et payer au secrétaire

trésorier pour facture datée 18 août
et payé par lui à l'imprimerie Formu-
les Provinciales pour liste éléclara
feuilles polycopie. Etc 283

et pour papeterie & muillage payé
à Thom. Rouette le 20 août 1936 55

2. à approuver et payer à Mr 338
Arthur Coman inspecteur
pour répartition pont rochers & route Pont
4^e rd. Deux ^{3/10} dollars 2137

Laquelle somme doit être
chargé au rôle de perception
au compte de Mair Duboult 3^e Riv. 237

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Philippe Hennequin & secondé par
Mr le conseiller Joseph Hulin qui
soit résolu de payer la somme

Adopté

Alfred Gazeau Mair
Joseph Martin secrétaire trésorier

Faire signer
Pg 149 2

Province de Québec,
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le treize octobre mil neuf cent trente-six à sept heures du soir (à considérer qu'hier le 12 octobre était fête légale)

Eurent présents: M^r Alfred Garneau maire, M^r D. les conseillers Joseph Hélie, Philippe Denoncourt et Emile Lesmbrings formant un quorum sous la présidence de M^r le maire.

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session M^r le conseiller Joseph Hélie propose, appuyé par M^r le conseiller Emile Lesmbrings qu'il soit résolu que le procès verbal de notre dernière session daté le 14 septembre dernier soit approuvé Adopté.

Budget approximatif des revenus et des dépenses pour l'année 1937 pour faire le rôle général de perception REVENUS

Taxes foncières générales sur évaluation # 316,844.00
à 0.50 = \$1,584.22

DEPENSES

Deficit au 31 décembre 1936 sur bal de billet de la caisse populaire de Pointe-du-Lac # 700.00
Salaires et administration 175.00
Assistance publique 500.00
Conseil du comté de St. Maurice 100.00
Jurés 12.00
Autres dépenses imprimées 97.22
#1584.22

Revenus sur taxes foncières générales sur évaluation # 316,844.00 à 0.30 = #950.53

Après examen d'un budget des revenus et des dépenses à proposatifs prévus pour l'année mil neuf cent trente-sept, et après lecture de l'avis de motion donné à la dernière session de ce conseil en date du quatorze septembre dernier.

Il est proposé par le conseiller Philippe Denoncourt, secondé par son conseiller Emile Desmerises qui a été résolu que le règlement ci-après inscrit fixant le taux de la taxe annuelle pour faire le rôle général de perception pour l'année (1937) mil neuf cent trente-sept soit passé et statué par ce conseil. Adopté.

RÈGLEMENT Numéro (26) Vingt six

Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil, ce qui suit :

Que pour prélever la somme de (\$950.53) neuf cent cinquante ^{piastres} et cinquante trois centimes que le taux devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de Pointe-du-Lac soit fixé à (0.30) trente centimes par cent dollars d'évaluation pour faire le rôle général de perception pour l'année mil neuf cent trente-sept, comme suit :

pour pourvoir aux dépenses d'administration la somme de préliminaire de (\$850.53) huit cent cinquante piastres et cinquante trois centimes et la balance (\$100.00) cent dollars pour payer un acompte sur balance due sur un billet du à la caisse populaire de Pointe-du-Lac en paiement de ce de notre part du coût de la route nationale, laquelle dette avait été contractée envers le gouvernement provincial. Le règlement deviendra en force quinze jours après sa publication, sur

rant la loi. Alfred Larceau Maire
Joseph Martin Secrétaire Trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Philippe Denoyon, secondé par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu que le secrétaire, trésorier devra commencer à charger et faire payer l'intérêt pour les taxes pour l'année 1897, neuf cent trente-sept, qui, à compter du premier janvier mil neuf cent trente-sept, quelque soit la date de l'avis de la confection du rôle de perception.

Adopté

à 9 h
Mr le conseiller Emile Lesmerises propose appuyé par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu, que ce conseil ordonne qu'à l'avenir d'ici à révocation de la présente résolution les sessions régulières de notre conseil auront lieu à neuf heures du matin.

Adopté

Attendu que M. M. Auguste Larceau et All. James tenanciers de cette municipalité y ayant leur domicile, lesquels ont construits un système d'aqueduc du lot cad. off. 195 Albert Vallée, se rendant et traversant le no. cad. off. 1 prop. Auguste Larceau. Attendu que cet aqueduc traversera dans le chemin public de cette municipalité (ci-dessous décrit) et qu'ils demandent permission à cet effet.

Il est proposé par Mr le conseiller Emile Lesmerises, secondé par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu comme suit: A savoir: Le conseil accorde à M. M. Auguste Larceau et All. leurs successeurs, ou ayant droit le droit perpétuel de placer, construire, installer

maintenant, réparer, remplacer et opérer au dessous
 du chemin public suivant? Sur le chemin
 de front ^{de} la ^{de} Marguerite sur le lot cad off no 13
 du cad off du plan et renvoi officiel de la mu-
 nicipalité de Pointe-du-Lac, les dits proprié-
 taires, leurs successeurs ou ayant droit se-
 ront responsables pour tous dommages causés
 par eux au dit chemin public, par la
 construction, réparation, installation du dit
 système d'aqueduc. Adopté.

Il est proposé par M le conseiller Philippe
 Pedernoye et secondé par M le conseiller E-
 mule Lemeris, qu'il soit résolu de s'adres-
 ser à notre député provincial Mr. Marc Bru-
 del lui exposant que nous avons ici dans
 nos chemins publics, des ponts et parties
 de chemin en très mauvais état. Nous
 avons aussi des côtes devenues très dan-
 gereuses par le creusage se produisant à la
 suite d'abondance de pluie. Attendu
 que des argents ont été votés par les gouver-
 nements pour remédier au chômage et ve-
 nir en aide aux nécessiteux. Ce conseil
 prie avec instance notre député Mr Marc
 Bruyel d'agir de son influence pour nous
 obtenir notre part d'octroi; nous permet-
 tant ainsi de protéger nos misérables et faire
 des travaux publics d'urgence. Nous deman-
 dons aussi que ces dits travaux soient redi-
 gés et administrés par notre municipalité;
 et non par des gens de municipalité
 voisine. Adopté.

copie malles
 pour Québec le
 14 octobre

Il est proposé par M le conseiller Joseph Hélie

seconde par Mr le conseiller Emile Lesmerises
qu'il est résolu de clore la session. Adopté.

Alfred Garsseau Maire
Joseph Martin Secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière
du conseil municipal de la mu-
nicipalité de Pointe du Lac tenue
au lieu ordinaire des dites
sessions le quinzième jour de ~~octo-~~
tobre (1936) (mil neuf cent trente
six) à neuf heures du matin
Surent présent M. M. Alfred Garsseau
Maire M. M. les conseillers Albi
Dupont Léonid Benoit Joseph
Offici formant un quorum Mr
Pheppi Devoeur aussi présent.

Après communication des mi-
nutes du procès verbal de notre
dernière session Mr le conseiller
Albi Dupont propose appuyé par
Mr le conseiller Léonid Benoit qu'il
soit résolu d'approuver le pro-
cès verbal de notre dernière sessi-
on en date du 13 octobre dernier
adopté

Correspondance pp
1^{er} Du Dr Marc Haudel M. A. L. Dadi
22 oct. 1936, ainsi que de Mr J. F. Educ mi-
nistre de la voirie re. résolution
du conseil demandant octroi

2 Reclamation au departement service
 assistance public: re institut du radi-
 um 4120 est rue ontario montreal pour
 cyrille Rouette 3 pas a 100 = 3,00
 et pour assistance pub- par l'Hopital
 St Joseph 3 rivieres pour armand
 milot de 17 aout au 12 oct. 59 Jrs.
 et pour Marcelle Prete 2 Jrs = 59
 Total \$ 39,53

En conformite avec l'article 726 du
 code municipal le secretaire tresorier
 soumet au conseil un etat des ar-
 rages dus pour taxes municipi-
 pales a notre municipalite: en
 particulier ceux ayant deux ans
 et plus d'arrages

ann arr	Noms	Cad arr.	ans	Noms	Cad arr.
2	Abran Victor	34.36	2	Lesieur Joseph	3.98
2	Aspell Thon H.	9.00	3	Martin archill	4.50
5	Berthiaume Joseph	4.50	3	Milot Denis	3.00
3	Bleau Lucien	3.15	3	Milot Odilon	2.70
4	Bumbois Armand	9.23	3	Milot Rasier & Doms	90
3	Prete Roland	7.78	3	Milot Donald	54
3	Dupont Donald ones	1.53	2	Mun de Pte du Lac	ap. 15 16
2	Dupont orésim	30	8	Mun de Pte du Lac	ap. 13 89
9	Dupont Lindore	ap. 56.09 6.64	4	Pagani Edmond L	6.37
3	Fréchette Didaer	28.36	3	Pagani Victor	3.27
4	Gauthier aimé	4.45	3	St Louis omer	2.70
5	Giroux Wilbrod	11.40	3	St Louis Louis	1.65
2	Gerardin Léon	ap. 1.00	2	Thibault Théodore	7.20
2	Godebois Donald	ap. 36 46	3	Vincent Léon	17.40

Après examen des arrages ci-haut ins-
 crits figurant au rôle de perception de
 1936, mil neuf cent trente six, il est

proposé par Mr le conseiller
 Philippe Demonceau secondé par Mr le
 conseiller Albi Dupont qu'il
 soit résolu que le secrétaire tri-
 sorière soit autorisé à donner
 avis par lettre non recommandée
 aux personnes redevant des
 arriérés de taxes municipi-
 pales pour deux ans et plus
 que c'est avec regret que le
 conseil se trouve dans l'obli-
 gation de faire transmettre
 leurs comptes de taxes à un avo-
 cat ou au conseil du pont de
 St Maurice pour en faire ven-
 dre les propriétés, à moins que
 les dits arriérés soient réglés
 d'ici au ^{20^{ème} jour} ~~15^{ème} jour~~ Décembre 1931.

Le secrétaire trésorier devra
 attendre une ordonnance du con-
 seil municipal avant de faire ven-
 dre les dits propriétés. adopté

Il est proposé par Mr le conseil-
 ler Philippe Demonceau secondé par Mr
 le conseiller Albi Dupont qu'il
 soit résolu que Mr Georges Lutoin
 soit nommé vérificateur
 des comptes de notre commu-
 nauté au salaire de 15.00.
 Le secrétaire trésorier est autorisé
 à en faire le paiement. adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
 Léonard Benoit secondé par Mr le

conseiller Joseph Heli qui il soit re-
solu que le secretaire tresorier soit
autarisi a payer les comptes
suivant presentis verbalement au
conseil tels que pour specifics.

Les quels 7 comptes sont approuves
par la presente resolution, a savoir
1^{er} D'approuver et de payer a la Caisse
populaire de la Pointe-du-Lac la
somme de dix sept piastres et ⁵⁰/₁₀₀ \$17.50
pour interet de la somme de 400.00 Ble.
due sur un billet.

2^{me} d'approuver et de payer a Joseph Heston
six trois pour bois & chauffage, et entretien
de la salle a l'usage du conseil annie 1936 \$ 7.00
pour trajet & affichage d'avis public
et signification avis spec annie 1936 \$ 4.60
pour timbre poste et accise 1.50
Pour 6 mois salaire de 1^{er} Juill.
au 31 Dec. 1936 62.50

Fact. 14 Nov. Jeudi Caim Etc Imp. Formule Prov. 2.45
\$ 78.05

3^{me} d'approuver et payer a ovila Rouette
pour service d'eclairage 1936 3.00

4^{me} d'approuver & payer de caissa a Caissa 75% sur evaluation
de \$ 4800.00 a 30 = 1440 = 75% part de la mun. \$10.80
re franchisee accordee a la Cheminier Water en plus

Le secretaire tresorier est autarisi
a payer les comptes & haut inscrits
adoptes

Communication de 2 lettres reclamation assistance publy
par Romis Cantin d'oti 13 oct 1936, re. Hela & autres \$ 29.53
& de Rouette \$ 3.00

reclamation
re assistance
Public
Cent

15 Dec 1936

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie, secondé par Mr le conseiller Philippe Desnoeufs qu'il soit résolu que Mr Philippe Bouchard soit nommé pour présider la prochaine Election du maire et des conseillers de notre municipalité qui devra avoir lieu le 13 Janvier prochain, adopté

Correspondance Reçu Empreinte au bleu et extrait à l'origine leur de renvoi subdivision d'une partie du lot 502 du Cadastre la paroisse de la Pointe du Lac préparé d'après art 2175 code civil par F. L. Lemieux sous-ministre de l'arrondissement de St-Helie, - Marconi & Co

Lettre daté 6 Dec. cour par Notaire Victor Abraham re: arrerages de taxes sur sa propriété.

Il est proposé par Mr le conseiller Léonide Benoit secondé par Mr le conseiller Joseph Hélie qu'il soit résolu que la demande du Notaire Victor Abraham re: prolongation de paiement de taxes jusqu'en Février lui soit accordé, adopté

Il est proposé par Mr Philippe Desnoeufs secondé par Mr Joseph Hélie qu'il soit résolu que advenant que Mr Albert Blequin devient propriétaire de la propriété Cadastre (297) deux cents quarante dix sept 27-00 arpents d'une rang figurant au

malé le
17 Dec 1936

livre d'évaluation de la Municipalité de Pointe du Lac au nom de Eliodore Dupont. Le conseil oblige à payer de suite à caisse les arriérés dus sur la dite propriété afin de payer les dites arriérés, à condition que Mr Albert Klain pourvoit aux paiements des taxes et entretiens chemins à l'avenir Etc.

adopté
 Il est proposé par Mr le conseiller Léonide Benoit secondé par Mr le conseiller Albi Dupont qu'il soit résolu de clarifier la session

adopté
 Alfred Garsneau Maire

Joseph Martin
 secrétaire trésorier

SERMENT d'office

Je soussigné Philippe Bouchard ayant été nommé par une résolution du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac en date du 15^e quinze décembre courant, président de l'élection du maire et des conseillers dont la nomination devant avoir lieu le trois janvier 1937 jure solennellement que je remplirai cette charge avec fidélité et justice et ceci au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 assis devant moi à la
 Pointe-du-Lac ce trois janvier
 dix-neuf cent trente six
 Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Je soussigné G.A. Rouette ayant été nommé vérificateur des comptes de la municipalité de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 assis devant moi
 à la Pointe-du-Lac ce
 vingt-neuf jour de
 janvier mil neuf cent trente sept
 Joseph Martin
 secrétaire trésorier

Geo. Ant. Rouette

Le soussigné Thomas Garceau ayant
été élu maire de la municipalité
de Pointe-du-Lac et Armans Alarie
Lionide Bessit et Joseph Hélie
ayant été élus conseillers de la muni-
cipalité de Pointe-du-Lac jure solen-
nellement que je remplirai avec hon-
nêteté et fidélité les devoirs de cette
charge au meilleur de mon jugement
et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
assermenté devant moi

à la Pointe du Lac ce huitième jour de février
mil neuf cent trente sept
Thomas Garceau
Joseph Hélie
Lionide Bessit

Joseph Martin
secrétaire

Command Alarie

Provencal Dubuc

Municipalité de Pointe du Lac

À une session régulière du con-
seil municipal de la municipalité
de Pointe du-Lac tenue au lieu
ordinaire des dites sessions le huiti-
ème jour de Février mil neuf cent
trente sept à neuf heures du ma-
tin. Seront présent Mr Thomas
Garceau maire, M. les conseillers
Elbe Dupont Lionide Bessit
Joseph Hélie Armans Alarie
et Emili Lermousis formant
quorum sans la présence
de Mr le maire

Rapport au conseil de l'élection du
maire et des conseillers de cette

de cette municipalité en date du treizième janvier dernier.

RESUME. Advenant qu'à l'assemblée des électeurs régulièrement tenue, il a été mis en nomination que le nombre voulu pour remplir les places vacantes à la formation du conseil il a été proclamé élu par acclamation M. Thomas Garceau industriel, élu maire de la municipalité de Pointe du Lac & M. Armand Alari pour siège No 1, Léonide Benoît pour siège No 4, et Joseph Hélie pour le siège No 6 élus conseillers de la municipalité de Pointe-du-Lac.

Communication des minutes du procès verbal de notre dernière session.

M. le conseiller Emil Lemaire (armans) propose qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du quinze décembre dernier soit approuvé la présente est secondé par M. le conseiller Armand Alari adopté.

Communication de correspondances

1. De la Ligue des patriotes de Joliette. Daté 27 Janv.
2. Requête signée par certains contribuables: Pont Adolphe Duplessis
3. Requête à l'Hon. W. Gariepy re: travaux sur C.P.Ry.
4. Requête par les contribuables côte Denis Milot
5. Requête par les contribuables cotes Emil Deslauriers
- 5 re. Ligue patriotique de Joliette: au député Wilf. Gariepy re: particip. Guerre Européenne

8 Jan. 1937

175

Le secrétaire trésorier soumet à l'approbation du conseil l'état des comptes de la municipalité de Pointe du Lac pour l'année fiscale 1936. Lesquels comptes ont été vérifiés par Mr Geo St. Rouette en date du 20 vingt et unième jour du mois de Janvier dernier et trouvés exacts. Mr Geo Rouette ayant obtenu son permis de vérificateur tel que exigé par la loi.

Après examen par ce conseil des comptes de notre municipalité il est proposé par Mr le conseiller Albi Dupont secondé par Mr le conseiller Léonid Bessis qu'il soit résolu que les comptes de la municipalité de Pointe du Lac tenus par Joseph Martin secrétaire trésorier et vérifiés par Geo St. Rouette soient acceptés jusqu'au 31 trente et un Décembre dernier 1936

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Kélin secondé par Mr le conseiller Armand Clarij qu'il soit résolu de ré-engager Joseph Martin comme secrétaire trésorier aux mêmes conditions, soit au salaire de cent vingt cinq piastres par année, et de lui fournir les papeteries, timbre poste, et autres articles à l'usage du bureau lesquels il est autorisé à acheter et payer ainsi qu'à retirer son salaire à tous les trois mois il aura droit en plus à 15 cts par mille à parcourir pour signification et affichage d'avis adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Emile Lesmeris, secondé par Mr le conseiller
Albi Dupont qu'il soit résolu que
le paiement de \$10⁰⁰ a Mr Arthur Spi-
nard agent de la Cie La Prévoyance pour
primp assurance de fidélité du se-
cretari trésorier en faveur de notre mu-
nicipalité soit autorisé: Et que
Mr le Maire soit aussi autorisé a
signer le renouvellement de la dite
Police N^o 35883 la dite police pour la
somme de \$2000.00 laquelle somme jugée
satisfaisante par ce conseil.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Léonidas Renaud secondé par Mr le conseiller
Joseph Héli qu'il soit résolu
que les comptes si après spécifics
présentés verbalement ou par écrit
soient approuvés, et que le secrétaire
soit autorisé a en faire le paiement
1^{er} d'approuver et payer au secrétaire trésorier
pour facture daté 5 Janv-1937 payé par lui
a Imp. formules Provinciales N^o 12 feuille liste
votants 78 et pour timbre poste et acc³⁰⁰ = \$3.78

adopté

2^e Copie de Requêtes

1^{er} Par l'entremise de la Ligue des
patriotes de Valletta 28 de Lanauville
Considérant

- 1^{er} Que le Canada a pris part à la Grande Guerre
- 2^e Que cette participation lui a coûté
(60,000, de ses fils, et a augmenté sa dette
de dix milliards de trois milliards)
- 3^e qu'il existe en Europe

- a l'heure actuel, de grand danger d'une nouvelle guerre à brève échéance
- 4) Qu'il se fait actuellement dans notre pays une campagne pour engager le Canada à y participer.
 - 5) Que le prochain parlement sera appelé à voter des crédits augmentés de plusieurs millions pour fins militaires.
 - 6) Que la participation du Canada à une nouvelle guerre augmenterait le fardeau déjà écrasant des taxes et conduirait le pays à un désastre financier sinon à un véritable bankruptcy.
 - 7) Que le Canada n'a aucun intérêt ni obligation à se mêler aux conflits Européens.
 - 8) Qu'il n'y a aucune raison pour le Canada de craindre une invasion de la part d'une puissance Européenne.
 - 9) Que le seul danger d'invasion pourrait venir de nos puissants voisins, les Etats Unis.
 - 10) Que toute tentative de résistance de notre part serait illusoire et inutile.

En conséquence il est proposé par Mr le conseiller Emil Keesmeris secondé par Mr le conseiller Joseph Hilli 1^{er} que le conseil municipal de Pointe-au-Lac s'oppose formellement à la participation du Canada à toute guerre en dehors de son territoire.

- 2) Que le dit conseil se prononce

en faveur de la réduction du budget pour fin militaire au strict nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre dans notre pays. 3^{em} - Que la présente résolution soit transmise au député l'Honorable Wilfrid Gariepi qui nous représente a Ottawa. La municipalité de la Pointe du Sommet étant l'expression fidèle des sentiments de la dite municipalité.

4. Que le dit Député soit prié d'exprimer au dit conseil municipal l'attitude qu'il entend prendre vis-à-vis les problèmes avant qu'il soit appelé a les résoudre, et cela dans le plus bref délai possible.

Ont signé: Thomas Garneau maire
 Alfi Dupont Lebrun Benoit
 Armand Alarie Joseph Hillie
 Emile Lesperisid Conseillers
 et Joseph Martin Sec. tris.

mairie
9 fev

adopté
 Advenant qu'une requête a été signée par des contribuables de notre municipalité, et par celle de la Muni. du Village demandant a l'Honorable Député W. Gariepi au fédéral la participation a certain travaux, a savoir:

mairie
9 fev

La résolution suivante est adoptée. A l'Hon. Wilfrid Gariepi Parlementaire

ottawa Il est proposé par notre
 conseiller C. Libé. Deuxième second
 di par notre conseiller Léonide Benoit
 qu'il soit résolu que ce conseil
 appuie la présente requête et
 sollicite l'Hon. Wilfrid Laurier
 d'user de son influence au fin
 que les employés travaillant pour
 le C.P.R. sous la direction du
 contre-maître gang supplémentaire

malle
 9
 1/11

meur ici soient choisis
 nos gens de la Pointe-
 e Adopté unanimement

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE



N° 2677
 J. Dupond
 Maître de poste.

DROIT si plus de 10c. 10c.

Veillez garder ce reçu. Il vous sera utile, s'il y a lieu de faire une enquête.

DROITS DE RECOMMANDATION POUR LE SERVICE INTERNE

Indemnité maximum de \$ 25	pour un droit de 10c.
" " " \$ 50	" " " " 20c.
" " " \$ 75	" " " " 30c.
" " " \$ 100	" " " " 40c.

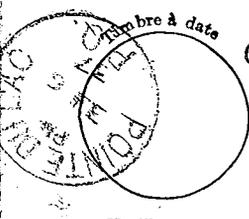
504B.-300,000-30-11-28

Pour faire suite à une requête
 sur les intérêts au port de Holph
 sis.

Marc Trudel M.P.P.

proposé par notre conseiller
 Joseph Hillier second par notre
 conseiller Emile Lesmerises qu'il
 soit résolu que ce conseil appuie
 la présente résolution sollicitant
 et favorablement notre député
 Mr Marc Trudel d'y apporter son
 dévouement.

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE



N° 2679
 J. Dupond
 Maître de poste.

DROIT si plus de 10c. 10c.

Veillez garder ce reçu. Il vous sera utile, s'il y a lieu de faire une enquête.

DROITS DE RECOMMANDATION POUR LE SERVICE INTERNE

Indemnité maximum de \$ 25	pour un droit de 10c.
" " " \$ 50	" " " " 20c.
" " " \$ 75	" " " " 30c.
" " " \$ 100	" " " " 40c.

504B.-300,000-30-11-28

tion traversant la rivière
 les sur no cadastre 271 est
 plus considérable de notre
 palité vu sa situation
 profonde et sablonneuse
 sidérer que les 7/8 des in-
 sont des cultivateurs dont
 nos péccuniers ne permettent
 pas de faire ces travaux, étant

2

en faveur de la réduction du budget pour fin militaire au strict nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre dans notre pays. 3^{em} Que la présente résolution soit transmise au député l'Honorable Wilfrid Gariep qui nous représente à Ottawa. La municipalité de la Pointe du Sommet étant l'express des sentiments de la municipalité.

4. Que le dit Député se décrive au dit conseil municipal l'attitude tend prendre vis-à-vis de blèmes avant qu'il ne les résoudre et cela plus bref délais possible. Fait signifié Thomas Garcean Maire, Alfred Dupont Léonide Benoit, Armand Alarie Joseph Hilié, Emile Lesperisid Conseillers et Joseph Martin Secrétaire.

Advenant qu'une signature par des contre notre municipalité de la Muni. du Village a l'Honorable Député au fédéral la partit certain travaux.

La résolution se adoptie A l'Hon. Wilfrid Gariep Parlementaire

mairie
9 fev

ajouté
3 requêtes
et 3 résolutions

4 sept 11

Gariep

mairie
9 fev

ottawa Il est proposé par notre
 conseiller A. Libé. Duponts second
 di par notre conseiller Léonide Benoit
 qu'il soit résolu que ce conseil
 appuie la présente requête et
 sollicite l'Hon. Wilfrid Laurier
 d'user de son influence au fin
 que les employés travaillant pour
 le C.P. Ry sous la direction du
 contremaître gang supplémentaire
 qui demeurent ici soient choisis
 parmi nos gens de la Pointe-
 du-Lac Adopté unanimement

malle
 9
 1/14

Requète. Pour faire suite à une requête
 signée par les intéressés au port St-Jacques
 Duplessis.

A Mr Marc Trudel M.P.P.
 Il est proposé par notre conseiller
 Joseph Hillier second par notre
 conseiller Emile Lesmerises qu'il
 soit résolu que ce conseil appuie
 la présente résolution sollicitant
 et chaleureusement notre député
 Mr Marc Trudel d'y apporter son
 meilleur dévouement. Le pont
 en question traversant la rivière
 St-Charles sur no cadastre 271 est
 l'un des plus considérables de notre
 municipalité vu sa situation,
 cotes profondes et sablonneuses.

A considérer que les 7/8 des in-
 téressés sont des cultivateurs dont
 les moyens pécuniaires ne permettent
 pas de faire ces travaux, étant

de
 suite

8 fev. 1937

donné la pauvreté extrême du sol de leur terrain. Le conseil a l'unanimité sollicité votre favorable intervention

Adopté
Requêtes par les intéressés de la cote
Emile Deslauriers demandant de l'aide

Il est proposé par Mr le conseiller Albi Dupont secondé par Mr le conseiller Léonide Benoit que cette requête soit approuvée par ce conseil priant notre Député de favoriser les travaux demandés par un octroi pour amélioration de la dite cote et réparation ou construction du dit pont lequel est situé sur cad. No 438 r.g. St Nicolas

Adopté
Copie de la requête ayant rapport à la résolution précédente Agapit Lafard Pte du Lac je suis chargé de faire signer cette requête pour les travaux du pont et de la cote de Emile Deslauriers le pont 8 pas haut 15 pieds de long ont signé etc

Copie d'une autre requête. Dated 6 fev. 1937
Agapit Lafard Pte du Lac
Je suis chargé de faire signer cette requête pour les travaux du pont de la cote Denis milot, le pont 4 pieds de haut 12 pieds de long ont signé Agapit Lafard etc
sur proposition de Mr le conseiller Armand Alari appuyé par Mr le conseiller Emile Lesmeris il est résolu de solliciter le Dr Marc Trudel

malle 9

malle 9

malle 9

M.P.P. de faire obtenir un octroi nous
permettant de faire exécuter des travaux
d'urgence au dit pont et estu Denis mist
situé dans le chemin double rg St Nicolas

Adopté
Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Niliu secondé par Mr le
conseiller Emili Lesmeris
qu'il soit résolu de clore la
session

Adopté
Thomas Garceau Maire
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil
municipal de la municipalité de
Pointe-du-Lac tenue au lieu
ordinaire des dites session le (8)
huit mars (1937) huit neuf cent trente
sept à neuf heure du matin

Yurent présent Mr Thomas
Garceau maire MM les
conseillers Albi Dupont Léonard
Bernard Joseph Niliu Armand
elara. Emili Lesmeris
formant un quorum
sous la présidence de Mr le
Maire

Après communication des minutes de
procès verbal de notre dernière session
Il est proposé par Mr le conseiller
Emili Lesmeris secondé par Mr le conseiller

Armand Alari, qu'il soit résolu de le dit
procès verbal en date du huit février dernier
soit approuvé. adopté

Correspondances

Requête signée par 107 intéressés re: amélioration chemin de terre
Réponse de Mr Marc Trudel par l'ingénieur O. L. Duford datée
22 fév. re: pont Emile Deslauriers, Côte Denis Hébert, et pont ad Duplessis

Mr le Maire informe le conseil que
la durée du temps exigé par la
loi pour la nomination des offi-
ciers de voirie, et autres officiers
municipaux, étant écoulé le prie
de procéder à la la nomination
de leur successeurs.

Il est proposé par Mr le conseiller
Léonard Besset secondé par Mr le
conseiller Albi Dupont qu'il soit
résolu de procéder à la nomina-
tion des inspecteurs de voirie ins-
pecteurs agrari, et des officiers mu-
nicipaux de notre municipalité.

Le grand chemin du Roi dans le
haut de la paroisse depuis la terre
de Carolus Lesieur Cadastre 143 ou 152
jusqu'au no Cadastre 131 cent trente
est un enclusement.

Les travaux L'inspecteur nommé est Mr Hervé Hébert

Le grand chemin du Roi depuis la ligne de la Banque
jusqu'à chez Cyrille Rouette No 38 cent
trente huit enclusement, la route des Du-
val comprise. Jusqu'au deuxième

ann Alaric
rang et de plus le pont Levernoche
l'inspecteur nommé est Mr Hastei Monteur

Le grand chemin depuis chez Cyrille Rouette
cadastre n° 38) trente huit exclusivement
jusqu'au numero (58) cinquante huit
exclusivement, et de plus la route
Levernoche

alb Prince
l'inspecteur nommé est Mr Herméngide Guilbert

Au deuxième rang depuis chez Mr
Edmond Guilbert Numéro du cadastre
(251) deux cent cinquante et un exclu-
sivement jusqu'à la ligne Ste
Marguerite

Luc Pochier
l'inspecteur nommé est Mr Lucien Pochier

Le troisième rang depuis le pont
chez Hubert Trotter 222 + 223 jusqu'à
quatrième rang y compris la route
chez elzias Dupont et la route
en avant chez Albert Blouin ainsi
que le rang compris.

av. Camille
l'inspecteur nommé est Mr Desiri Bensaï

La concession de Charles depuis le numero
du cadastre (355) trois cent cinquante cinq
du cadastre officiel exclusivement
jusqu'à la profondeur du (5^{em})
cinquième rang y compris
la route Cyrille Minville et
y compris le pont chez Adolphe
Duplessis

Raoul Godin
l'inspecteur nommé est Mr Roland
L'rite

La route du (5^{em}) cinquieme rang
y compris le gordon du sixieme rang.
L'inspecteur nommi est Mr Alexis Merville

ale Merville

Le septieme rang depuis l'extrémité
nord est du dit 7^{em} rang jusqu'à
la terre de J. Edm. Gauthier Cadastre
(573) cinq cent soixante et treize
exclusivement y compris la route
du sixieme rang

(Brais)
A comen

L'inspecteur nommi est Mr Camille Biron

Le (7^{em}) septieme rang depuis l'extrémité
sud ouest du dit septieme
rang jusqu'à la terre de J. Edmond
Gauthier Cadastre (573) cinq cent
soixante et treize inclusivement
y compris la petite route du 7^{em} rang.

amra. Berthia

L'inspecteur nommi est Mr Omer Arbour

Comendé
2.10.11
off. Houlé

La route de l'Acadie depuis le grand
chemin jusqu'à la ligne d'Yamachiche
par le deuxieme rang.

G. Lefort

L'inspecteur nommi est Mr Maxime Houlé

La concession St Nicolas depuis chez Mr Orila
Vincent jusqu'à l'extrémité du rang St Nicolas

Edm. Pagnon

L'inspecteur nommi est Mr Philipp Gauthier fils

Depuis le rang St Nicolas pris au no Cadastre
(493) quatre cent quatrevingt treize
jusqu'à la ligne d'Yamachiche par le deuxi-
eme rang y compris la route chez

a. Jofard

Mr Alfred Pélissier

Jos. Gauthier

L'inspecteur nommi est Mr J. B. Berthiaume

8 mars 1897

Le village des Garceaux depuis la route de l'acadie jusqu'au numero 354 trois cent cinquante quatre et (355) trois cent cinquante cinq exclusivement

La tte Gauthier L'inspecteur nommi est Mr Antonin Pratt

A la charge d'inspecteur municipal pour la municipalite de Pointe-du-Lac

art Thibault L'inspecteur nommi est Mr Philippe Guay

L'inspecteur agraire nommi pour l'arrondissement champetre No 1 N n comprenant le territoire situe et designe comme suit:

rang de l'acadie, rang St Joseph et St Nicolas, et le village des Garceaux Est Mr Lucien Gauthier

Mois Groul

L'inspecteur agraire nommi pour l'arrondissement champetre nodule comprenant le territoire situe et designe comme suit:

Sur le chemin de la Barlier du numero du cadastre (1) N n jusqu'au numero du cadastre (57) cinquante sept inclusivement, et en plus tous le rang Ste Marguerite, et le rang des petites terres, et le rang du village des Pretis Est Mr Alfred Bourassa

ag Boucher

L'inspecteur agraire nommi pour l'arrondissement champetre numero (3) trois comprenant le territoire situe et designe comme suit.

Cet arrondissement comprend le reste

am

8 Mars 1937

le 12^{av.}
 de la municipalité, soit: le rang St
 Charles, le troisième, quatrième, cinquième,
 sixième, et septième rangs
 et dont l'inspecteur nommé Hadelus Schiltz.

Les estimateurs nommés pour faire
 le rôle d'évaluation de la municipi-
 palité de Pointe-du-Lac sont
 M. M. Auguste Garceau, Omer Houli, Adolphe
 Schiltz.

Les Gardiens de nuit sont M. M.
 Georges Berthiaume et Pierre Morneau.

Le vérificateur des comptes de notre
 municipalité est M. Georges S. Rouette.

Les nominations précédentes ont tous été
 adoptés à l'unanimité. Adopté

Requête signée par 104 intéressés re.
 amélioration le chemin Ste Marguerite.

Après lecture de la dite requête
 demandant la continuation des
 travaux d'amélioration du chemin
 Ste Marguerite.

Il est proposé par Mr le conseiller
 Emile Lesmeiris secondé par Mr le con-
 seiller Armand Alari qu'il soit ré-
 solu que la présente requête soit trans-
 mise à notre député M. Marc
 Trudel le sollicitant de faire tout
 en son pouvoir, au fin de nous faire obti-
 nir du gouvernement les avantages
 requis par la dite requête. lesquels travaux

pour amelioration du chemin Ste Marguerite
sont d'une utilite primordiale

adopté
Il est propose par mr le conseiller
Joseph Heli second par mr
le conseiller Leonide Bensaï qui
le secretari tresorier cor Hen
tarisi de payer \$200 a Jas
Garceau et \$200 a Philippe
Bouchard si services rendu
au temps des etection

adopté
Il est propose par mr le conseiller
Joseph Heli second par mr le
conseiller Armand Alaris que
l'avenir les sission de ce conseil
auront lieu a sept heure du
soir et pour jusqu'a nou-
vel ordre

adopté
Il est propose par mr le conseiller
Emile Desmeris second par mr
le conseiller Albi Dupont et
resolu de clore la session

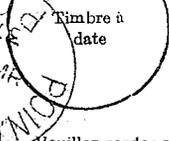
adopté
Thomas Garceau maire
Joseph Martin secretari trisari

CERTIFICAT DE RECOMMANDATION POSTALE

N° 2727

Dap Dural
Maitre de poste.

DROIT si plus de 10c. 10c.



Veuillez garder ce reçu. Il vous sera utile, s'il y a lieu de faire une enquête.

DROITS DE RECOMMANDATION

Indemnit� maximum de \$ 25 pour un droit de 10c.
" " " \$ 50 " " " 20c.
" " " \$ 75 " " " 30c.
" " " \$ 100 " " " 40c.

le 12^{es} God.
Roulet
au conseil

de la municipalité soit: le rang St Charles, le troisième, quatrième, cinquième, sixième, et septième rangs et dont l'inspecteur nommé Hadikus Schiltz.

ad schiltz

Les estimateurs nommés pour faire le rôle d'évaluation de la municipalité de Pointe-au-Lac sont M.M. Auguste Garceau, Omer Houle, et Adolphe Schiltz.

St-Berthran
P. Garceau

Les Gardiens de nuit sont M.M. Georges Berthiaume et Pierre Morneau.

St-Berthran

Le vérificateur des comptes de notre municipalité est M. Georges St. Rouette.

Les nominations précédentes ont tous été adoptés à l'unanimité. Adopté

Requête signée par 104 intéressés re: amélioration du chemin Ste Marguerite.

Après lecture de la dite requête demandant la continuation des travaux d'amélioration du chemin Ste Marguerite.

9 mars
au conseil

Il est proposé par M. Emile Lesmeiris, second conseiller Armand Alarie, de prier le gouvernement de solliciter le requérant en son pouvoir, au fin de finir de gouvernement le requis par la dite requête.

Mare Trudel
Québec

pour amélioration du chemin Ste Marguerite
sont d'une utilité primordiale

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Hélié secondé par Mr
le conseiller Léonide Bessit que
le secrétaire trésorier soit ven-
turer de payer \$200 à Jas-
Garcéan et \$200 à Philippe
Bouchard re: services rendus
au temps des élections

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Hélié secondé par Mr le
conseiller Armand Alarie qu'à
l'avenir les sessions de ce conseil
auront lieu à sept heures du
soir et ceci jusqu'à nou-
vel ordre

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Léonide Bessit secondé par Mr
le conseiller Albi Dupont et
résolu de clore la session

Adopté

Thomas Garcéan Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la Municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le ~~vingt~~ jour de Avril mil neuf cent trente sept, à sept heures du soir.

Étaient présents: Mr Thomas Garneau Maire, M. M. les conseillers Albi Dupont, Joseph Hélie, Armand Clarié, Emile Thémuris, formant un quorum sous la présidence de Mr le maire.

Après communication des minutes du procès verbal de notre dernière session, il est proposé par Mr le conseiller Emile Thémuris secondé par Mr le conseiller Armand Clarié, qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du huit mars dernier soit approuvé.

A l'exception que Mr Raoul Godin soit nommé inspecteur agraire pour arrondissement Champêtre Nombres trois, remplaçant Mr Adélard Schiltz lequel a été nommé estimateur de notre municipalité.

Adopté

Communication de correspondance
 1^{re} Avis recommandé daté 8 avril 1937 par la Charvinigan Water & Power Co re extension système près du chemin St Marguerite.

2^{de} re. Con. P. de R. y. concernant Gard

remplacé
 ad. Schiltz

- Bestiaux, que traverser sur le voie ferrée
aux milieux 71.19, 72.59, + 75.28
- 3 de la commission Pro-Do Lase postale
113 2uème demande Contestation recom
munisim
 - 4 Compt. réclamation du Gouvernement
Provincial de 2uème pour aliénis
annéi 1936, certifié le 2 avril 1937 à l'hô
pital St Michel archange au montant de \$ 600.00
v autre compte Supplémentaire certifié
le 2 av 1937, ré-pension à St Jean didime
à \$ 2.16 par anné de Dell Rita Garciau
du 18 mars 1936 au 31 Dec = 289 frs. = \$ 85.52
 - 5 Lettres de Mr Philippe Dinoucourt
à Mr le maire, et à M M. les conseil
lers.
 - 6 De la revue municipal sollicitant
abonnement Prix 1 = 2.50, 8 = 10.00 par an.
adresse 4 notre Duchoussé Nord
 - 7 Code Municipal par P.A. Juneau
 - 8 Copie d'une résolution à soumettre
au conseil re: inconvenient d'une
nouvelle route Nat. dans notre muni
cipaliti par le Gouvernement

Mr le conseiller Joseph Hélie pro
pose approuvé par Mr le conseiller
Blchi Depont qu'il soit resolu
que le conseil n'a aucun objec
tion à ce que la compagnie du canadien
pacifique Ry. avec l'approbation du bu
reau des commissaires de chemin
de fer fasse enlever en permanence
les gardes bestiaux aux endroits
suivants dans notre municipaliti

signé le 15 mai 1937
à Mr le maire
et par les conseillers
pour le Président
Bureau des commissaires
de chemin de fer
Ottawa

ou le chemin public traverse la voie
 ferrée au Melage 71.19 grand chemin
 aux limites ouest de la paroisse, 72.59
 chez Thom. Argall. A la condition que
 la dite compagnie C.P.R. garde les mêmes
 responsabilités qu'elle avait avant
 la présente résolution adoptée.

Attendu que le gouvernement de la Provin-
 ce de Québec a manifesté à plu-
 sieurs reprises son désir de protéger
 les cultivateurs et de les aider
 dans la mesure de ses moyens;

Attendu qu'il est question
 actuellement de la construction d'une
 nouvelle route dans les limites de
 la paroisse de la Pointe du Lac, de
 la traverse Argall à la traverse
 Dessaut public de la voie du
 C.P.R. au fin d'éviter les dangers
 de ces deux traverses à niveau;

Attendu que la cons-
 truction de cette nouvelle route
 causerait des inconvénients insur-
 montables aux cultivateurs dont
 les terres seraient traversées par
 cette nouvelle route;

Attendu de plus que les
 deux traverses à niveau ci-
 haut mentionnées continueraient
 d'exister avec les mêmes dangers
 pour les résidents de la paroisse
 qui ont à y passer beaucoup
 plus souvent que les touristes
 ou les étrangers;

attendu que les intéressés contribuables de la paroisse ont protesté auprès du conseil a qui ils ont fait valoir les inconvénients que leur causerait la construction de cette nouvelle route. Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseiller Emile Lesmerises Que le conseil de la municipalité de Pointe du Lac prie humblement le gouvernement de la Province de Québec particulièrement l'Honorable ministre de la Voirie de reconsidérer de nouveau le tracé du chemin à être construit dans les limites de la municipalité de Pointe du Lac afin d'éviter, si possible les dommages qui cette construction causerait aux cultivateurs sur les terres de qui elle passerait, et demande de plus que la route actuelle soit continuée en étant élargie et redressée de façon à rendre le trafic plus facile et que les traverses à niveau soient protégées par des barrières de façon à ce que les étrangers et les locaux puissent y entrer et traverser sur la voie du chemin de fer, sans danger.

Une copie de la présente résolution soit envoyée à l'Honorable Premier ministre, Mr Maurice

12 av. 1937

300/100
M. Duplessis
M. Leduc
M. Grudel
M. P.P. St-Henri

Duplessis a l'Honorable ministre
de la voirie M. Francois Leduc
et au Dr Marc Grudel M.P.P. de
St-Henri. adopté

Mr le conseiller Joseph Nolin propose
appuyé par Mr Bonfleur Athé Dupont
qu'il soit résolu que le secrétaire tri-
partite soit autorisé d'aviser Mr Emile
Garciau de voir a régler la réclamation
du Gouvernement Provincial Lue.
de la somme de \$85.52 pour pension
de sa fille Rita Garciau a l'Hôpital
St Jean de Dieu 289 jours à \$2.16 par
an et ce paiement pourra être fait dès
le premier mai prochain. adopté

Il est proposé par Mr le conseil-
ler Arnaud St-Henri secondé par
Mr le conseiller Emile Lesbriens
qu'il soit résolu de plaire la session
Adopté

Thomas Garneau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

assurances

Province de Québec. Municipalité de Pointe du Lac
Je Louis Biron ayant été nommé inspecteur
de voirie pour la municipalité de Pointe
du Lac arr. 7^e rg. Etc. Nord Est, & route 6^e rg
jure solennellement que je remplirai cette
charge avec justice au meilleur
de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi qu'il en sera fait en due
asserment devant moi à la Pointe du Lac le comble Biron

le 9^e mai mil neuf cent trente sept Joseph Martin
secrétaire trésorier

16 mai 1937

Je soussigné Jean Baptiste Berthiaum
 Philippe Gauthier fils et Antonin
 Pratte ayant été nommé par
 le conseil, inspecteur d'arron-
 dissement dans la municipalité
 de Pointe du Lac jure chacun pour
 soi-même que je remplirai
 les devoirs de cette charge avec
 fidélité et justice, au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité
 ainsi que Dieu me soit en aide
 Assurément devant moi ^{par} Jean Baptiste ^{ma} Berthiaum
 à la Pointe du Lac ce ^{quis}
 dixième jour de mai Philippe Gauthier
 mil neuf cent trente sept
 Joseph Pratte Antonin Pratte
 Secrétaire Trésorier

Procès de Ducher
 Municipalité de Pointe du Lac
 A une session régulière du conseil
 municipal de la municipalité de
 Pointe du Lac tenue au tenar-
 dinaire des dites sessions le dixième
 jour de mai mil neuf cent trente
 sept (1937) à sept heures du soir
 furent présent Mr Thomas Garneau
 maire MM. les conseillers Albi Du-
 pont Léonidas Bessit Joseph Hili-
 Armand Alarie Lemel Lesmi-
 rises et Omer D'caulniers, for-
 mant en quorum sous la prési-
 dence de Mr le maire

- communication de correspondances
 n° de l'Honorable premier Ministre
 daté 15 avril par Albert Plouffe re:
 nouvelle route nationale
- 2 2/ Leduc daté 26 av. 1937 & à Paradis
 ing. en chef daté 20 av. 1937 re: réponse
 à une résolution nouvelle route nationale
- 3 Du Docteur Marc Grudel daté 13 av. 1937
 re: réception requête & chemin St Marguerite
- 4 de Georges Mahieu insp. des mauvais
 herbes daté 20 av. 1937
- 5 Comptes de Mr Albert Blouin pour lot
 n° 297 daté 24 avril 1937 réclamant \$300
 pour entretien des deux chemins du dit lot
 au nom de Lindore Dupont des dit
 chemins désignés comme chemin de Front
- 6 De Delle Almosa Gareau daté 3 mai
 re: réclamation pour pension de sa sœur
 Rita à l'Hôpital St Jean de Dieu

Mr le conseiller Omer Desaulniers
 propose appuyé par Mr le gou-
 verneur Emile Fesmeris qu'il
 soit résolu que le procès verbal
 de ce conseil d'administration
 daté le 12 avril 1937 soit approuvé
 adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
 Armand Galaris secondé par Mr le
 conseiller Joseph Hillé qu'il soit

10 mai 1937

résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer à la caisse populaire de la Pointe-du-Lac la somme de dix sept piastres et cinquante centim pour intérêt de la balance de la caisse Populaire de la Pointe du Lac. Soit Blesur Bilet 700.00 a 5% d'intérêt du 5 Dec 1936 au 5 Juin 1937 = route national 17.50
 Le paiement de 3 mois de solaires au secrétaire trésorier, soit \$31.²⁵/₁₀₀ ainsi que \$2.00 pour timbre poste et accise est aussi autorisé. Total \$33.²⁵/₁₀₀

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Léon Benoit secondé par Mr le conseiller Albi Dupont qu'il soit résolu d'approuver les comptes de Mr l'inspecteur de voirie Anita Camirand présentés verbalement pour travaux fait sous son ordre sur chemin public dans notre municipalité tel que sous spécifié desquels comptes devront être portés pour collection par le secrétaire trésorier au lieu de perception de notre municipalité au nom de chaque propriétaire débiteur tel que ci-après désigné

Pour repartition Par Mr l'inspecteur Anita Camirand

Pour Côte Dupont, route Dupont, route Milles

de charger à Eugène Laroche	42	35 = 77
Robert Thiffault	24	20 = 44
Lindsay Dupont	49	74 = 123
Municipalité de Pte du Lac ²⁸⁸	47	71 = 118

de charger a Mr. Herm. Guibert	51	77	Total	362
de charger a Mr. Lucien Baldue	25	37		128

Le secretaire, tresorier est autorise a payer a Mr l'inspecteur avila le montant la somme de \$5.52

Adopte

Sur demande du conseil par Mr. Herm. Heliu Mr le conseiller Leonide Benoit propose appuyi par Mr le conseiller Albi Dupont, qui pour se conformer a une demande faite au conseil par Mr. Herm. Heliu, qu'il soit resolu que le secretaire soit autorise de donner avis a Mr l'inspecteur ag. Lucien Gauthier de faire reparer la cloture situer cote est dans la route de l'acadie de la residence de Mr Thom H. Argal jusqu'a la residence de Mr Herm. Heliu ces travaux devront etre fait sous huit jours

adopte

Il est propose par Mr le conseiller Leonide Benoit secondi par Mr le conseiller Albi Dupont, qui considerent le depart de Mr Maxime Houle pour residier a Yamachiche qu'il soit remplace comme inspecteur pour l'arrondissement de la route de l'acadie depuis le grand chemin jusqu'a la ligne a Yamachiche par le (Grand chemin) 2^{eme} rang

am
1894

remplacer par Mr Alfred Houle

Il est proposé par Mr le conseiller
Armand Maréchal secondé par Mr le
conseiller Emile Lesmitises qu'il
soit résolu de clore la session

Thomas Gareaux

Adopté
Maire,

Joseph Martin secrétaire trésorier

Je Philippe Guay
Inspecteur municipal nommé
par le conseil municipal de la
municipalité de Pointe-du-Lac
jure solennellement que je rem-
plirai cette charge avec justice
et fidélité au meilleur de
mon jugement et de ma capacité
que Dieu me soit en aide
Passerment à la
Pointe-du-Lac par Philippe Guay
devant moi ce troisième
jour du mois de Juin
mil neuf cent trente
sept Joseph Martin
secrétaire trésorier

11/11/37

Provence de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le 14^e quatorzième jour de Juin 1937 à huit heures trente sept à sept heures du soir. A la présente session doit avoir lieu la révision et l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité telle que convoquée par avis public daté le 24^e Mai 1937. Eurent présent Mr Thomas Garceau Maire M.N. les conseil- lers Joseph Géli, Armand Fla- rié, Emile Lesmeris et Omer Desaulniers formant un quorum sous la présidence de Mr Leduc.

Après communication du procès-ver- bal de notre dernière session Mr le conseiller Omer Desaulniers propose appuyé par Mr le Con- seiller Emile Lesmeris qu'il soit résolu que le dit procès verbal de notre dernière session en date du dix mai dernier soit approuvé.

Adopté

- 1^{er} Communication de correspondance
- 2^e Evaluation considérée régulièrement à 1400.00 de l'action patriotique daté

- Mai 1937 pi: Demande de souscription par le Président A. J. Miller pour l'érection d'un monument en l'honneur de patriotes de 1837, à St Charles sur le Richelieu.
- 3 avis de la municipalité du village d'Yamachiche re: responsabilité de Achille Martin et sa famille au cas ou il deviendrait dans l'indigence.
4. Rapport du Paiement fait par Mr Joseph Guilbert de la somme de \$100.00 pension de Dell Dorilda Guilbert à l'hôpital St Michel Archange sur compte de Philippe Gauthier fils insp. pour le Charoyage de 9 heures d'ouvrage à 35¢ \$3.15 re chemin St. Vincent & Dame Y Berthiaume
6. compte de abb. Blain re: considérer et re-

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Galarin secondé par Mr le conseiller Joseph Hillier qu'il soit résolu de procéder à l'examen, à la révision et à l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité de Pont du Lac Lysé les noms de nouveaux propriétaires pour mis au conseil à sa présente session soient insérés au rôle d'évaluation de notre municipalité et que les changements ainsi que les nouvelles évaluations soient également entrés au rôle

d'évaluation tels qu'ils ont été donnés par le conseil à sa présente session

Adopté

Nos	ca.	acquéreurs	vendeurs	évaluation	Total	
N ^o	Partir	Noms	Noms	Terrain	Const.	
1	25 595	1845	Orila Vincent	évalué à	50	
2	29 424	13	"	"	50	
3	14 426	10 79	Philippe Gauthier	de Orila Vincent	200	
4	208 433	21 50	Welle Lesieur	achille Martin	200	300
5	140 458	27 14	Liopold Boissier	Truddy Diamond	130	
6	137 580	23 50	D ^r Justin Bellemare	Gust. Bellemare	200	
7	159 221	491 22 00	Conrad Martin	art Martin	80	
8	223 493	25 00	"	"	85	
9	221 491	22	soustrains	art Martin	80	
10	223 493	25	"	"	85	
11	182 499	52	Faida Paquin	Victor Paquin	100	
12	182 499	52	soustrains	Victor Paquin	75	
13	210 493	00 75	Amice Doublin	Phil Gauthier	50	150
14	212 440	7	"	"	40	
15	269		soustrains & deux p ^{ts} Nos & Phil Gauthier			
			Antonio Pratte	Emil Gareau		
			tous sus proprietés			
16	347 567	23 50	Raul Godin	Ed. Dupont	200	
17	612 567	23 50	soustrains	Esdras Dupont	200	
18	377 560	41	Suec ^{ts} Dupont	Mais Dupont	150	
19	382 215	22 23	Antonio Moreau	suec ^{ts} David Janon	100	
20	381 216	22 68	"	"	175	225
			soustrains & Demond Janvier sus. prop.			
21	422 532	15	Desri' Benoit	Gedion Levermoek	125	
22	401 532	15	soustrains	Gedion Levermoek	125	
23	459		Augusto Gareau	Philippe Gareau		
			tous sus proprietés			
24	489 2	1	Vic alexandre Demarais	alix Demarais	250	750
25	490 2	75	van Ja Raette	van Ja Raette	200	300
26	498 15	60	van J. H. Robichon	J. H. Robichon	250	550

Nos d'ordre	cad.	arp. Pch	Acquereur	Vendeur	Evaluation Terrain const.	Total
27	505	16	-75 succ ^{de} Jas J. Ryan	mm ^e Jas J. Ryan	100	700
28	549	28	1-50 M ^r Romin Berthiaume	Romin Berthiaume	300	300
29	588	349	15- M ^r Lamothé	Jean Lesieur	25	
30	600	361	15-75 Dell. Blanche Beron	succ ^{de} M ^r Edm Beron	100	
31	506		M ^r Achille Pothier	Achille Pothier	tous us prop.	
32	586	583	18-75 J. L. Houle	J. L. Houle	200	
33	472	213	29-50 Euchariste Beron	E. Beron Evola	200	110

Tous les soussignés Thomas Garceau Maire et Joseph Martin secretaires trisoraires certifions par les présentes sous nos serments d'office que le nombre d'amendements fait au rôle d'évaluation de la municipalité de Pont-du-Lac le quatorzième jour de Juin (1937) mil neuf cent trente sept est de trente-trois amendements.

Thomas Garceau Maire
Joseph Martin secretaires trisoraires

Il est proposé par M^r le conseiller Joseph Melin secondé par M^r le conseiller Armand Alarie qu'il soit résolu que le rôle d'évaluation de notre municipalité de Pont-du-Lac tel que révisé et corrigé soit homologué par ce conseil le quatorzième jour de Juin (1937) mil neuf cent trente sept adopté.

Thomas Garceau Maire
Joseph Martin secretaires trisoraires

Il est proposé par M^r le conseiller Omer Desautels secondé par M^r le conseiller Emile Lesmerises qu'il soit résolu d'approuver les comptes des inspecteurs

de voir ci présentés verbalement pour travaux fait sous leur ordre dans les chemins public de notre municipalité tels que nous spécifions lesquels comptes doivent être partis pour collection par le secrétaire trésorier au livre de perception de notre municipalité au nom de chaque propriétaire débiteurs tel que ci après désigné

Pour répartition route St Nicolas par Mr l'inspecteur Edmond Paquin ^{adopté}
 De charger a M. M. pour

449	Demazis Fortin	.05	.09	.07	21
430	Lorenzo Berthiaume	24			24
429	Zoil Paquin	38			38
430	~ ~ ~				
428	Remis Dussault	33			33
440	Antonio Bellemare	10	28		38
462	Louis St Louis	24			24
	Honorius Gauthier	5	17		22
458	Freddy Diamond	12	00	.45	57
461	Municipalité de Pointe du Lac	2	00	9	11
460	Marie Louis Ricard	5			5
559	Orani Bourassa	5			5
(437 436 485)	Philomon Dussault	29			29
	Voie Milot	2	07		9
					361

le secrétaire trésorier est autorisé a payer a Mr l'inspecteur Edmond Paquin \$ 361

Pour Répartition route Yém. r.g.
 par Mr Arthur Lomelin inspecteur de charger a M. M.

10 Juin 1907

Cadastre	Noms	cad.	Noms	
570-571	Stephen Proutx	31	582 Omer & Louis	73
573-574	Antonio Bellemare	73	587 Gaspart Milot	73
578	Alber Bourassa	30	586 Dame Frs Milot	73
578	Adolphe Gauthier	30	586 Donat Godois	18
578	Agapit Bellemar	31	572 Arthur Deslauriers	13
580	Gustave Bellemar	49	573 Wilfrid Gendron	15
582	Nazaire Giroux	73		582

Le secretair est autorisi a payer a m^r arthur comeau 1582

Pour repartition route Deslauriers par M^r Joseph Gauthier insp.

440	Antonio Bellemare	.60	Mont. Reporti	1.02
475-478	Donat Milot	.36	Omer Paquin	3.54
485	Armand Brimberis	.06		

Pour cout de reparation au pont onisime Deslauriers par le m^{me} insp. de charge a Antonio Bellemare 2 m^{ad} .50
 Dame Alphonsin Demais 4 m^{ad} 1.00
 a Noi Milot pour 2 m^{ad} .50

Pour route Briss Guelotte en haut m^{me} insp. charger a m^r Joseph Gauthier spmach. 1.78

Pour route Briss Guelotte en bas charger a Victor Abrian Escal 1800 m^{ad} 1.44

Le secretair, tresorier est autorisi a payer a m^r Joseph Gauthier insp. 9.78

Adopte
 Il est propose par m^r le conseiller Emil Lesmeris second par m^r le conseiller Omer Desaulniers qui est sout resolu de clere la session

Adopte
 Thomas Carreau Maire
 Joseph Martin secretair tresorier

Le soussigné de la municipalité de la paroisse de la Pointe du Lac ayant été nommé par le conseil de la municipalité de la paroisse de la Pointe du Lac inspecteur agraire de cette municipalité jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité ainsi que Dieu me verra en aide
 assermenté devant

moi à la pointe du lac le 27
 le trente juin mil neuf cent
 trente sept

Joseph Martin secrétaire trésorier

Le soussigné Alcide Minville ayant été nommé inspecteur d'arandissement de voirie par la municipalité de Pointe du Lac jure solennellement que je remplirai les devoirs de cette charge avec justice et fidélité et au meilleur de mon jugement et de ma capacité ainsi que Dieu me verra en aide
 assermenté devant

moi à la pointe du lac le 27
 le onze juillet mil
 neuf cent trente sept

Joseph Martin
 secrétaire trésorier

serment

12 Juillet 1937

Province du Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire, des dites session le douze juillet mil neuf cent trente sept à sept heures du soir furent présents Mr Thomas Garciau maire MCM. Les conseillers Leonid Benoit Joseph Hiti Armand Alarie Emile Lesmeris et Omer Desautniers formant en quarante deux la présidence de Mr le maire

Communication des minutes de la dernière session de ce conseil
Mr le conseiller Omer Desautniers propose appuyé par Mr le conseiller Emile Lesmeris qu'il soit résolu que le procès verbal de notre dernière session daté 14 Juin soit approuvé
adopté

Communication de correspondances
1^{re} De The Bell Telephone Co of Canada re: permis d'erection et maintien de poteau T₁

2^{re} réclamation pour batteries Juris 12,00

3^{re} Du conseil du comté de Meurice pour administration & unités sanitaires \$95,00

4^{re} compte Romeo Gauthier pour charroyage & câble à 35¢ \$3,15

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Alarie seconde par Mr le conseiller Joseph Hélie et approuvé à l'unanimité que ce conseil accorde l'application faite en date du 26 juin 1937 par la Bell Telephone Co. of Canada pour l'inspection et le maintien de poteaux de Téléphone sur les chemins de cette municipalité et ce aux endroits indiqués sur le plan soumis avec la susdite lettre. Mr Omer Houli a été nommé par ce conseil pour surveiller les travaux adoptés.

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Léonidas Benoit secondé par Mr le conseiller Omer Desaulniers qu'il soit résolu que ce conseil approuve les comptes ci-après inscrits présentés verbalement ou par écrit et que le secrétaire trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

Per d'approuver et payer au Trésorier de la Province (d'un pour contribution fonds Batisses et des jurés années 1937-38 douze dollars \$12.00

Jul 2 (d'approuver et payer au Trésorier Provincial de Québec pour pension de M. Alarie Armand (No 5104) du 17 août au 12 oct. = 57 frs.)

12 juillet 1937

et pour No 5114 l'rite marcell du 22 aout
au 23 aout = 2 frs Total 59 frs a 67 et ~~29.53~~
a l'Hopital St Joseph 3 Riv. semestre finit.
a Dec. 1935

ainsi qu'il payera au dit Trésorier provin-
cial pour No 7364 Remette Maxime re-
institué radium 4120 est. rue Ontario Montreal
pour 3 frs a 100 = \$3.00 Total ~~\$42.53~~

3 d'approuver et payer a Romeo Gauthier
pour charroirage de sable a 35 cts p. heu-
re; payable par la municipalité sus-
qu'a décision contraire par la muni-
cipalité \$3.15

4 d'approuver et payer a Mr Joseph Hiliu
pour lui rembourser les dépenses
occasionnés par un voyage a Cha-
vanigon avec Mr le maire dans l'inté-
rêt de notre municipalité 5.00
et de plus lui payer pour information
légale payé par lui 2.00
Total \$ 7.00

5 d'approuver et payer a Jos Martin
secrétaire pour l'actuel daté 17 juin de Formules
Provinciales Populaires Pd par lui 1.62
et de lui payer pour 3 mois de salaire en
1^{er} Juillet 1937 31.25

6 d'approuver et payer a la Corporation
municipale du parti de St Maurice
pour cotisation année 1937 et pour
entretien de l'unité sanitaire pendant
l'année fiscale 1936-37 sur

Eval. \$316,844.00 a 3 cts \$95.05

Le secretair devra payer les sommes
ci-haut inscrites a qui de droit
adopté unanimement

Il est proposé par Mr le conseiller
Emile Lermieux secondé par
Mr le conseiller Armand Clari
d'approuver les comptes suivants et
que le secretair tresorier soit
autorisi de payer au Tresorier
de la Province de Quebec pour
pension de Milot Armand No 5104
du 17 aout au 12 oct = 57 frs., et pour
No 5114 Del. Crête Marcelle du 22 aout
au 23 aout 2 frs. Total 59 frs. a 67 cts
a l'Hopital St Joseph 3 Riv. semestre
juillet a Dec. 1935 = \$39.53

ainsi qu'il devra payer au dit Tresorier
de la Province pour No 7367 René
M. Cyrille de l'institution radium 4125 est due
optaris Montreal pour 3 frs a 100 = 3.00 Total \$42.53

adopté
Il est proposé par Mr Armand Clari
secondé par Mr Emile Lermieux
qu'il soit résolu et clar la
session Adopté

Thomas Gougeon
Joseph Karim secretair tresorier

Je soussigné Raoul Godin ayant été
nommé inspecteur agraire de l'arron-
dissement No 3, pour la municipalité
de Pointe du Lac jure solennelle-
ment que je remplirai cette charge
avec Justice et honnêteté, et ceci
au meilleur de mon jugement et
de ma capacité
ainsi qu'en Dieu me soit en aide
assermenté à la Pointe du Lac
le 1^{er} premier août mil neuf cent vingt sept
Joseph Martin
secrétaire trésorier

Je soussigné Roland Brété
ayant été nommé inspec-
teur d'arrondissement par le
conseil municipal de Pointe
du Lac jure solennellement
que je remplirai cette charge
avec Justice et honnêteté
et ceci au meilleur de
mon jugement et de ma
capacité.
ainsi qu'en Dieu me soit en aide
assermenté à la Pointe du Lac Roland Brété
devant moi le neuf
août mil neuf cent
vingt sept
Joseph Martin
secrétaire trésorier

9 août 1937

Province de Québec
Municipalité de Pointe du Lac

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe du Lac tenue au lieu ordinaire des dites session le neuvième jour de Août mil neuf cent trente sept à sept heures du soir furent présents Mr Thomas Garsneau maire M.M. les conseillers Albi Dupont Léonid Benoit et Armand Alarie formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

Communication des minutes du procès verbal de notre dernière session

Mr le conseiller Armand Alarie propose appuyé par Mr le conseiller Léonid Benoit qu'il soit résolu que le dit procès verbal de notre dernière session en date du 12 juillet dernier soit approuvé.

adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Albi Dupont secondé par Mr le conseiller Armand Alarie qu'il soit résolu que les comptes suivants présentés verbalement soient approuvés et payés

1^{er} et approuver et payer Archibald Balch pour service rendu d'après ordre de Mr le maire et l'inspecteur municipal

liques de clôture \$ 200

2- de Payer a Les editions municipales
 les Emq. 42 rue Ste Ursule Québec
 pour 2 exemplaires du code maire et
 conseillers municipaux par Pa Juneau
 C.R. Paiement autarisi \$7.20

adopté
 Il est proposé par Mr le conseiller
 Léonide Benoit secondé par Mr
 le conseiller Armand Alari
 qu'il soit résolu de clare la ses-
 sion
 adopté
 Thomas Garsneau maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec.

municipalité de Pointe du-Lac
 A une session régulier, au conseil
 municipal de la municipalité de
 Pointe-du-Lac tenue au lieu ordi-
 naire des dites session le treizième
 jour de Septembre mil neuf cent
 trente sept a sept heure du soir
 furent present Mr Thomas Garsneau
 maire M. les conseiller Albi Dupont
 Léonide Benoit Joseph Hili
 Armand Alari et Omer Desaul-
 niers formant un quorum sous
 la présidence de Mr le maire

Mr le conseiller Omer Desaul-
 niers propose appuyé par Mr le con-
 seiller Armand Alari qu'il soit
 résolu que les minutes du procès verbal de notre
 dernière session daté 9 août dernier soient approuvés
 adopté

l'arrondissement du ministère de l'agriculture par Mr Albert Risoux daté 27 août 1935; et liste des nécessiteux qui ont obtenu des grâmes de semences potates etc au printemps pour la somme total de \$166.90

Tris de Motion Mr le conseiller Joseph Hili donne avis de motion que a la prochaine session régulière de ce conseil il sera passé un règlement fixant le taux par \$100.00 cent dollars d'évaluation devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de notre municipalité pour faire le rôle général de perception pour l'année (1938) mil neuf cent trente huit.

Pour pourvoir au coût de l'administration du conseil de notre municipalité ainsi que au paiement complet ou a l'amortissement de la dette contractée pour payer le coût de notre part de la route nationale.

Il est proposé par Mr le conseiller Albi Dupont secondé par Mr le conseiller Léonid Benoit qu'il soit résolu d'approuver les comptes qu'après spécifics présentés verbalement au conseil et que le secrétaire trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

7^{es} d'approuver et payer au secrétaire trésorier pour facture payée par lui a la

Formule Provinciale, 2 cahiers No 263
 No 222 nouvelle loi Electoral '70 taxe 6^e 76
 et pour facturation 8 sept 1937 pour feuille
 No 223 rôle perception, 1^{er} lim. de ceins recettes & deboursés 2.27
 No 224 plus pour timbre, poste & enregistrement 2.00
 Total \$ 5.03

2 d'approuver et payer a Philipp
 Guay pour service rendu a la municipalite
 en sa qualite d'inspecteur municipal
 re: Voyages & travaux de cloture route Deslan
 riens et route St-Nicolas 5.00

adopté

Il est propose par Mr Obner Disant
 tiers secondé par Mr Armand
 Blaire qu'il soit resolu d'avis
 Mr l'inspecteur Antonin Pratte
 de donner avis aux interessés
 du fossés situe au sud de la
 route du village des parcs de
 voir a faire creuser le dit fossés
 suivants la loi, en particulier
 les parts de M. J. A. Leonard Gauthier
 Antonin Benoit F. R. Gravel
 Hermingild Guilbert, sous huit
 jours d'avis; l'avis en secretari
 devra être recommandé.

Malle recommandé

Adopté

(Il est propose par Mr le conseiller
 Joseph Heli secondé par Mr le conseil
 Mr Armand Blaire qu'il soit)

Attendu que a plusieurs reprises
 demande a été faite au Gouver-
 nement pour obtenir un octroi
 pour nous venir en aide a

la reconstruction ou réparation de ponts devenus dangereux pour le public.

Attendu que ces demandes ont été sans résultat.

Attendu que nous avons dans notre municipalité des parties de chemins publics dans un état d'abandon déplorable presque à l'état primitif.

Attendu que les intéressés à ces travaux sont trop pauvres pour y pourvoir.

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseiller Armand Maric qu'il soit résolu de redemander au Gouvernement Provincial par l'entremise de notre député Mr Marc Trudel de nous obtenir une juste protection en nous obtenant les argent nécessaires aux dits travaux.

Ces travaux devraient être considérés comme travaux de colonisation; et s'il en était autrement nous vous demandons quel serait le pourcentage que notre municipalité pourrait obtenir du Gouvernement en faisant que le plus urgent de ces travaux. La présente sera être adressée au Docteur Marc Trudel ou représentant

adopté
unanimement

tauxé par 100

V. malle 215
recommandé

13. 2/1/1937

Il est proposé par Mr le conseiller
 albi Dupont secondé par Mr le
 conseiller Léonide Bessit qu'il
 soit résolu que le secrétaire trésor-
 rier devra l'aviser par lettre re-
 commandée adressée à Mr Emile
 Garscau à la Pointe du Lac, ou
 à lui signifier, de voir à payer
 son compte pour pension de sa fille
 Rita de l'Hôpital St Jean de Dieu
 Du 16 Mars 1936 au 1^{er} Janvier 1937 216 frs = 85.52
 ce compte devra être payé au bureau
 de la municipalité de Pointe du Lac
 sous le plus court délais, pour
 en exempter la transmission à
 notre avocat qui devra prendre
 les procédures voulues à ce sujet
 adopté unanimement

a 2/1/680
par mis

enverli à Pointe du Lac
ce 15 sept. 1937 par lettre
recommandée

Il est proposé par Mr le con-
 seiller Armand Alarie recon-
 dé par Mr le conseiller Omer
 Desaulniers qu'il soit résolu
 de clore la session.

adopté
 Thomas Garscau
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

11 oct Legal
action
grace

A une session régulière du conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac tenue au lieu et heure ordinaires de cette session le douzième jour du mois d'octobre mil neuf cent trente sept furent présents Mr. Thomas Garcia Maire, M. M. les conseillers Joseph Hélie, Armand Alarie et Emile Lesmerises formant un quorum sous la présidence de Mr le Maire

1^{er} Correspondance de Almoza Garcia au 12 oct
re pension Rita Garcia à l'Hopital St J.

2nd Reclamation du Gouvernement provincial pour Alinio date 23 sept

Après lecture du procès verbal de notre dernière session Mr le conseiller Emile Lesmerises propose, appuyé par Mr le conseiller Armand Alarie qu'il soit résolu que le dit procès verbal daté du treize septembre dernier soit approuvé adopté

1911

Budget approximatif des revenus et des dépenses pour faire le rôle de perception général pour l'année 1938

REVENUS

Lacs Foncières Générales sur
Evaluation \$316,479.00 0.52% = \$1649.43

Evaluation \$316,479.00 0.30% = 949.43

Dépenses approximatives

Deficit actuel a date sur Balance Billet su a la caisse populaire de la Pointe-du-Lac	400.00
Administration sol. inform. Legal etc furi	199.43
assistance publique re. Alienes	500.00
conseil du comté St-Henri Comte Sanit. Comp.	100.00
aide aux nécessiteux	100.00
acompte sur billet	50.00
	949.43
	16 49.43

Après examen d'un budget des revenus et des dépenses approximatives prévues pour l'année 1938, mil neuf cent trente huit et après lecture de l'avis de motion donné a la dernière session de ce conseil donné le 13 septembre dernier.

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseiller Émile Desmaris qui il soit résolu que le règlement ci-après inscrit fixant le taux de la taxe annuelle pour faire le rôle général de perception pour l'année mil neuf cent trente huit (1938), soit passé et statué par le conseil

Adopté

RÈGLEMENT Numéro 27 vingt sept

Qu'il soit ordonné et statué par règlement de ce conseil, ce qui suit: A Savoir

Que pour prélever la somme de (\$ 949.43) neuf cent quarante neuf et quarante trois centimes que le taux devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de la municipalité de Pointe-du-Lac soit fixé a (0.30)

trente centins par cent piastres d'évaluation pour faire le rôle général de perception pour l'année (1938) mil neuf cent trente huit. Comme suit:

pour pourvoir au dépenses d'administration solaires, infirmeries, papeterie, juris, 199.43
 * assistanc. public * 500.00, conseil du comté de St-Henri,
 unité Sanitari. compris 100.00, assistanc. public, ai-
 de aux nécessiteux, remboursable par travaux public
 \$100.00, a/c sur billet dû à la caisse populaire
 de Point-du-Lac \$50.00 ce règlement deviendra
 en force quinze jours après sa publi-
 cation suivant la loi

Etomas Garsneau maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller
 Armand Charli secondé par Mr le conseil-
 ler Joseph Hélie qu'il soit résolu que
 le secrétaire trésorier devra commencer
 à charger et faire payer l'intérêt pour
 les arriérés de taxes pour l'année
 1938 mil neuf cent trente huit, que a
 compter du premier janvier mil neuf
 cent trente huit qu'il soit la
 date de l'avis de la perception du
 rôle de perception; ainsi que pour
 les années à venir, jusqu'à révo-
 cation de la présente acceptée

Mr le conseiller Emel Lesmeris propose
 appuyé par Mr le conseiller Armand
 Charli qu'il soit résolu que ce conseil ordonne
 qu'à l'avenir d'ici à révocation de la présente résolution
 les sessions régulières de notre conseil auront lieu

à recevoir les
 9 jan. 1938

à neuf heures du matin

adopté

M. le conseiller Emile Lesmeris propose
appuyé par M. le conseiller Armand
Blaris qu'il soit résolu que le secre-
taire trésorier soit autorisé à payer au
caissier le caissier la somme de \$3.11 pour
payer arriéré du antérieurement à l'année
1930 par M. Lendar Dupont prop. cadastre
297, comme suit, spécial entretien chemins
\$2.03, arr. et tax. 1.04 int. 4[¢] = \$3.11

adopté

Il est proposé par M. le conseiller Joseph
Helit secondé par M. le conseiller
Armand Blaris qu'il soit résolu que
les comptes et après spécifiquement présentés
soient rebalancés à ce conseil soient
soient approuvés et payés à savoir
se payer au secrétaire trésorier
pour 3 mois de Colaire jusqu'au
per oct

31.25

adopté

M. le conseiller Joseph Helit
propose appuyé par M. le con-
seiller Emile Lesmeris qu'il
soit résolu de plan la session

adopté

Thomas Garneau
Joseph Martin secrétaire trésorier

8 Nov. 1937

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac
A une session régulière du conseil
municipal de la (municipalité de
Pointe-du-Lac tenue au lieu pr-
diciaire des dites sessions le huit
Novembre (1937) (mil neuf cent
trente sept) à neuf heures du ma-
tin furent présent Mr Thomas Gar-
reau, maire, M. M. les conseillers Albi
Dupont, Léonid Benoit et Joseph
Héliu formant un quorum, sous
la présidence de Mr le maire.

Après communication des mi-
nutes du procès verbal daté
doux octobre. Mr le conseiller Albi
Dupont propose appuyé par Mr
le conseiller Léonid Benoit qui
soit résolu que le dit procès ver-
bal de notre dernière session soit
approuvé. adopté

Correspondance demande de permis par
la Cie Bell Téléphone. daté 25 octobre 1937
Dolur a neige "Stella"

avis de rente seigneurial

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Héliu secondé par Mr le
conseiller Léonid Benoit et approu-
vé à l'unanimité que le conseil
accorde l'application faite en
date du 25 octobre 1937 par Th

8 NOV 19 34

Mallé de
9 NOV 1934

Bell Telephone Co of Canada pour l'érection et le maintien de poteaux de Téléphone sur les chemins publics de cette municipalité et ce aux droits indiqués sur les plans soumis avec la susdite lettre Mr Archib. Dills a été nommé par le conseil pour surveiller les travaux adoptés

Il est proposé par Mr le conseiller Albi Dupont secondé par Mr le conseiller Léonid Benoit qu'il soit résolu que Mr George Antoin Rivest soit nommé vérificateur des comptes de notre municipalité pour l'année 1934 et jusqu'à révocation de la présente. Le secrétaire trésorier est autorisé si d'en faire le paiement soit \$15⁰⁰/₁₀₀ quinze dollars.

Adopté
Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélin secondé par Mr le conseiller Léonid Benoit qu'il soit résolu que les comptes présentés verbalement et tels que ci-après inscrits soient approuvés et payés à échéance.

Le d'approuver et de payer à la caisse populaire de la Pointe au Lac la somme de \$100⁰⁰/₁₀₀ cent dollars en compte sur le balance du billet de la caisse populaire de la Pointe au Lac

appris et a compte la balance du
dit billet devra être de \$600.00

- 2 d'approuver et de payer a la caisse po-
sulaire de la Pointe du Lac pour intérêt
du jusqu'au 5 Dec. prochain sur le billet
a elle du par notre municipalité \$17.14
- 3 d'approuver et de payer au secre-
taire tresorier pour bois de chauffa-
ge et entretien de la salle a l'usage
du conseil pour annie 1937 6.00
pour trafil d'affichage d'avis pub
ainsi que trafil avis speciaux 2.60
\$9.60
- 4 d'approuver et de payer a archill
Baldue pour travaux de chemin
repartu propriete archill Beaulieu
fait sous l'ordre de l'inspecteur Roland
erite, & approuve par lui \$1.00
- 5 d'approuver et de payer a orila
Robette pour usage de la lumiere
Electricienne annie 1937 a l'usage
des sessions du conseil 3.00

le secretair tresorier est
Autorisi a payer les sommes d'ar-
gent ci-haut approuves

Adopte
Il est proposi par mr le conseil
Joseph Heliu secondi par mr
le conseiller Albi Dupont
qu'il soit resolu que mr
Philippe Bouchard soit
nomme pour presider la pro-

8 Nov 1937

chaîn élection des conseillers de notre municipalité qui devra avoir lieu en Janvier prochain

adopté conformément à l'article 721. du Code municipal de la province de Québec le secrétaire Trésorier soumet au conseil un état des arrages dus sur taxes municipales à notre municipalité et en particulier ceux ayant (2) deux ans et plus d'arrages l'année courante 1937 non inserit ici pour ceux qui n'ont d'arrage que l'année 1937

année d'arrage	Noms	Prop. adress	cadastre	arrages	année d'arrage	Noms	Pro- adress	No	arr	arr	chemin
3	Abram Victor	numin	58 577 405 318 404	57.54	2	Gauthier Lucien				1320	
2	Adilson Sally			12.10	5	Giroux Wilbrod				10.14	
	Belleman Antonis	4.40			2	Gulbert Dame Emile				24	
2	Beaulin Archibald			1.20	2	Lesieur Luc Josué				15.00	
4	Berthiaume Joseph			3.00	2	Leonard Jos alex				15.0	
2	Bolduc Archibald			1.20	3	Milot Denis				450	
5	Brimbeis Armond	0.12		11.36	3	Municipalite de P. de S. G.			461	0.24	15
3	Brette Roland			10.92	9	~ ~ ~			288	95	13.23
2	Dion Aimé			3.60	2	Paillet Adolard				1.20	
2	Dumas Dan Alphonse	2.32		30	5	Papin Edmond Léon				784	9.68
8	Dupont Lindars	55.29		6.20	2	Rouette Oscar				30	
2	Faford Agapit			6.04	2	St Louis Louis				285	
3	Fréchette Didac			42.54	2	Vincent Sédon				1740	
3	Gauthier Aimé			3.30		Vincent Onila					7.50
2	Gauthier Arthur			24.0							

Mr le conseiller Joseph Heli propos appuyé par Mr le conseiller Albi Dupont qu'il soit résolu que aucune propriété de notre municipalité devra

8 Nov. 1937

être rendu au mois de mars prochain
pour arrerages de taxes.

Cependant le secrétaire trésorier est au-
torisé à donner un dernier avis à M. M.
Maurice Victor Berthiaume, Joseph
Brimbois, Armand Pêtié, Roland
Dumas, Dame Alphonse, Fréchetto
Didace, Gauthier, Simi, Giroux
Wilbrod, qui à défaut de paiement
des arrerages dus par eux. Le conseil
sera avec regret tenu de transmettre leur
compte à un avocat pour collection

adopté unanimement
Mr le conseiller Joseph Nélis propose
appuyé par Mr le conseiller Léonid
Benoit qu'il soit résolu que le
secrétaire trésorier soit autorisé
de payer de la main à caisse aux fins de
payer au bureau de perception la somme de 7.50
liquidant au nom de Mr Ovide Vincent
cette somme ne étant pas légalement collectable

adopté
Il est proposé par Mr le conseiller Albi
Dupont secondé par Mr le conseiller Léonid
Benoit qu'il soit résolu de
clôre la session

Adopté
Joseph Gaudin
Joseph Martin secrétaire trésorier

Prouver et Luce

Municipalité de Pointe du Lac
 A une session régulière du conseil
 municipal de la corporation mu-
 nicipale de Pointe du Lac tenue
 au lieu ordinaire des dites ses-
 sions le treize décembre mil
 neuf cent trente sept à neuf
 heures de l'avant midi.

Furent présent Mr Thomas Gar-
 bean maire M.M. les conseillers
 Albi Dupont Léonard Benoit
 Joseph Héli Armand Alarie
 et Emile Lesmeris formant
 un quorum pour la prési-
 dence de Mr le maire

Communication des minutes
 du procès verbal de notre dernière session
 Mr le conseiller Emile Lesmeris
 propose appuyé par Mr le conseil-
 ler Armand Alarie qu'il soit
 résolu que le dit procès verbal
 ou acte du huit novembre der-
 nier soit approuvé

Adopté

Communication de correspondance
 par réclamation du Gouvernement Provi-
 ncial. Re: service de l'assistance publi-
 que pour pension de Lucienne Guay
 pendente pour: 1937 et Juin 1935 sur a l'Ho-
 pital Sanatorium Cook & Kirk
 Compte No 64/16 181 frs a 67 \$121.27

2) Réception d'un no. Gratuit de la
 revue Municipale sollicitant abonnement

3- de l'imprimerie commerciale Capde la
madeline sollicitant des commandes

4- Rapport des arrages pour aliénés
pour année 1936 Paquin ovidé \$100.00 Ducostan
Edmond 100.00 Hilat Taida \$100.00 Schily Mel-
lie \$10000, "Darilla Gullbert et Albert Schily
Pa par la famille" Reclamation sur au Gau-
vernement \$600.00

Mr le conseiller Joseph Hilu propose ap-
puyé par Mr le conseiller Léonide
Benoit qu'il soit résolu d'approuver
et de payer les comptes suivants
présentés verbalement tels que sous-
spécifiés. $\frac{7}{100}$ d'approuver et de payer au
secrétaire trésorier pour 2 mois de salaire
de Oct. de janvier trente et un $\frac{25}{100}$ \$ 31.25
et pour factures daté 1936 de formulaires
pour 2 cahiers blancs de reu à .80 + tax 13 = \$ 1.73
pour timbre poste.

1.50
34.48

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Hilu secondé par Mr le conseil-
ler Albi Dupont qu'il soit résolu
que Mr le maire de cette municipalité
Mr Thomas Garceau et le secrétaire tréso-
rier Joseph Martin soient autorisés
à signer en nom de la municipa-
lité municipale de Pointe-du-Lac
un acte de vente ou cession du
numero du cadastre officiel 288
deux cent quatre vingt huit de
notre municipalité, grandeur
deux cents de largeur par (13) treize

44 arrage de la
14 mars 1936

arpents de profondeur - formant
 (26) vingt six arpents en superficie
 propriete figurant entre les pu-
 blics d'evaluation de notre mu-
 nicipalite au nom de Dame Marie
 Pothier laquelle propriete a ete
 vendue par le conseil du comte
 de St Maurice le (27) sept Mars 1928
 mil neuf cent vingt huit a Mr
 Ephrem Jumeau \$6.50 x .94 = \$7.47
 et revendu par le conseil du com-
 te de St Maurice le (14) quatre
 Mars (1931) mil neuf cent trente et un
 a la municipalite de Pointe-
 du-Lac. La dite vente
 ou session devra etre faite
 aux conditions que le nou-
 veau proprietaire paie au
 moins les taxes municipa-
 les et se plain, entretien de
 chemins, rentes seigneuriales
 annuelles journalieres et a l'avenir
 repondre a tous les exigences
 de la dite propriete.

Mr Ephrem Jumeau et dame
 Marie Pothier ou représentant
 devront intervenir a la pré-
 sente vente ou session devant
 etre faite a Mr Theode Pothier
 ou a une personne designé par lui, le cost
 de l'acte au frais de l'acquéreur. adopte
 a une session reguliere du
 conseil municipal de la munici-
 palite de St du Lac et a ete propose
 par Mr Armand Charri⁺ secondi⁺

Joseph Helic Léonard Benoit et Albi Dupont que la requête favorisant la demande au Gouvernement Prov. une place en l'honneur du notaire Emile Ladoucheur au conseil législatif soit approuvée et adoptée.

M. le

conseiller Joseph Helic donne avis de motion qui à la prochaine session au conseil se proposera l'adoption d'un règlement pour décréter que à l'avenir il commencera le 1^{er} janvier au premier auro de chaque année conformément aux dispositions de l'article 519 du Code Municipal de la Province de Québec. La "Cité Commune (sous le nom de "Cité Elzear Dupont" soit fermée à la circulation du public. La dite prochaine session aura lieu le (29) vingt neuf décembre courant à sept heures du soir à la Salle Publique. Le secrétaire trésorier devra en donner avis public.

M. le conseiller Léonard Benoit propose appuyé par M. le conseiller Emile Desmaris que soit résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer à Dame Edmond Pagnon par considération d'indigence, causé

par la maladie de son mari la com-
me de dix Dollars 10.00

Adopté

M. le conseiller Armand Blaris
proposé appuyé par M. le con-
seiller Emile Lesmeris qu'il
a été résolu d'ajourner la pré-
sente session au 20 ou 21 neuf
décembre courant à sept heures
du soir

adopté
Thomas Garsneau. Maire
Joseph Martin secrétaire, trésorier

Serment d'officier

Je soussigné Philipp Bouchard ayant
été nommé par une résolution
du conseil de la corporation de Pont-
du-Lac en date du 8 novembre der-
nier, président de l'élection des
conseillers dont la nomination de-
vant avoir lieu le douze janvier
prochain 1938, jure solennelle-
ment que je remplirai cette
charge avec fidélité et justice
et ceci au meilleur de mon juge-
ment et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Philippe Bouchard

Et Georges Ant. Rouette ayant été
nommé vérificateur des comptes
de la corporation municipale de
Pont-du-Lac jure solennelle-
ment que je remplirai avec

Assurance à la Pointe
du Lac ce vingt cinq
décembre mil neuf cent
trente sept par
devant moi

Joseph Martin
secrétaire, trésorier

honnêteté et fidélité les devoirs
de cette charge, au meilleur de mon
jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté par devant
moi à la Pointe du Lac Geo.-Ant. Rouette
le dix huitième jour de Janvier
mil neuf cent vingt huit
Joseph Martin secrétaire trésorier

Je soussigné Emile Lesmeris,
Orila Godin, ~~Agapit Lafard~~
ayant été élus Conseillers de la muni-
cipalité de Pointe-du-Lac
jure solennellement que je remplirai
avec honnêteté et fidélité les devoirs
de cette charge, au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté par devant moi
à la Pointe du-Lac le
quatorzième jour de Février
par mil neuf cent vingt
huit Joseph Martin
secrétaire trésorier

Orila Godin
Emile Lesmeris

14. Fev. 1938

Province de Quebec

Corporation municipale de Pointe-du-Lac

+ du conseil

D'une session reguliere de la corporation municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites sessions le quatorzieme jour de fevrier mil neuf cent trente huit la neuf heure du matin furent present Mr Thomas Garciau maire et Mr Joseph Helie conseiller ne formant pas un quorum

Advenant qu'il est dix heure du matin Mr le maire Thomas Garciau propose appuye par Mr le conseiller Joseph Helie que la presente session soit ajournee a aujourd'hui le quatorze fevrier 1938 a (11) onze heure de l'avant midi

Thomas Garciau Maire
Joseph Helie Jos Martin secretaires

serment

Je soussigné Agapit Laford ayant été élu conseiller de la corporation municipale de Pointe-du-Lac jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité ainsi que Dieu me soit en aide
Assurément par devant moi

a Le Pointe-du-Lac ce 14 fevrier 1938
Agapit Laford
quatorzieme jour de mars
mil neuf cent trente huit
Joseph Martin
secretaire tresorier

Province de Québec
 Corporation municipale de Pointe-du-Lac

A une session régulière
 du conseil de la corporation municipi-
 pale de Pointe-du-Lac tenue au lieu
 ordinaire des dites sessions le⁽¹⁴⁾
 quatorze mars mil neuf cent trente
 huit à neuf heures du matin.

Furent présent Mr Thomas Garneau
 maire, M. les conseillers Ovila Godin
 Léonide Benoit Joseph Hélie, Armand
 Marie Emile Lesmeris et Aga-
 pit Fafard formant un quorum
 sous la présidence de Mr le maire

Rapport au conseil de l'élection
 des conseillers de cette municipalité
 en date du douze Janvier dernier,

Résumé Advenant l'assemblée
 des électeurs régulièrement tenue en
 date du douze Janvier 1938 à 10 hrs. du
 matin, il a été mis en nomination
 que le nombre voulu pour rempla-
 cer les places vacantes à la forma-
 tion du conseil, il a été procla-
 mer élus par acclamation
 M. Emile Lesmeris cultivateurs
 pour le siège numéro deux.
 Mr Ovila Godin cultivateur pour
 le siège numéro trois, et Mr
 Agapit Fafard pour le siège nu-
 méro cinq; les dits conseillers tous
 élus par acclamation conseiller de la corpora-
 tion municipale de Pointe-du-Lac

Communication des minutes du procès verbal de notre dernière session
 Il est proposé par Mr le conseiller Agapit Fafara secondé par Mr le conseiller Emili. Les minutes qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du treize décembre dernier soit approuvé. *Adopté*

Communication de correspondances

1^{re} Lecture circulaire du Gouver. Prov. comprenant compte d'été 1^{er} Dec. 1937. rel. redevance par notre municipalité pour pension aliénés, et assistance publique à l'Hôpital St Michel arch. Etc

2 DE la revue municipale d'été le 4 Fev. 1938 sollicitant abonnement par Mr Lagnon

3 Du ministère de l'agriculture par Georges Mahieu demandant à la corporation de nommer un insp. mun. à la destruction des mauvaises herbes

Le secrétaire trésorier soumet à l'approbation du conseil l'état des comptes de la corporation municipale de Pointe-du-Lac pour l'année fiscale 1937 mil neuf cent trente sept lesquels ont été vérifiés par Mr Geo Antoin Rouette en date du 21 janvier dernier et trouvés exacts Mr Geo Antoin Rouette ayant obtenu son permis de vérificateur tel qu'exige par la loi.

Reponse
 le 14 mars
 Refuse
 par le 2^e conseil

Après examen par ce conseil des comptes de notre municipalité. Il est proposé par Mr le conseiller Léonide Benoit secondé par Mr le conseiller Orila Godin qu'il soit résolu que les comptes de la municipalité de Pointe-du-Hac tenus par Joseph Martin soient acceptés jusqu'au (31) trente et un décembre dernier (1937) mil-neuf cent trente sept. adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseiller Armand Charrier et résolu d'approuver le paiement de \$1000 à Arthur Spénard ag. de la Cie La Présom. pour la prime d'assurance de fidélité du secrétaire trésorier en faveur de notre municipalité. Mr le maire est aussi autorisé à signer le renouvellement de la dite police d'assurance numéro C-35883 la dite police pour la somme de \$2000.00 laquelle somme jusqu'à satisfaction par ce conseil. adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Charrier secondé par Mr le conseiller Emile Lesmeris qu'il soit résolu de payer au trésorier provincial de la province de Québec pour pension d'aliénés à l'Hôpital St. Michel tre charge \$600.⁰⁰/₁₀₀ la somme de six

cent piastres. le secretairi tresorier
est autorisi a payer cette dite
somme de - - - - \$600.00

Adoptie

Il est proposi par mr le conseiller
Agapit Lafard secondi par mr
le conseiller Armand Clarie qui
soit resolu d'approuver les comp-
tes presentis verbalement ou
par écrit tels que nous specifies
et que le secretairi soit autori-
sife en faire le paiement
1^{er} d'approuver de payer de caisse
a caisse 75% sur evaluation de
\$4800.00 a 0.30; 4i. franchise accord
a la Chaminiqan Water and Power Co
dix dollars et $\frac{80}{100}$ 10.80

2 d'approuver et payer au secretairi treso-
rier pour factur paye par lui par bonfast
a Farmule Provincial pour achat de blanc
de bleu No 321 = .80; + No 328 = 35; et No 336 avis
de Pd. .85; papier a lettre 0.50 Taxes a 8% = 20
dont total deux dollars et $\frac{70}{100}$ 2.70
plus pour timbre poste 7c. 3.00
Grand Total \$5.70

3 d'approuver et payer a Joseph Garceau
re/ Location Election Mun. 2.00

4 d'approuver et payer a Philipp Bouchard
re/ Presidence d'Electior 2.00

5 d'approuver et de payer a Mr le main
Jh. Garceau pour regler le cout des frais
occasionne par mort et sepulture de Mr

Pierre Moisson considéré comme indigent pour ^{un} veuille 20,00; sepulture 20,00 total ~~quarante~~ dollars. 40,00

6 d'approuver et de payer à Roland Crite insp. pour somme due sur répartition via St. Reg. Pont & Dale \$ 1.25

7 Le secrétaire trésorier sera chargé au lieu de perception de notre municipalité, et collecter des noms suivant les sommes ci-après spécifiées.

pour l'acte cadastre	Éval	Personne	nom	comme	due
319	200.00	Archie	Beaulieu		.43
" "	319	75.00	Nad	Dupond	.17
" "	320	300.00	Fernando	Lridel	.65
			adopté		1.25

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseil. Léonide Benoit qu'il soit résolu que la résolution passée par ce conseil en date du 13) treize Décembre dernier concernant l'annulation du numéro 288 deux cents quatre vingt huit du cadastre off. de la paroisse municipale soit annulée et remplacé par la résolution suivante

Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hélie secondé par Mr le conseiller Léonide Benoit qu'il soit résolu que le maire Mr Thomas Garsneau et le secrétaire trésorier Mr Joseph Martin soient autorisés à signer au nom de la corporation

19 mars 1938

municipale de Pointe-du-Lac une session du lot Numéro (288) deux cent quatre vingt huit du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe du Lac Comté de St Maurice en faveur de Mr Theodor Pothier rentier demeurant en la paroisse des Trois Rivières; ou en faveur de toute autre personne que le dernier désignera à la charge par l'acquéreur de payer à l'avenir les taxes d'édification, rentes constituées et autres imposition foncière sur le dit immeuble. Cette session étant faite sans garantie contre les droits pouvant exister en faveur de Mr Ephrem Juneau et de Dame Noirel Pothier.

Adopté.

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hily secondé par Mr le conseiller Léonidas Bessix et résolu de s'adresser à notre député Provincial le Dr Marc Trudell et à l'Hon. Ministre des travaux publics les sollicitant de favoriser les nécessités et les sans travail de notre municipalité en leur accordant du travail à la confection de la route régionale dans notre municipalité de préférence aux sans travail demeurant à la ville.

Nous avons ici des terrains pierreux, où on pourrait avantageusement

14 Mars 1950

se procurer de la pierre, ainsi que du bois. Nous avons aussi des scieries exploitées par des propriétaires expérimentés pouvant donner satisfaction au besoin. Enfin nous sollicitons notre part de favoritisme pour protéger nos nécessités pour lesquelles nous n'avons jamais eu de secours direct.

Adopté unanimement
 Il est proposé par Mr le conseiller Ovide Godin secondé par Mr le conseiller Agapit Lafard qu'il soit résolu de clôturer la session

Adopté
 Thomas Garneau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec
 Corporation Municipale de Pointe-au-Lac
 A une session régulière du conseil de la corporation municipale de Pointe au Lac, tenue au lieu ordinaire des dites sessions le onze (11) avril mil neuf cent trente huit à (9) neuf heures avant midi furent présents Mr Thomas Garneau maire MM. les conseillers Ovide Godin Leonide Benoit Joseph Héli Armand Alarie Emil Lesmerises et Agapit Lafard formant un quorum sous la présidence de Mr le maire, le secrétaire trésorier est aussi présent.

communication du procès verbal de
notre dernière session.

Il est proposé par Mr le conseiller
Agapit Lafard second par Mr le
conseiller Emile Lesmeris. Qui's
soit résolu que le dit procès ver-
bal daté (14) quatorze mars der-
nier soit approuvé. Adopté

Correspondances reçues. —

1^{re} Du Dr Marc Trudel + 2^{ème} du Sousmi-
nistré à Bergeron re: travaux routiers.

2 Du ministère de l'agriculture daté
24 mars 1938 re: Loi des grains de
semences permettant aux municipalités
d'en faire l'achat Etc.

4^{re} Rapport de la 1^{re} Répartition re: Cours
d'eau Ste Marguerite fait par Mr
Willie Beaudry syndic pour l'exé-
cution des travaux à la suite de
l'acte d'accord homologué par le conseil
municipal de St Maurice, le (9) neuf décembre
1936; et dont copie certifiée a été dé-
posée au bureau de la corporation
municipale de la paroisse de la Pointe
du Lac

Copie de la dite répartition

Cours d'eau Ste-Marguerite

Rapport et première Répartition

A monsieur le maire et à messieurs les con-
seillers de la paroisse des Trois-Rivières

et de la Municipalité de Pointe-du-Lac,
comté St-Maurice

Le soussigné, Willie Beaudry, syndic,
fait rapport de l'exécution des travaux
à la suite de l'acte d'accord homologué
par le Conseil du Comté de St-Maurice
et dont copie certifiée a été déposée
au bureau de la Corporation municipi-
pale de la paroisse des Trois-Rivières
et au bureau de la Corporation muni-
cipale de Pointe-du-Lac, et première
répartition basée sur l'article 25 du
Code Municipal.

Le cours d'eau Ste-Marguerite a
été construit sur toute sa longueur, aux
endroits et de la manière indiqués à
l'acte d'accord. Les drainages ordonnés
par l'article 5 de l'acte d'accord ont
été construits à l'endroit et de la manie-
re indiqués. La terre provenant du creu-
page du cours d'eau a été étendue sur
toute la partie allant du fleuve St-Lau-
rent à l'endroit appelé le "coteau", le
travail devant être continué à la pro-
chaine saison.

Conformément à la section 8
de l'article 8 de l'acte d'accord, la cons-
truction et la pose des drainages de
même que le creusage du cours d'eau
sur tout son parcours ont été faits gra-
tuitement par le Gouvernement de
la province de Québec. La terre étan-
due l'a été également par le gouver-
nement de la province de Québec et
gratuitement, les intéressés n'ayant

11 00, 1928

en qui a nivelé une partie du terrain.

Les dépenses encourues jusqu'à date pour indemnité, loyer, travaux et accessoires, sont les suivantes: -

Indemnité payable à M. Louis-Henri Bolduc pour dix arpents de terre à cent dollars l'arpent, mille dollars, payable au moyen de trois versements annuels de trois cent trente-trois dollars et trente-trois cents et un tiers chacun, le premier étant actuellement payable avec intérêt au taux de cinq et demi pour cent l'an, les deux autres devant être compris dans les prochaines répartitions \$ 333.34

Intérêts, 18.34

Loyer, 65.00 \$ 416.68

Charles Bolduc, un homme
pour 21 heures à \$ 0.20 et deux chevaux
pour 20 heures à \$ 0.50 14.20

Evariste Dupont, un homme
pour 20 heures à \$ 0.20 4.00

Ronald Beaudry, un homme
pour 54 heures à \$ 0.20, 10.80

Henri Guilbert, un homme
pour 5 heures à \$ 0.20 et deux chevaux
pour 24 heures à \$ 0.50, 13.00

Arthur Veillet, un homme
pour 5 heures à \$ 0.20 et deux chevaux
pour 16 heures à \$ 0.50, 9.00

Ernest Bolduc, un homme
pour 35 heures à \$ 0.20, deux chevaux
pour 20 heures à \$ 0.50 et \$ 7.35 en argent, 26.35

À reporter \$ 494.03

Report	\$ 494.03
Edmond Proulx, un homme pour 19 heures à \$0.20 et \$3.00 en argent, ...	6.80
Albert Girard, un homme pour 16 heures à \$0.20, deux chevaux pour 8 heures à \$0.50 et \$4.75 en argent, ...	11.95
Herve Levasseur, un homme pour 5 heures à \$0.30 et deux chevaux pour 24 heures à \$0.50, ...	13.00
Mederie Pothier, un homme pour 17 heures à \$0.20 et \$3.00 en argent, ...	6.40
Auguste Garceau, un homme pour 21 heures à \$0.20, ...	4.20
Edmond Proulx, un homme pour 13 heures à \$0.20, ...	2.60
Willis Beaudry, un homme pour 106 heures à \$0.30, \$34.80 en argent et \$6.40 payé à M. Sténis Beaudry, ...	73.00
Emile Levasseur, visite des lieux et rapport, ...	5.00
Alphonse Lamy, acte d'accord, correspondance avec le département et le secrétaire du Conseil de Comté et accessoires, ...	90.00
P. St. Louis Enca, marchandises, ...	40.38
Montant total actuellement payable	\$ 147.36

Par suite des modifications faites par les représentants du Gouvernement de la province de Québec, un morceau de terre d'une superficie de quinze arpents, situé en la municipalité du Pointe-du-Rac et appartenant à M. Emile Lemerise se trouve lotté par le cours d'eau Ste Marguerite sans être mentionné à l'acte d'accord.

Il en est de même pour un autre morceau appartenant à M. Avila Camirand et ayant une superficie de dix-huit arpents. Ces deux derniers sont admis des faits.

En vertu des faits mentionnés au paragraphe immédiatement précédent et en vertu des articles 17 et autres de l'acte d'accord, la somme de sept cent quarante sept dollars et trente-six (747.36) doit être répartie et payable comme suit, savoir:

Municipalité de Pointe-du-Lac.

Pointe du Lac

Propriétaires	Superficie	Cadastre	Charge	Total
Adilard Montour	15 arpents	No 6	\$10.84	
Adilard Montour	27 arpents	No 5	18.08	
Adilard Montour	27 "	No 2	18.08	46.20
Avila Camirand	20 arpents	No 2	13.39	
Avila Camirand	18 "		12.05	25.44
Auguste Barceau	33 arpents	No 1		22.10
Emile Lemerise	15 "			10.04
Total pour la Municipalité de Pointe du Lac				\$103.78

Paroisse des Trois-Rivières.

Propriétaires	Superficie	Cadastre	Charge	Total
Melville Pothier	37 arpents	No 63		24.78
Emile Lemerise	37 "	" 62		24.78
Hector Trahan	14 "	" 84	\$9.38	
Hector Trahan	3 "	" 83	2.01	
Hector Trahan	14 "	" 82	9.38	20.77
Louis Marchand	30 arpents	No 81	20.90	
Louis Marchand	36 "	No 77	24.11	44.01
J. G. Dupresne	5 arpents	No 79	3.35	

J. Le Dufresne	25 arpents	No 78	\$16.83	20.18
Willie Baudry	70 arpents	No 80	\$46.86	
Willie Baudry	16 " "	" 81	10.11	57.57
Pierre Lavasseur	5 arpents	No 80	3.35	
Pierre Lavasseur	30 " "	p. 80	20.90	24.25
Albert Julien	9 1/2 arpents	No 74	6.28	
Albert Julien	12 1/2 " "	" 73	8.37	14.65
Louis Julien	20 arpents	No 75		13.39
Dame Loët Guilbert	12 " "	" 72		8.04
Adem Bourassa	12 " "	" 71	\$8.04	
Adem Bourassa	14 " "	" 66	9.38	
Adem Bourassa	14 " "	" 65	9.38	
Adem Bourassa	14 " "	" 64	9.38	36.18
Joseph Ducharme	18 1/2 arpents	No 70	\$12.37	
Joseph Ducharme	25 " "	" 69	16.83	29.20
Arthur Veillet	44 arpents	No 67		29.36
L. Henri Boldue	38 " "	" 46		25.43
Aida Camirand	12 " "	" 84		8.04
Georges Durand	3 " "	" 83	\$2.01	
Georges Durand	31 " "	" 81	20.75	22.76
L. P. Lousignant	33 arpents	No 77	\$22.10	
L. P. Lousignant	11 " "	p. 76	7.34	29.44
Louis Laperrière	11 arpents	No 76		7.36
Willie Marineau	20 " "	73	\$13.39	
Willie Marineau	27 " "	71	18.08	31.47
Lucien Boldue	19 arpents	No 68		12.70
Edmond Proulx	20 " "	" 67		13.39

Henri Rivard	36 1/2 arpents	No 118		24.40
Ernest Bolduc	18 "	"	No 46	12.05
Ernest Bolduc	28 "	"	No 45	18.40
Pierre Beaulieu	16 arpents	No 44		4.02
Jean Charbonneau	40 "	"	43	26.76
Albert Guind	40 "	"	43	26.76
Edmond Drouin	17 "	"	129	\$11.38
Edmond Drouin	17 "	"	130	11.38
Edmond Drouin	16 "	"	138	10.70
Total pour la paroisse des Trois-Rivières...				643.62
Municipalité de Pointe-du-Lac.				\$ 103.78
Paroisse des Trois-Rivières,				643.62
				\$ 747.40
Montant total à payer,				747.36
Résultat des fractions,				0.04

Le conseil municipal de la municipalité de Pointe-du-Lac est prié d'homologuer cette répartition en décrétant que son secrétaire-trésorier est autorisé à percevoir la somme totale de cent trois dollars et soixante-dix-huit (\$ 103.78) de chacun des intéressés tenus au paiement d'une partie de cette somme et dont les propriétés chargées sont situées dans la municipalité de Pointe-du-Lac, et à faire remise de cette somme de \$ 103.78 à M. Louis-Henri Bolduc, comme acompte sur le montant total de \$ 416.68 qui lui revient par cette répartition.

Le conseil municipal de la paroisse des Trois-Rivières est prié d'homologuer cette répartition en décrétant

que son secrétaire-trésorier est autorisé à percevoir la somme totale de six cent quarante-trois dollars et soixante-deux (\$643.62) de chacun des intéressés tenus au paiement d'une partie de cette somme et dont les propriétés chargées sont situées dans la paroisse des Trois-Rivières et à payer tous les comptes dus par les intéressés et mentionnés ci-dessus, en retranchant cependant de celui de M. Louis Henri Bolduc la somme de \$103.78 que lui paiera le secrétaire-trésorier de la municipalité de Pointe-du-Lac.

Paroisse des Trois-Rivières le 21 mars 1938
Willie Beaudry.

Je soussigné Willie Beaudry, cultivateur, paroisse Marguerite, Trois-Rivières, déclare sous serment:

1^{er} Que j'ai fait et signé le rapport et la répartition ci-dessus; et

2^e que tous les faits et choses y déclarés sont vrais et exacts et au meilleur de ma connaissance et j'ai signé

Willie Beaudry.

Assermenté devant moi,

aux Trois-Rivières

23 Mars 1938

J. R. Roumeur

C. E. S. district de Trois-Rivières

x v

Attendu que le susdit rapport et la répartition pour l'exécution des travaux a la suite de l'acte d'accord ayant rapport au cours —

11 av 1938

"Cours d'eau Ste Marguerite" homologué par le conseil du comté de Mauricie le neuf décembre 1936
 mit neuf cent trente six
 Attendu que la dite ord. d'ac-

X ✓

Cours d'eau Ste Marguerite

Avis vous est donné que la première répartition concernant la construction du cours d'eau Ste Marguerite a été déposée au bureau de la Corporation municipale des Trois-Rivières et au bureau de la Corporation municipale de la municipalité de Pointe-du-Lac et sera présentée pour homologation au Conseil de chacune de ces deux municipalités à la première séance régulière, le 11 avril 1938.
 a 9 hrs. A.M. Willie Beaudry.
 Syndic

Je, soussigné, Willie Beaudry, certifie avoir signifié à chacun des intéressés du Cours d'eau Ste Marguerite un avis en tout conforme à celui ci-dessus, en le laissant à une personne raisonnable de son domicile, les 25 et 26 de mars courant.

Les Trois-Rivières, le 29 mars 1938
 Vrai Copie certifiée Willie Beaudry
 le 11 avril 1938 Joseph Martin
 Sec. Trés.

pour ce qui concerne les ouvrages
 ouvrables de notre municipalité
 et déposés aux archives de notre
 municipalité.

Le conseil aussi décrété par la
 présente homologation que notre
 secrétaire trésorier est autorisé

que son secrétaire-trésorier est autorisé à percevoir la somme totale de six cent quarante-trois dollars et soixante-deux (8643.62) de chacun des intéressés tenus au paiement d'une partie de cette somme.

7. ~~minutes~~
C.E.S. district de Trois-Rivières

x v

Attendu que le susdit rapport et la répartition pour l'exécution des travaux à la suite de l'acte d'accord ayant rapport au cours —

" Cours de la Ste Marguerite " homo-
logués par le conseil du comté de
Mauricie le neuf décembre 1936
mit neuf cent trente six

Attendu que la dite acte d'ac-
cord ayant été par erreur adres-
sé à la municipalité de la paroisse
de la Pointe-du-Lac au lieu de
à la municipalité de "Pointe-du-Lac"
où il est actuellement en dépôt
aux archives

Attendu que d'après certificat
de Mr Willis Beaudry syndic
en date du 29 mars 1938 les inté-
ressés à la dite répartition ont
tous été avisés de la présente
session.

Attendu que aucune objec-
tion n'a été présentée au conseil.

Il est proposé par Mr Ovide
Godin secondé par Mr Leonide Be-
noit qu'il soit résolu d'accep-
ter le rapport et la répartition ci-
haut inscrits tels que rédigés
et le susdit rapport et la ré-
partition sont par la présente
homologués par le conseil
pour ce qui concerne les contri-
buables de notre municipalité
et déposés aux archives de notre
municipalité.

Le conseil aussi décrété par la
présente homologation que notre
secrétaire trésorier est autorisé

a percevoir la somme de (\$103.78) cent
trois piastres et soixante et dix huit
centimes de l'haeur des intéressés
tenus au paiement d'une partie
de cette somme et dont les pro-
prietés chargées et situées dans
la municipalité de Pointe du Lac
et a faire remise de cette somme
de (\$103.78) cent trois piastres et
soixante et dix huit centimes a
Mr Louis-Henri-Baldac comme
acompte sur le montant total
de (\$416.68) quatre cent seize piastres
et soixante et huit centimes qui
lui revient par cette répartition
adoptée unanimement

Thomas Lacroix
Joseph Martin secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr le conseiller Emile
Lesmeris secondé par Mr le
conseiller Agapit Lafard qu'il soit
résolu qu'à l'avenir les sessions
régulières de ce conseil auront lieu
à sept heures et demi du soir
et ceci jusqu'à nouvel ordre
adopté

Il est proposé par Mr Agapit Lafard
secondé par Mr Armand Alarie
qu'il soit résolu de payer à
Edmond Pagnon indigent pour
lui aider à vivre son mari étant gran-
ment malade la somme de \$10.00
paiement autorisé Adopté

Il est proposé par Mr Joseph Hillu
 secondé par Mr Ovide Godin qu'il
 soit résolu que Mr le maire de
 notre municipalité soit autorisé
 à signer l'admission de Mr Lau-
 dide Gauthier comme patient à
 l'Hôpital St Michel Archange, après
 que toute procédure et papiers ca-
 ligés par Mr le maire auront été
 remplis à sa satisfaction

Adopté

Mr le conseiller Armand Clari propose
 appuyé par Mr Emile Lesmeris
 qu'il soit résolu de clore la session

Adopté

Thomas Garneau

Maire

Joseph Martin secrétaire-trésorier

Province de Québec

Stul

L'corporation municipale de la paroisse
 de la Pointe du Lac

A une session régulière du
 conseil municipal de la muni-
 cipalité de la paroisse de la Poi-
 nte du Lac tenue au lieu et heure
 ordinaires des dites sessions le deux
 mai mil neuf cent trente huit
 furent présents MM Thomas Rouette
 Maire MM les conseillers
 Théod. Garneau Georges Jurnier
 Désiré Rouette et Thomas Benoit
 formant un quorum sous
 la présidence de Mr le maire

Communication des minutes au
procès verbal de notre dernière
session.

Il est proposé par Mr Georges
Fournier secondé par Mr Désiré
Rouette qu'il soit résolu que
le procès verbal de notre session
datée 4 avril dernier soit approuvé
adopté

Communication de correspondance
n° de la Shawinigan water & power c/o
daté 11 avril ré: Circulaire distri-
buée au conseil "Éclairage des
Économies"

2) Reclamation au ministère de la
santé ré: pension de Georges Hélin
à l'Hôpital St Michel St Charles
année 1937. Cent dollars \$100.00

Il est proposé par Mr le cou-
seiller Théodore Garceau secondé
par Mr le conseiller Désiré Rouette
qu'il soit résolu d'approuver les
comptes suivants présentés verba-
lement à ce conseil

1 ^{er} d'approuver et de payer à T. Thomas Rouette pour 15 voyages de charroy- age de cendre à 25 [¢] — 3.75	3.75
plus 27 hrs de chauffage pour chauffage ^{30¢} — 8.10	8.10
formant Total	\$ 11.85

2) D'approuver et de payer à Emil Fournier
pour entretien 1/2 partie de la route village des Garçons
hiver 1937-38 Cinq Dollars \$ 5.00
adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Thiodé Garneau secondé par Mr
le conseiller Thomas Benoit qu'il
soit résolu de demander à notre
député le Dr Marc Trudel de
nous faire obtenir de la granelle
pour améliorer notre chemin
cette granelle pourrait être charroyée
à temps perdu par le camion
conduit par Auguste Rouette
à son retour ici chez lui le
soir. Cette amélioration
de chemin serait surtout pour
la partie comprise du village
à aller à la station du C.P.R.
le chemin si fréquenté. Adopté

Mr le conseiller Désiré Rouette
proposé appuyé par Mr le con-
seiller Georges Fournier qu'il
soit résolu de faire la des-
sion. Adopté
M. L.

Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier
M. L.

Province de Québec

Municipalité de Pointe-au-Lac

A une session régulier de la corporation du conseil municipal de la corporation de Pointe-au-Lac tenu au lieu ordinaire des dites sessions le neuf mai 1938 mil neuf cent trente huit à sept heure et demi du soir furent présent M. M. Thomas Garceau maire M. M. les conseillers Orville Godin Léonide Benoit Joseph Hélie Armand Alarie Emile Lesmerises et Agapit Fafard formant un quorum sous la présidence de Mr le maire

Il est proposé par Mr Emile Lesmerises secondé par Mr Agapit Fafard qu'il soit résolu que le procès verbal de notre dernière session en date du onze avril dernier soit approuvé

Adopté

1^{er} Communication de correspondances de Chs. D. Gerardin daté le deux mai 1938 à Yamachich. donnant avis au conseil que le pont donnant sortie pour les rangs R & Charles est en très mauvais état, et comme il doit faire du charroyage de bois avec camion ce pont demanderait des réparations immédiates

2 Réception des comptes du gouvernement Provincial pour services de pension d'aliénés aux hôpitaux

pour l'année 1937 — — — \$708.00

3^e Du ministère de l'agriculture
daté 14 avril 1938 ré. transport
en camion de Grains de semence

4 des Avocats Langlois & Lamothé par
Mr. Lamothé daté 18 avril 1938
ré. réponse d'information par Mr le
maire et le sec. tr. dont le cout est
de cinq Dollars 5.00

5 Copie d'un note déposée sur la table
Pointe-du-Lac 5 mai 1938

Monsieur Albert Blouin coita
Nap. Duval comme de \$1500 pour
une tombe pour Demme Levesque
Dupont Décidé le 3 mai courant

aucune signature

Il est proposé par Mr le conseiller
Armand Alary secondé par Mr le
conseiller Joseph Niki qui il
soit résolu que le secrétaire tré-
sorier est autorisé à payer à la
Caisse Populaire de la Pointe-du-
Lac pour l'intérêt de 6 mois \$600.00 à 5%
= quinze Dollars \$15.00
100

La sus-dite intérêt au le 5 juin 1938

Adopté

Il est proposé par Mr Léonide
Benoit secondé par Mr ovila Go-
din et résolu que le secrétaire
trésorier soit autorisé à payer
à Mr Louis Henri Bolduc de la
paroisse des Trois-Rivieres pour

répartition ayant rapport au cours
 d'eau (St Marguerite) l'adite répar-
 tition fait par Mr Wille Beaudry
 et homologuée par le conseil de P. M.
 du Lac le 10^{me} Avril dernier. la
 somme de cent trois piastres et poi-
 cants et dix huit centimes \$103.78
 cette dite somme remboursable par MM.
 Adilard Montour \$46.20 Adila Comirand
 \$25.44 Auguste Larocau 22.10, et Emil Les-
 merisus \$10.04, a qui les dits montants
 devront être chargés au livre de perception
 adoptée

Il est proposé par Mr le conseiller
 Agapit Fafard second par Mr Emil
 Lesmerisus et résolu d'accep-
 ter les comptes des inspecteurs
 de voirie pour travaux fait sous
 leur ordre dans les chemins pu-
 blics de notre municipalité
 tels que sous spécifiés.

Pour répartition par Desiri Bessit
 Cote Dupont, Route Dupont, route Mellette

Cadastre	de charger à Mess.			Total
309	Eugène Larocau	39	42	.81
308	Robert Thiffault	23	24	.47
303a 307	Louis Bolduc H.	51	54	1.05
300x 300	Joseph Larocau	65	78	2.70
298	Alphonse Bolduc	71	76	1.47
297	Lindore Dupont	46	95	1.41
288	Mun. de Pte-du Lac	42	91	1.33
292	Jeffrey Godin	34	70	—
291	—	34	70	—
Le Secrétaire, trésorier et cantarisi à payer				11.32

a m^r l'inspecteur Desiré Benoit \$ 11.32

Pour répartition pour St Nicolas
par m^r l'inspecteur Philipp Gauthier f.

ad d'approuver et charger au compte de M.

453	Léon Gerardin	11
459	Dame Oσίας Fortin	06
429	Zoïl Paquin	42
430		
477-8-9	Donat Milot	06
440	Antonio Bellemare	11
440	Aimé Desaulniers ^{Dio.}	11
458	Leopold Boisvert	14
462	Louis St Louis	27
461	Mun. de Pte du Lac	03
460	Dame Marie Louise Ricard	06
459	Osaï Bourassa	06
444	Noï Milot	03
458	Honorius Gauthier	06
485	Armand Brinbois	01
	Pour Cote Basin par le même inspecteur	
449	Dame Oσίας Fortin	05
440	Antonio Bellemare	15
440	Aimé Desaulniers	15
444	Noï Milot	04
485	Armand Brinbois	02
	Pour Cote D Milot par le même inspecteur	
453	Léon Gerardin	28
449	Dame Oσίας Fortin	06
477, 478, 479	Donat Milot ^{Vendu}	17
458	Leopold Boisvert	37
461	Mun. de Pte du Lac	07

458 Honorius Gauthier 14
~~485 Armand Brimbois~~
3 03

Le secretari tresarier est autorisi a
 payer a Mr l'inspecteur Phil Gauthier \$ 3.03

Pour repartition route Deslauriers
 par Mr l'inspecteur Bte Berthiaume
 de charger a M.H. 440 Antonio Bellemar 52
 446, 48, 49, Donat Hilot .31 485 armand Brimbois 05
 481 Dame alphonse Dumois 11

Par le meme inspecteur route Briss Culotte en haut
 4108 409 Joseph Gauthier ^{yeun} 1.25 417 successeur Lesieur 2.50
 Par le meme inspecteur route Briss Culotte en bas
 404 Eod. 250. Victor Abron .86
 405 Eod. 1550. — —

Le secretari tresarier est autorisi a payer
 a Mr Bte Berthiaume Cinq ⁶⁰/₁₀₀ Dollars \$ 5.60

Pour Entretien chemin front par l'inspecteur
 Mastai monteur de charger au compte de
 1^{re} Dame A. Pichetti (Dame Brigitte massie pour
 entretien chemin front hiver 1937-38 \$ 2.00
 2^{de} de Dlle Maria Beaumier 1937-38 2.00

Autorisation de Payer a Mastai monteur 4.00
 Par l'inspecteur Philipp Gauthier &
 d'approuver et de charger au compte de
 + amendi 13 Juin Apila Vincent pour cadastre No 424
 1938 Pg. 258 pour chemin de front, travaux fait par
 ce compte charge Romio Gauthier le 5 mai 10 hrs et le
 a 30^{de} de l'heure 6 mai 5 heures = 15 heures a ~~48~~ ³⁰ et \$ ~~4.50~~ ^{4.50}
 au lieu de 40^{de} et par Philipp Gauthier le 5 mai 10 hrs. a ~~30~~ ³⁰ \$ ~~3.88~~ ^{3.88}
 450 + 3.00 = 7.50 pour charroyage de cable dans le dit chemin. Total 7.50

Le secretari tresarier est autoriser a payer a Mr l'inspec-
 teur Philipp Gauthier \$ 10.60
 7 50

Pour répartition route 7^{ème} rg par mr
l'inspecteur Camille Biron

No Cadastre	d'approuver et charger a M ^{rs} Lomer St Louis	73
553	Jacques Blais 13	585 Gaspard Milot 73
558	Edmond Trichetto 15	586 Donat Godebois 18
563	Frs & Emil Gauthier 25	573 Wilfrid Gendron 15
589 * 582	Arthur martin 140	578 Albert Bourassa 30
571	Stephen Proulx 31	578 Agapit Bellemare 31
577	Victor abran 07	582 Nazaire Giroux 73
574	Antoine Bellemare 73	585 Alice Edmond Gauthier 18
578	Joseph Gauthier 30	586 avec Dam ^{rs} Frs Milot 73
582	Dionis Bellemare 25	573 Arthur Deneley 13
580	Dam ^{rs} Gustave Bellemare 49	8,25

Le secretair tresorier est autorise a payer
a mr Camille Biron insp. \$ 8,25

Pour répartition route pyrite muraille
par mr l'inspecteur Roland Brité
d'approuver et charger a M.M.

558	Edmond Trichetto	.03
563	Frs & Emil Gauthier	.05

par le même inspecteur
pour route Duplessis Adolphe
d'approuver et charger a mr
319 Archibald Beaulieu J.E. Belzile 37
le secretair tresorier est autorise a payer
a mr l'inspecteur Roland Brité .45

adopté unanimement
Il est proposé par mr Armand Alarie
secondé par mr Emil Besmeris
et résolu de clure la session

adopté
Thomas Gorceau maire
Joseph Martin secretair tresorier

Prouince de Quibec

Municipalite de Pointe du Lac

A une session reguliere du conseil municipal de la Corporation municipale de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordinaire des dites session le treuzieme jour du mois de juin mil neuf cent trente huit a sept heure et demi du soir.

Present Mr Thomas Garjean, Maire M. M. les conseillers Joseph Helin, Armand Alari et Emili Lesmeris, Jarmant un Quorum sous la presidence de son honneur Mr le Maire

Il est propose par Mr le conseiller Emili Lesmeris secondi par Mr le conseiller Armand Alari, qu'il soit resolu que le proces verbal de notre derbier session en date du neuf mai dernier soit approuve a l'exception que le compte de Mr Philpp Gauthier fils soit charge a 30^{es} de l'heure au lieu de 40^{es} de l'heure et que ce dit compte soit assermenté par Mr Philpp Gauthier avant qu'il soit payé 1.50

adopté

1^{re} correspondance reproduction Compté du Gouver. Prov. pour allimés a l'hopital St-Helene lech. 1937 \$ 708.00

2. Loi sur mauvais herbes publie par ordre de l'Hon. ministre de l'agriculture lecture lettre Circulaire etc.

3. Compté d'allimés representé 2 fois \$ 708.00

4 compte de frais presentés par le Gouvernement provincial pour Lucien Guay et l'Hopital sanatorium Cook \$ 368.50
juillet-die 1937 = 123.28, arr. 245.22 =

5 reclamation adressée à la mun. de la Paroisse de la Pte du Lac Par erreur pour assister public re: Dam Paul Germain et ^{deffrs} Germain Godin de notre municipalité

6 de M. Barrette ing. en chef daté 21 et 27 mai re: octroi obtenu par l'entremise de notre député le Dr M. Trudel \$ 1000.00; \$ 500.00 pour pont Duplessis et 500.00 pour pont Deslauriers

7 Dr Robert Paquette ing. re: examen du pont Duplessis & Deslauriers 1^{er} Juin

Il est proposé par Mr le conseiller Emile Lesmeris secondé par Mr le conseiller Armand Maris - qu'il soit résolu d'approuver les comptes ci-dessus présentés verbalement au conseil. Pour la repartition côté Hubert Trottier par Mr Lucien ~~Bethier~~ inspecteur de charge Mr Charles Millette pour Cadastre 218 et 220 = 21 arps. .53
de charger à Mr Olive Guilbert Cadastre 180, 21 arps. .53
de charger à Triffli Dupond Cad. 185 2 arps 05
\$ 1.11

Le secrétaire trésorier est autorisé à payer à Mr l'inspecteur Lucien ~~Bethier~~ une paastre et 1/100 1.11

- 2 Comptes; Mr Léon Gerardin doit
 de fossés pour travaux fait sous l'ordre de l'inspecteur
 Philippe Gauthier fils, dans ce part de route cad.
 442 St Nicolas 5 hrs. à 25^e \$ 1.25
 travaux fait, le 25 mai 1938 par donat Milat
- 3 Mr Agapit Lafard doit pour travaux
 fait dans part de fossés route St Nicolas
 15 hrs à 25^e "fait le 25 mai 1938" \$ 1.25
 10 " à 25 fait le 27 mai 1938 2.50
 travaux fait par donat Milat sous l'ordre
 de mr l'inspecteur Philippe Gauthier fils
 Le secrétaire trésorier est autorisé à charger
 au compte de mr Léon Gerardin \$ 1.25 et au comp
 te de mr Agapit Lafard — — 3.75
 il devra payer à mr donat Milat 500
- 4 D'approuver, et charger au compte de
 mr donat Milat Parts Cadastre 477, 478, et 479
 (peut être vendus à Conrad Turcotte) pour travaux
 de part de fossés et de clôture, coupage
 de branches, dans la route St Nicolas
 16 mai 1938 10 hrs. à 25^e 2.50
 17 — 1938 9 — à 25 2.25
 pour réparation de part de clôture
 16 mai 1938 9 hrs. à 25 2.25
 17 — — 7 — — 25 1.75
 29 piquets à 6 cts le piquet 1.74
 broche et crampons refection de la clôture 3.57
 fait sous l'ordre de mr l'inspecteur B 1406
 Philippe Gauthier fils. J. P. Gauthier
 Le secrétaire trésorier est autorisé à payer
 le compte ci haut inscrit à mr Philippe Gauthier
 l'inspecteur \$ 14.06.

5^e d'approuver et de payer à Mr l'avocat
Léon Lamothe pour le coût d'infor-
mation prise par Mr le maire et le
secrétaire trésorier cinq Dollars \$5.00

6^e d'approuver et payer à l'imprimerie
Larmulles Provinciales pour papeterie
feuilles rôle d'éval. \$8.50 livre de mi-
nutis 3.40, certificat 24 couvert 24, Récis
Justifications 1.35, taxe 8% 1.06 \$13.90

Les comptes précédant dont Mr Philipp
Gauthier est inspecteur, ne de-
vront pas être payés avant qu'il
en ait attesté l'exactitude sous
serment Adopté

Il est proposé par Mr le conseiller
Joseph Hillé secondé par Mr
le conseiller Emile Lesmeris
qu'il soit résolu de clamer
la session Adopté

Thomas Garneau Maire
Joseph Martin

secrétaire trésorier

SERMENT

Je soussigné Philipp Gauthier
inspecteur parondissement de Veiries pour
rang St Nicolas de la municipalité
de Pointe du Lac faire solennel-
lement que les comptes inscrits
au livre des délibérations de cette
municipalité et qui viennent de m'être
lu par H^{ex} en date du 9 mai
1938, pour travaux chargés

a Mr Ovila Vincent pour la somme
de sept piastres et cinquante centimes \$7,50
et 2^{ème} pour tous travaux paraissant
avoir été fait par moi-même ou
sous mon ordre lesquels figurent
au dit livre des délibérations en
date du 13 Juin 1938 sont exacts
et cici au meilleur de mon jugement
et de ma connaissance.

Assermenté à la Pointe du Lac
devant moi ce vingt deux
ième jour de août mil
neuf cent trente huit
Joseph Arsen
secrétaire trésorier

Philippe Gauthier

Province de Québec
La Corporation municipale de
Pointe-du-Lac

A une session régulière
du conseil municipal de la
corporation municipale de
Pointe-du-Lac tenue au lieu
ordinaire des dites sessions le
onzième jour de juillet mil
neuf cent trente-huit à sept
et demie hrs. du soir. Furent
présents M. Thomas Gorceau,
maire, M. M. les conseillers
Ovila Godin, Armand Alarie,
Emile Lesmeisies Agapit Gafard,
formant un quorum sous la
présidence de M. le Maire.

Il est proposé par Mr. le conseiller Ovide Godin, secondé par Mr. le conseiller Armand Alarie qu'il soit résolu que le procès-verbal de notre dernière session datée 13 juin soit approuvé

Adopté

Le secrétaire donne communication des correspondances

1^e Lettre recommandée, datée 17 Mai 1938 par Mr. Albert Blouin. La dite lettre reçue le 14 juin 1938 adressée à Mr. le Maire et à M. M. les Conseillers, production d'un état de compte pour pension de Mr. Cléonore Dupont et son épouse Marie Lise Dupont née Francoeur. Balance due \$ 30.⁰⁰ trente dollars

2^e Du sous-ministre de la santé Mr. Jean Grégoire, avisant que le 12 juin 1938 a été autorisé l'admission définitive de Candide Gauthier, de la Pointe-du-Lac paroisse St-Maurice, à l'hôpital St-Michel-Archange

3^e Du gouvernement provincial pour contribution annuelle pour fonds, batisses et des jurés. année commençant le 1^{er} juillet 1938. payable au trésorier provin.

cial.

4^e Réclamation du comté de Saint-Maurice datée du 27 juin 1938 ré: cotisation rég. du 8 juin 1938 Eval. 316,479.00 à 3% par 100.⁰⁰ = 894.95

5^e Du ministère de la santé, adressée aux Maires, conseillers et secrétaires-trésoriers datée 8 juillet 1938 par Jean Grégoire, sous-ministre ré: application de la loi d'assistance publique concernant les admissions des malades aux hôpitaux à la charge du gouvernement etc.

Mr. le conseiller, Armand Marie propose appuyé par Mr. le conseiller Agapit Lafard qu'il soit résolu que en réponse à la lettre de l'honorable ^{prés} ministre de la santé nous avons un Mr. Candide Gauthier parti pour l'hôpital St-Michel - Archange. Le montant exigé pour sa pension devra être la moins dispendieuse. Toute correspondance à son sujet devra être adressée à la municipalité de Pointe-du-Lac et non à la paroisse. Le Maire de la municipalité de Pointe-du-Lac est Mr. Thomas Garceau tel que donné par le secrétaire-trésorier (dans une lettre datée) le 28 Mars dernier.

adopté

multi les/juil

Il est proposé par Mr. Agapit Gaffard, secondé par Mr. Ovila Gordin, qu'il soit résolu d'approuver et d'autoriser le secrétaire-trésorier à payer les comptes suivants: à savoir

- 1^o Réclamation du conseil du comté de St-Maurice ré: cotisation, rég. du 8 juillet 1938, sur éval. 316,479.00 à 3^e janv 1938 = 294.95
- 2^o Au trésorier provincial pour contribution annuelle, fonds, bourses et d'ajures, année commençant le 1^{er} juillet 1938. \$12.00
- 3^o Au secrétaire-trésorier J. Martin, 6 mois salaires \$62.50 timbres post. \$3.00 et fact. pd. à Imp. Marineau datée 8 juillet pour un cahier \$0.30 et papier carbone \$0.15 = \$0.45 et pour le vin demi coût de 4 crachoirs à \$0.50 \$2.00 et un balai à l'usage de la salle \$0.90 = \$1.45 dont total \$67.40
- 4^o D'approuver et payer à Alexandre Dugré prés. J. A. C. comme aide à cette organisation de la jeunesse \$10.00
A dopté.

Mr. Armand Alarie propose approuvé par Mr. Emile Lesmerises

qu'il soit résolu d'approuver
les comptes de la répartition
du pont en bas de la route de
septième rang par Mr l'ins-
pecteur Camil Biron.

d'approuver et charger au compte
de M. Luc Jorail Bethune \$4.28 Nouv. Report 7.83

Arthur Descluy	.16	Stephen Proulx	.40
Laurent Patti	.16	Arthur Thibeau	.32
Antoine Bellemar	.96	Philipp Bouchard	.24
Dionis Desaulniers	.80	Wilfrid Gendron	.20
Adolphe Gauthier	.39	Victor Abran	.08
Agapit Bellemar	.40	Albert Bourassa	.39
Arthur Martin	1.60	Damo Gustav Bellemar	.64
Dionis Bellemar	.32	Nazaire Giroux	.96
Mme Edmond Gauthier	.24	Omer St Louis	.96
Donat Godchaux	.24	Maxime Houle	0.48
Gaspard Milot	.96	Mme Frs Milot	.96
Nazaire & Donat Milot	.32	J. H. Champagne	.24
a Reporter	7.83	Victor Paquin	.80
		Total	\$14.50

Le secretair tresorier est autorise
a payer a Mr Camil Biron en ap
la somme de quatorze ⁵⁰/₁₀₀ Dollars \$14.50

Adopté
Il est propose par Mr le conseiller
Armand Martin second par Mr
le conseiller Emile Lesmeris
qu'il soit résolu de deman-
der a la commission municipi-
pal de Québec l'autorisation
permettant a notre municipa-
lité de contracter un emprunt
temporaire pour la somme
de deux a quatre cents Dollars

11 Juill 1938

melli le 13 Juill

\$200.00 a 400.00 cet emprunt deva
 être employé a la mise en
 forme d'une partie du chemin
 rang St Marguerite allant au
 village de la Pointe-du-Lac en
 prenant environ deux mille de
 le chemin de front dans la mu-
 nicipalité de Pointe-du-Lac

adopté

M. le conseiller Agapit Hapard
 donne avis de motion que a la
 prochaine session de ce conseil
 Il proposera la passation d'un
 règlement autorisant notre mu-
 nicipalité a faire un emprunt
 temporaire pour la somme de
 200.00 a 400.00 deux a quatre cents
 dollars devant servir a la mise
 en forme d'une partie du chemin
 rang St Marguerite.

M. le conseiller Ovila Godin propose
 secondé par M. le conseiller Aga-
 pit Hapard qu'il soit résolu
 de clore la session

Adopté

Thomas Garscau Maire
 Joseph Martin secrétaire trésorier

2 août 1938

Province de Québec.

Municipalité de Pointe-du-Lac.

A une session régulière du conseil municipal de Pointe-du-Lac tenue au lieu et heure ordinaire des dites sessions le huit août mil neuf cent trente huit, à sept heures et demie du soir pour considérer toute affaire dans l'intérêt de notre municipalité, et en particulier faire l'examen, la révision, et l'homologation du rôle d'évaluation de notre municipalité tel que annoncé par avis public en date du 8 juillet 1938. Ainsi que passé un règlement d'emprunt d'après l'avis motion donné à notre dernière session. furent présent: M. Thomas Larceau, Maire. M. M. Les conseillers Léonide Senoit, Joseph Héliu Armand Claris et Agapit Lafard formant un quorum sous la présidence du Maire.

Après lecture des minutes du procès verbal de notre dernière session. M. Agapit Lafard propose, appuyé par M. Armand Claris que le procès verbal de notre dernière session daté le 11 juillet dernier soit approuvé. Adopté.

Correspondances: de l'assistance Publique, demande d'admission ré: Léger Meunier fils, de Ulderiv à l'hôpital St Joseph, Rivière.

Du registraire de la Commission de révision de la Province de Québec.

M. Poulin, daté à Montréal le 15 juillet 1938 avisant que examen sera fait au Palais de Justice aux Rivière le 31 août 1938 à 2 heures, avant midi, heure avancée dans l'affaire

2^{ement} de la proposition de concordat prorogation
du délai. ré: Archille Martin cultivateur.
De Jean Grigore daté le 16 juillet 1938 ré: par-
sion Mandide Hauthier. Ca l'Hopital St H.

3^{ement} compte. ré: service des hôpitaux daté le 25 juillet
1938. #85.52; arr. 1936; + #718. pour 1937

4^{ement} Du sous ministre A Bergeron daté le 25 juillet 1938
ré: subvention #1500.00 à 50/0.

5^{ement} De Emile Morin daté le 19 juillet 1938.
No 10690 - 9228 (ré: paroisse de la Pointe
du-Lac.) accusant réception de résolution
de municipalité de Pointe du-Lac. daté le
11 juillet courant. ré: demande d'emprunt.

6^{ement} De Emile Morin 3 août 1938 No 10711.
permettant l'emprunt de. #400.00 au plus

7^{ement} De Oscar Leclerc ré: demande de taper
poteaux téléphone. par conseil comiti

8^{ement} De Lajoie. e. Lajoie. par Lion Lajoie daté le
1^{er} août 1938 à son honneur le maire
et conseillers paroisse de Pointe-du-Lac.
réclamation par Albert Blouin pour une
balance de compte de #89.00 ré: Bler pen-
sion. etc. de Leonard Dupont et sa
femme.

Il est proposé par Mr. Leonide Benoit
secondé par Mr. Joseph Hélie qu'il soit
résolu que les comptes suivants pré-
sentés verbalement ou par écrit soient

approuvés par ce conseil et que le secrétaire
trésorier soit autorisé à en faire le paiement.

1^{er}ement

D'approuver et payer à Mr. Auguste Garceau
pour repas des estimateurs \$3.00

2^{ème}ement

D'approuver et payer à Mr. Houle. pour repas
estim. \$3.00, et pour service d'auto à
l'usage des estimateurs \$12.00, Total \$15.00

3^e

D'approuver et payer au secrétaire trésorier
pour confection du rôle de perception \$18.00

Adopté.

Après lecture de l'avis de motion
donné par Mr. Agapit Lafard à notre der-
nière session. Il est proposé par
Mr. Agapit Lafard, secondé par Mr. Armand
Alarie qu'il soit résolu que le ré-
glement suivant soit passé.

RÈGLEMENT No 28 ^{adopté}

de la corporation de Pointe-du-Lac.

Qu'il soit ordonné qu'à compter
de l'entrée en vigueur du présent régle-
ment, Mr le Maire de cette municipa-
lité, Thomas Garceau soit autorisé
à contracter un emprunt tempo-
raire pour la somme de ~~deux~~ excédant
pas \$400.00 quatre cent Dollars
en nom de notre municipalité, par
billet payable à demande le dit billet
devra être signé par Mr le Maire et
contresigné par le secrétaire trésorier
à un intérêt ne dépassant pas

158, 119

pg. 275

pas de suite

5% l'ing piastres par cent piastres
par an. Cet emprunt est remboursable dans l'année

B. Thomas, Maire
Joseph Martin, secrétaire trésorier

Il est proposé par Mr Joseph Kélic
secondé par Mr Armond Claris
qu'il soit résolu d'approuver et
de prier le gouvernement de la Province
de Lubec de faire procéder à l'a-
mendement du code municipal
de façon à ce qu'il soit décidé
que les poteaux et fils des services
téléphoniques sont biens imposable
et que leur évaluation
est fixée à égal de celle des
poteaux et fils de distribution
électrique. Que copie de la
présente résolution soit adressée
à l'Honorable Premier ministre
de cette province, à l'Honorable
ministre des affaires municipales
et à Monsieur le Député du
Comté par lettre non recommandée
adoptée

Il est proposé par Mr le conseiller
Armond Claris secondé par Mr
le conseiller Agapit Tafara qu'il
soit résolu de procéder à l'examen
et à la révision et homologation
du rôle d'évaluation de notre
municipalité conformément
aux articles 654 et 663 Etc L.M.
Lequel rôle a été préparé par les
estimeurs de notre municipalité

mallie

11 août 1938

3 copies

9 aout 1938

et déposé au bureau du secrétaire
trésorier le 4 juillet 1938

No 588 No 1

Augmenter cad. 25 1.00 construction ^{de} 200.00
prop. Hector Bastarache formant Eval. Total \$1635.00

Nous les soussignés Thomas Garsseau
Maire et Joseph Martin secrétaire tri-
sarié certifions par les présentes sous
nos serments d'office que le huit
aout mil neuf cent trente huit le
dit rôle d'évaluation a été pris en
considération par ce conseil et homo-
logué avec un amendement
adopté

Thomas Garsseau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier
Il est proposé par Léonide Benoit
secondé par Joseph Hélin qu'il soit
résolu que le rôle d'évaluation
de la municipalité de Pointe-du-Lac
soit homologué tel que révisé
et corrigé par ce conseil le huit
aout (1938) mil neuf cent trente huit
adopté

Thomas Garsseau Maire
Joseph Martin secrétaire trésorier
Mr Joseph Hélin propose appuyé
par Mr Armand Alair que Mr le
Maire de notre municipalité soit au-
torisé à signer la carte d'admis-
sion de Roger Heunier fils de Waldemar
à l'Hôpital St Joseph 3 Rivières
adopté

Il est proposé par Mr Joseph Hélin se-
condé par Mr Armand Alair qu'il soit
résolu que le secrétaire trésorier soit
autorisé à payer à Dame Emma

12 Sept 273
1938

Pagium (Leon) la somme de \$41.91 qua-
rents et une piastres et $\frac{91}{100}$ pour
subvenir a cette famille ne cessi-
teuse adopté

Mr le conseiller Joseph Hélie propos
appuyé par Mr le conseiller Leonie
Benoit qu'il soit résolu de
clure la session adopté
Thomas Garneau dir
Joseph Martin secrétaire trisorier

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du con-
seil municipal de la municipalité
de Pointe-du-Lac tenue au lieu ordi-
naire des dites sessions le douze
septembre mil neuf cent trente huit
a sept heures et demi du soir furent
présent Mr Thomas Garneau
Maire M. M. les conseiller
Joseph Hélie Armand Clari
Émile Lesmerises
formant un quorum sous
la présidence de Mr le maire

communication de correspondance
1^{re} du fournisseur a Bergeron daté 25
août 1938 information que le Ministre
de la Voirie consent a graver le
chemin St Marguerite a ses frais

2^e du 1^{er} Ministre daté 12 août 1938
réponse: si, Tacher poteaux téléphon

12 Sept 1938

- 3 De George Biron Ptre demande de Payer le coût d'impression offert a notre Puri Mr Poisson (cadeau)
- 4 Reclamation de Edouard Brunelle daté 27 août de la somme de \$13.40 réparation a sa machine
 & communication du procès verbal de notre dernière session

Mr le conseiller Emile Lemeris propose appuyé par Mr le conseiller Armand Charle qu'il soit résolu que le dit procès verbal en date du 8 août dernier soit approuvé

adopté
 Mr le conseiller Joseph Hill donne avis de motion que a la prochaine session régulière de ce conseil il sera passé un règlement fixant le taux par cent piastres d'évaluation devant être imposé sur tous les biens fonds imposables de notre municipalité pour faire le rôle général de perception pour l'année 1939 mil neuf cent trente neuf pour pourvoir au coût d'administration du conseil, ainsi que au remboursement d'un billet dû par notre municipalité

Il est proposé par Mr le conseiller Joseph Hill secondé par Mr le conseiller Armand Charle qu'il soit résolu d'approuver les comptes suivants présentés verbalement et que soient spécifiés
 1^{er} approuver et Payer au percepteur trésorier pour compte daté 23 août payé par lui a l'imprimerie farmule

provincial pour 3 cahiers liste
électorale Prov. a 35^e + taxe 9^e = \$1.14

2^e d'approuver et de payer a imprimerie
formule provincial pour facture
septembre 1938 No 311 relieur
Beider 3.25, 292 feuilles reli per-
ception 90, feuilles Relette et débours
1.65 - No 237 .20 photocap. .25 taxe 45^e
total six et dix centins \$6.10

3^e d'approuver et de payer a Léo
Arbour pour l'édition offert au curé
Mr Poisson à l'occasion 25^e -^e anniversaire
quinze piastres \$15.00
adopté
Mr le conseiller Emile L'imprimerie
proposé appuyé par Mr le conseil-
ler Armand Marie qui il soit
résolu de plaire la session
adopté

Thomas Garsneau maire
Joseph Martin secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité de Pointe-du-Lac
A une session régulier
du conseil municipal de la
municipalité de Pointe du Lac
tenue au lieu ordinaire des
dites sessions le onze Octobre
mil neuf cent trente huit a
sept heures et demi du soir
furent présent M.M. les
conseillers Orville Godin Joseph

Lundi
10 oct 1938
Légale

oct 11/28

Joseph Héliu Armand Alari
et Agapit Tafard formant
un quorum.

Advenant l'absence de
Mr le maire.

Il est proposé par Mr
le conseiller Joseph Héliu secondé
par Mr le conseiller Agapit
Tafard qu'il soit résolu que
Mr le conseiller Armand Ala-
ri soit nommé pour prési-
der la présente session.

Adopté

Après communication des minutes
du procès verbal de notre dernière
session Mr le conseiller Agapit
Tafard propose appuyé par
Mr le conseiller Edouard Fréme-
ris et résolu que le procès
verbal de notre dernière session
soit approuvé.

Adopté

Mr Joseph Héliu propose appuyé
par Mr Ovide Godin qu'il
soit résolu qu'à l'avenir
jusqu'à nouvel ordre les
sessions régulières de notre
conseil auront lieu à neuf
heures du matin.

Adopté

Budget approximatif des
revenus et des dépenses pour
faire le rôle de perceptibage
mural pour l'année 1939

REVENUS

Taxes foncières générales sur
évaluation de \$ 318,008.00 @ .50 = \$ 159,004.00

DEPENSES APPROXIMATIVES

- deficit sur billes du Caisse Populaire \$ 600.00
- pour intérêt 30.00
- Entretien Salaires information chauff. Ecl. Juris 195.00
- ass Public Aliens Descoteaux 100.
- Milot 100. Paquin 100. Schultz 200. Garceau 108. Gauthier 50. 558.00
- Conseil du comto St Maurice 100.00
- aide Nécessiteus 107.00

\$ 1590.04

Après examen d'un budget des
revenus et des dépenses approxi-
matifs prévus pour l'année
1939 et après lecture de l'avis
de motion donné à notre session
régulière en date du 12 septembre
dernier.

Il est proposé par Mr le
conseiller Joseph Hélin secondé
par Mr le conseiller Ovide
Godin qu'il soit résolu que
le règlement ci-après ins-
crit fasse le tout à l'année
annuelle pour faire le rôle
général de perception pour
l'année (1939) mille neuf cent
trente neuf soit passé et
statué par ce conseil

REGLEMENT (numéro 29) Vingt neuf

qu'il soit ordonné et statué par règle

oct 11 1938

ment de ce conseil, le qui suit:
 a savoir: Que pour prélever
 la somme de \$954.02 neuf cents
 cinquante quatre piastres et deux
 centins, que le taux devant être
 imposé sur tous les biens fonds
 imposables de la municipalité
 de Pointe-du-Lac soit fixé à 30
 trente centins par cent piastres
 d'évaluation pour faire livrer
 général de perception pour l'an
 1939 (mil neuf cent trentoneuf)
 l'année pour pourvoir aux
 dépenses d'administration sala-
 res, information papeteries, pures,
 \$195.00 assistance publique, Aliénés
 \$558.00, Conseil du Comté d'Henri
 unité sanitaires compris \$95.00 assis-
 tance publique, Aides aux nécessiteux
 \$76.02, intérêt sur un billet prom.
 a demandé de \$600.00 = \$30.00. Ce règle-
 ment deviendra en force quinze
 jours après sa publication sui-
 vant la loi

Commande Marie, président
 Joseph Martineau, trésorier
 Il est proposé par Mr le conseiller
 Emile Lesmerises second par Mr
 le conseiller Agapit Lafard qui
 soit résolu que le secrétaire
 trésorier devra commencer
 à charger et faire payer les
 intérêts pour les arriérés de
 taxes pour l'année 1939, qui
 a compter du premier Janvier

1939 mit neuf cent trente neuf
quelque soit la date de l'avis
de la perfection du role de
perception ainsi que pour
les annies a venir jusqu'a
revocation de la presente

adoption
Il est propose par Mr Joseph
Hili secondé par Mr oncle Go
din qu'il soit resolu que le
secretaire tresorier soit auto
risé a payer a la caisse po
pulaire de la Pointe-du-Lac
pour interet de 6 mois sur un
billot a demande dont Ble. du est de
\$600.00 a 5% \$15.00

Mr Agapit Lafare propose appuyé
par Mr Emil Lesmeris
qu'il soit resolu que les comptes
suivant soient approuvés tels
que nous specifies dont
paiement autorisé —
1^{er} approuver et payer a Joseph
Lapceau pour ce qu'il n'a pu
collecter de la repartition fait
pour entretien de la route de l'aca
die hiver 1937-38 \$ 140

2^{em} Le secretaire tresorier
est autorisé a charger cette dite
somme de \$140 comme suit au
compte de Mr Victor Avran cadastre
156 / 60. arps — \$1.23
Nai' Milot cad 174 - 75
" " " 166 / - 05

oct 11 1938

Com't Noi Milot Cad 167 1-25 de Fournier .05
 succ'drait Berthiaume 144 3- di Eue/Biron .07
 140

3^{ème} De payer a Jos Martin pour 3 mois
 de solde 1^{er} Juill. au 1^{er} octobre \$21.25
 Le secretari est autorisè a payer
 les sommes si-devant spécifiés

Adopté

Il est proposè par Mr Agapit
 Lafard secondè par Mr Emile
 Lesmerises qu'il soit résolu
 de clore la session

Adopté

Armand Alarie

President

Joseph Martin Secrétaire

Province de Québec

Municipalité de Pointe-du-Lac

A une session régulière du conseil de
 la corporation municipale de Pointe-du-Lac
 tenue au lieu ordinaire des dites sessi-
 ons le quatorzième jour de novembre 1938
 mil neuf cent trente huit à neuf heures
 du matin furent présent Mr Léonide
 Benoit Joseph Héli Armand Alarie Emile Lesmerises, en l'absence
 du maire Mr le conseiller Armand Alarie propose
 appuyé par Mr Emile Lesmerises qu'il soit résolu
 que Mr Joseph Héli soit nommé président de cette session

adopté

Après communication des minutes de
 procès verbal de notre dernière session
 Mr le conseiller Léonide Benoit propose ap-
 puyé par Mr le conseiller Armand Alarie
 qu'il soit résolu que le dit procès verbal

en date du onze octobre dernier soit
approuvé adopté

communication de correspondance

^{1^{er}} Reclamation du Gouvernement Provincial
pour comptes d'aliénés et assistances
publiques comptes déjà produit.

compte corrigé Rita Garceau à l'Hopital
St Jean de Dieu année 1936 \$ 85.52

N^o 27302

~ Pour année 1937

N^o 17063 Paquinoniel St Mic Arch 100.00

~ 17529 Desestaux Edmond — — 100.00

~ 18259 Guilbert Dorilda 100.00

~ 18325 Milot Laida 100.00

~ 19691 Schultz Albert 100.00

~ 20544 ~ Wellie 100.00

~ 27302 Garceau Rita St Jean de Dieu 108.00

793.52

Du ministère de la Santé, "Assistance Publique"
Adressé à la Par. Vill.

N^o 6965 Germain Dame Paul 14 frs a 67 = 9.38

~ 869 Godin Gerard 122 ~ .19 23.18

32.56

Compte qui après information Légal (Lemothu)
devrait être payé par le Vill. et lui être adressé

di par la mun
de la Par. Vill. N^o 1219 Guay Lucienne à l'Hopital-Sanatorium
Cook 3^e Rev. arr. au 30 juin 1937 \$245.22

pour juil. à Dec 1937, 184 frs a 67 = 123.28

Total 368.50

Compte déjà refusé et laissé sur la
table pour vérification

7 mai 1938 pour réparation d'un chemin
appartenant à une Thérèse Berthiaume

charroiyage de sable 8 hrs. @ 40 de l'heure
par Philippe Gauthier insp. \$3.20

Compte corrigé daté 28 mai 1938
pour travaux faits dans route St Nicolas
par ordre de l'inspecteur Philippe Gauthier
sans part de corvée Turcotte 6 hrs @ 25 \$1.50
" " " Honorius Gauthier 6 hrs @ 25 1.50
" " " Louis St Louis 1.50
4.50

Travaux fait par Donat Hélat 2.25 et Welle Paquin 2.25
fait par Donat Hélat 28 mai 1938 9 hrs @ 25 \$ 2.25
" " Welle Paquin " " 9 " @ 25 2.25

Conformément à l'article 726 du Code
municipal de la province de Québec
le secrétaire trésorier soumet au
conseil en état des arrérages
des pour taxes municipales dans
notre municipalité les noms et
designations d'arrérages tels que
ci après inscrits ne comprenant
que les arrérages antérieurs à l'année
courante 1938

Année	No. Cadastre	Noms	Spéc.	prop. prof.	adresse reg.	arrérages	Total
3		Abreau Victor	4.94	L. Mt.	3 Riv.	51.54	56.48
1		Beaulieu Eddy		" cult	St Marg.	45	
4		Berthiaume Joseph		" cult.	Pte du Lac	3.00	
1		" Pte		" cult	"	1.95	
2		Bolduc Archid. H.		" "	"	1.20	
1		Boucher adj.		" "	Stam.	51	
5		Brimbois Armand	2.20	" "	Pte. Lac	11.36	11.56
1		Brête Roland		" "	" "	3.14	
1		Dupont Donat		" "	" "	51	

14 Nov. 1938

283

annu. no. cadastre	Noms	Spec.	prop.	Prof.	adresse	reg.	Arrivage	Total
1	Densbury art.	.42	-	Cult	yam		15	57
2	Dumas alph	260	-				30	290
8	Doulan ovila	5670	-	Not	Berthier		6.20	62.90
1	Truchetto Ed	.18	-	cult	yam		18	.36
2	av - u Didace		-	cult	Pte du Lac		28.66	
3	Gauthier Aimé		-	cult	-		3.30	
2	u Lucien		-	Cult	-		13.20	
1	u ovila		-	cult	yam		.68	
4	Geroux Wilbrod		-	cult	Pte du Lac		7.58	
1	Gulbert Jeffry		-	-	-		3.33	
1	Houle Alfred		-	-	-		4.88	
1	u Maxim		-	-	yam		5.55	
1	Isabel Barthel		-	-	-		.60	
1	Lesieur Luc Josue		-	-	Pte du Lac		7.50	
1	u Joseph		-	-	yam		1.80	
2	Lionard ^{Luzim} Jos. Alex		-	-	-		1.50	
1	Milot Odilon		-	-	Pte du Lac		90	
1	u Dell Cardine		-	-	-		45	
	Mun Pte du Lac							
1	Olivier Alb.				3Riv		4.80	
2	Pagui Victor	.80	-	-	Pte du Lac		3.24	4.04
1	u Paul	.80	-	-			1.20	2.00
1	u Leonne	.75	-	-			.15	
1	Broux Stepher	102	-	-	yam		.38	1.40
1	Pratto Antonin		-	-	Pte du Lac		7.02	
1	Ricard Marie L.	11	-	-	yam		.83	.94
1	Rouette suc femis		-	-	Pte du Lac		.60	
2	u Oscar		-	-	-		30	
2	St Louis L	.51	-	-	yam		3.85	4.36
1	av Trudel Fernand	.65	-	-	Pte du Lac		1.50	
	Vincent ovila	7.50			Pte du Lac			7.50

Après examen des arrivages ci-haut

inscrits et de tout arrerages figurant au livre de perception de notre municipalité.

Il est proposé par Mr le conseiller Armand Marisecoudi par Mr le conseiller Emil Lesmeris qu'il soit résolu que aucune propriété de notre municipalité devra être vendue par le conseil du comté de St Maurice en Mars prochain pour arrerages dus à notre municipalité.

Le pendant le secrétaire trésorier est autorisé à donner un dernier avis à M. Victor Abran, Edde Beaulieu, Joseph Berthiaume, Jean Bts Berthiaume, Archille Bolduc, Armand Brimbois, Wilbrod Giroux, Jos. Bte Léonard, Gaudrean, Victor Pagnon, Albert Alinier, Louis St Louis, Yvanachien, Fernando Trudel, ^{Mme} Alphonse Dumais, Pagnon, qui à moins de recevoir un acompte satisfaisant que des procédures seront prises par notre avocat au fin de collecter les arrerages dus à notre municipalité. L'acompte satisfaisant signifié au moins la moitié des arrerages dus; la plus part de ces avis devront être recommandés, par lettre enregistrée, ou signifiés.

Avis
Avis adressé au Maire & aux conseillers par Mr Emil Lesmeris daté 12 Novembre 1938, que à partir du 14 Novembre et à la venir; il sera d'entretenir la Côte Habert Girard, Mr Emil Lesmeris demande qu'il soit à la charge de l'arrondissement.

Il est proposé par Mr le conseiller Leonid Benoit secondé par Mr le conseiller Armand Alarie qu'il soit résolu que Mr Georges Ant. Rouette soit nommé vérificateur des comptes de notre municipalité pour l'année 1938 mil neuf cent trente huit, et mil neuf cent trente neuf si la loi exige sa nomination à l'avance et au même salaire soit \$15.00 par année dont paiement autoriser. Adopté.

Il est proposé par Mr le conseiller Emili Leblond secondé par Mr le conseiller Leonid Benoit qu'il soit résolu que les comptes si après désigné y présentés au conseil par écrit ou verbalement soient approuvés, et payés. -

1^{re} d'approuver et de payer à Mr Thomas Garceau maire pour payer qui de droit re: sépulture et enterrement de Edmond Paquin vingt dollars \$20.00

2 d'approuver et de payer à ovila Rouette pour usage de lumière Electrique année 1938 \$3.00

3 d'approuver et de payer au secteur Jos Martin pour bois de chauffage de la salle et entretien balais, dans 1938 six dollars \$6.00

pour trajet d'affichage d'avis public et avis officiels à 15 cts par mil = \$3.60
 par 3 mois polaire au 1^{er} janv. 31.25

timbre poste et acc. 3.00, 2 C.B reçu 1.60 4.60
 de Formule Provinciale facturé 45.45

14 nov 1938

Pour travaux de fossés par ordre de
Philippe Gauthier inspecteur routes
St Nicolas de charger pour part de
Conrad Turcotte 1.50
Honorius Gauthier 1.50
Louis St Louis 1.50

travaux fait par Donat Milot

et par Willie Paquin

Le secrétaire trésorier est autorisé
à payer à Donat Milot 2,25
et à Willie Paquin 2,25

Le secrétaire trésorier est aussi autorisé
à payer au trésorier de la Province
de Québec pour compte de pension de
Rita Garneau à l'Hôpital St Jean de Dieu pour année 1936
No : la somme de quatrevingt cinq piastres
et cinquante deux centimes \$85.52

adopté

Le secrétaire trésorier est autorisé
à payer les comptes ci-haut
inscrits. Adopté

Il est proposé par Mr le conseil-
ler Armand Charri secondé par
Mr le conseiller Emile Levesque
qu'il soit résolu de clôturer la
session

adopté

Joseph Hélie Président
Joseph Martin secrétaire trésorier

Règlement, indication de pages et date

Date	Pages	Nos	Description
14 sept 1933	12	21	Règ. amendant Procès Verb. Ft. Amb. Et C ^{ie}
		21	homologuée le 20 fév. 1929 par St Charles
13 Nov.	19	22	Règlement imposition de la taxe annuelle 1934
11. Dec	24	23	reg. fixant lieu, jour et heure du bureau élect.
8 oct 1935	62	24	reg. imposant la taxe annuelle pour 1935
14			
9 sept	99		Répartition route de l'acadie
14	107	25	Imposition taxe ann. pour 1936
13 oct 1936	163	26	Imposition taxe ann. - 1937
12 - 1937	217	27	" " " " 1938

Divers. Résolutions Etc. index

Date 1933 Page Nos

2	août 1933	1		Requête de adeline montour re cours d'eau
7	"	286		Rapport insp. ag. ath. Crité & autres
9	oct.	14		Bank's giving day, fetus Ligali
10	"	15		avis de l'admission a l'Hopital de Wellie Schultz
"	"	"		du mag. F. N. Lacourcière re. Hospitalisation George
"	"	"		pratté a l'Hopital et Joseph michel archange
"	"	"		sessions du conseil a 9 hrs du matin
13	Nov.	18		Budget
"	"	19	22	Règlement No 22 imp de la taxe annuelle
"	"	20		intérêt chargé que du 1 ^{er} Janv. 1934
"	"	"		Geo. Aub-Rouette Verificateur
"	"	22		art 126 sec. tres. donne communication au conseil des assés
"	"	"		approbation aucun. or. transmis. au C.
11	Dec	24	23	Req. fixant heure, jour et lieu ^{sec.} Bureaux des
"	"	25		res. au H ^{er} Ministre RB Bennett re. sénateur Bourgeois
"	"	26		contre l'immigration a l'Hon. Bennett
11	"	"		Phil Bouchard Président de l'élection
11	"	27		autoris. de prendre inform. re cote Hubert ^{Sirard} Trotter
"	Janv. 1934	28		serment du Verificateur G. H. Rouette
"	"	30		des conseillers
12	Fev.	32		copie d'une resolution adoptée par le conseil
"	"	35		du comté de St Maurice re accord route
"	"	37		Villes Garciens
"	"	37		approbation des Comptes du sec. tres.
"	"	39		pour anné 1933
"	mars	39		autorisation a Lion Methet re. aff Godin
"	"	39		^{interieur avec Frigon} approbation par le conseil d'une requête
"	"	41		demandant a la C. S. Charvinigan Water
"	"	41		extension pour lumiere rg St Marguerite ^{terre} Stélie
14	mai	41		Reclamation de Roméo Milette re dommag. chemin Beaulieu
"	"	43		plainte de Amédé Berthiaum re eau sur son
"	"	43		terram par fossés du chemin
"	"	43		re plainte de Roméo Milette

Date de
deliberation
14 mai

Page 43

index pour deliberation

avis a Theodor Beaulieu re: acc. chemin front.

14 "

45

autorisation au Sec. tris pour signer état de la valeur État C.P.R.

" "

46

re: Resol. déplacement de l'agronome a Yam.

11 Juin

48

Reponse de l'Hon. Tachureau et du ministre de l'agriculture re: déplacement de l'agronome a Yam.

11 "

48

avis de l'avocat Tangleis re: jugement aff. Godin

49

\$10.00 est accordé pour encourager Club

11 "

50

Révision & homologation du role d'évaluation

50

9 juillet

55

reglement de compte par vaac Léon Méthelin aff. Godin

9 juillet

56

avis a Mr Keenan ing. re: Calvetti Jos Hélie

10 sept

54

avis du sec. prov. re: augmentation pension d'alliés

10 sept

58

requête: re: Lumière a la porte de l'église

8 oct

61

oseor Marin avocat édifier Price Québec

8 oct

61

Budget,

" "

62

Reglement 1024 Imposition de la taxe annuie 1935

63

Resol. que l'intérêt sur taxe 1935 commencera a courir du 1^{er} Janv.

" "

63

Sessior regul. du conseil le matin a 9 hrs

12 Nov

65

pension L.G. Pratte, réclamé par le gov.

66

G. Anton Reutte vérificateur

" "

66

re Act 726 communication par le sec. tris. des arriérés dus a la municipalité

index pg. indication

12 Nov. <u>Serments</u>	Pg 67	autorisation au recteur de faire collecter par l'avocat
	Pg 69, 70, 71, 83, 84, 85, 97, 111, 117, 118,	
11 fev	comptes	Louis & Bratto Hopital et Joseph & Riv
11 ~	73	reddition des comptes
~	74	approbation des comptes par le conseil
18 mars	77	répons. de Mr Ephig ⁷⁷ Marseille agronome reg. Louis villes
13 mai	85	Geo makeu reg. mauvais herbes
~	85	Rapport Dr Bassinet daté 8 av. dernier
13 ~	86	reclamation de J. Emul Ferron avocat Lousenib dommage subis par arm. herage Chemin Stargu rivi.
~	86	Demande par avila Vincent de faire faire fosses separant sa terre de la route
~	90	avis a ad. Montour de regler reclamation reversi
10 juin	92	autorisation de prendre en ferm. re: av. Vincent
8 juillet	95	avis par avila Vincent (Duplessis Langt Landsh.) re fosses bougent la route
~	96	approbation a une requete de Gravelorchem
9 sept	99	Repartition route de l'acadie
~	107	Revision du role d'eval.
14 oct	107	Reg. Imposition de la taxe annuie 1936
~	108	interet chargé qui au 1 ^{er} janv.
14 oct	109	session a 9 hrs ann.

292^{adib}
Date

index resolution

14 oct 1935	Pg 110	Nomination Surintendant re: route St. Nicolas
12 Nov.	112	Du service Prov. d'Hygiene date's nov. 1935 Per Dralph. Lessard re: rapport projet d'aqueduc Co. Canadienne Marconi
12 ~	113	re: art. 726. Etats des arrearages de taxes.
13	121	
13 Janv. 1936	121	re permis poteaux Bell Tel. Sp
10 fev.	125	re: mission role seigneurial
10 fev.	126	approbation des comptes du Sec. Tris.
10 ~	128	avis re: rachat rente Seig. par Rvd fr. Hipparque du syndicat Nat. re: ajournement
10 ~	128	avis du Rvd Frere Hipparque fr. S. L. que le No ^{cad.} 105 lequel leur est charge sur le role seigneurial ne leur appartient pas priere de rectifier pour l'avenir
24 fev. 1936	130	plainte des contribuables re: Role seigneurial
14 av	135	de I. D. Bouchard re: role seigneurial
~ ~	136	Requete re Brin Laine, au gouv. federal
11 mai	138	Session a l'avenir a 7 hrs p.m.
~ ~	139	du C.P.R. fixent leur Evaluation
~ ~	139	du Sec. Prov. par Alex. Demerles date 4 mai 1936, ainsi que de Ch. Lacroix et mai 1936 re: Localisation de Rita Garceau a l'Hopital St Jean de Dieu
11 ~	140	Requete date 11 mai 1936 re: amelioration chemin St Marguerite

a
 Deliberation indice de Pg a Deliberation

- | Pg | Date | Contenu |
|-----|---------------------|--|
| 213 | 13 sept | lettre + resolution a. Deputé Marc Trudel deman-
dant octroi ri: ports et chemins, etc etc Recom... |
| 217 | 12 oct | Règlement No 27 imposition taxes pour année 1938 |
| 218 | " " | autorisation ri: faire passer l'intérêt qui due 1 ^{er} Janvier 1938
ainsi que a l'avenir jusqu'à révocation |
| 219 | " " | session a 9 hrs a-m. |
| 220 | 8 Nov | Demande par la Bell Tel. Co ri: Erection de poteaux |
| 225 | 13 Dec | Reclam. du Gour. Prov. ri: services assist. Public de Lucienne Luc |
| 226 | " " | Rapport des comptes au gour. Prov. pour pensions aux aliénés |
| " | " " | autorisation au maire et au Sec. tris. de signer contrat
de vente du N° cad off. 288 |
| 228 | " " | Requête ri: Emilé Lacombe au conseil Législatif |
| 233 | 21 Janv.
14 Mars | lettre du notaire ovila Rouleau
sur circulair et compte du Gour. Prov. daté 1 Dec 1937
ri: redevance par notre municipalité pour aliénés
et assistance public |
| " | " " | de la Reau municipale sollicitant abonnement
daté 4 Jan 1938 |
| " | " " | du ministre de l'agriculture ri: mauvais herbes |
| 234 | " " | approbation des comptes du sec tris. |
| 236 | 14 " | re session du cad No 288 a Theob. Pothier; autorisation au maire |
| 237 | " " | Résolution adressé a Marc Trudel ri: demande de travaux
sur route Nat. Régional pour nos nécessités |
| 239 | 11 av. | Réponse Marc Trudel et du sous ministre au travail a Bergeron
ri: demande de travaux |
| 239 | " " | Rapport et 1 ^{er} Répartition cours d'eau Ste Marguerite
par le syndic Willli Beaudry. Copie au long. |
| 247 | " " | Homologation du dit répartition cours d'eau Ste Marguerite
suspéc par le syndic Willli Beaudry
a copie |
| 248 | 11 av. | session du conseil a 7 1/2 hrs. du soir |
| 249 | " " | admission de candidat Gauthier a l'Hopita |
| 250 | 2 Mai | Correspondance de la Chambrigan Water - rééclairage
des rues économiques |

- 251 2 mai Demande de Grand, a notre Debut
- 253 9 mai Comptes du Gour. alimés \$ 708.00
du ministere de l'agriculture re: transport de grain
De l'avocat Lamotte re: information par écrit ^{5.00}
L'opis d'un compte par Albert Blouin
Laisse sur la table re: cercueil
de Dame Lindare Dupont 15.00
- 258 13 juil Compt du Gour. Prov. pour alimés \$ 708.25
L'opis mauvais herbes
- 259 " " Compt de Lucienne Guay \$ 368.50
juil a Dec. 1937 \$ 123.28 + arr 245.22
Reclamation adressi au village
pour Dame Paul Germain et ~~Grand~~ ^{Lucy}
Godin de notre municipalite
- " " de A. O. Barretto ing. en chef daté
21 & 24 mai re Octroi 500.00 pour
pont Duplessis & 500.00 pour des leuriers
" " de Robert Paquet re. examen
des deux ponts
- 261 Serment Phil Gauthier. re: Compt
de Anita Vincent Etc
- 263 11 juil Lettre recommandi par Albert Blouin
daté 17 mai la dite lettre recu le 14 juil
Compt pension Eleonore Dupont
\$ 30.00
- " " admission definitive de Candid Gauthier.
- 266 " Du ministere de la sante par Jean
Gregoire sous ministre re:
application de la loi de l'assis-
tance publique
" " maldi le 13 juil. reponse que
toute correspondance re. Gau-

index Pg a delibération

1938

aidé Gauthier devra nous être adressé à la municipalité de Pointe du Lac

266 11 juill demande d'emprunter 400.00 à la Com. M. re: mis en forme & tenu de Marguerite

8 juill. 1938 avis public de la révision, et de l'Homologation du rôle d'évaluation

268 8 août demande d'admission de Léger Meunier fils de Helderie

269 " " Du sous ministre à Bergeron Dati 25 juill. re: subvention \$1500. à 50%

" " de Emile Marin Dati 19 juill. 1938 re: demande d'emprunt

" " de Emile Marin permettant l'emprunt de \$400.00

" " Du conseil comté re: taxation poteaux téléphonie

" " De Lafai & Lafai par leur Lafai compte de Alb Blouin 1^{er} août 1938 re: Elionard Dupont Ble de pension due \$89.00

270 " " Rég. No 28 re: Emprunt \$400.00

271 " " Résolution sollicitant le 1^{er} ministre de faire amender le code à ce que nous ayions le droit d'imposer taxes re poteaux téléphonie malin le 11 août

" " Examen et Homologation du rôle d'évaluation 1938

272 " " autorisation au maire de signer la carte d'admission de Léger Meunier

adél. Date
Pg- 1938

- 273 12 sept. avis daté 25 août qui de
ministre consenta grandeur au frais
du Gov. le chemin Ste Marguerite
Du 1^{er} ministre réponse re taxe potaux
- 274 " " Reclamation de Ed. Brunelle 13.40 pour
réparation a sa machine, re voirie
- 277 11 oct. Reg. n° 29 imposition tacite pour ann. 1939
- 278 14 oct. autorisation au sec. tris de charger l'intérêt
sur tax. quant 1^{er} Janv pour 1939
- 281 ~~14 oct.~~ ^{14 Nov.} communication des réclamations
du Gouvernement Proo. pour pension
d'alliés et d'assistance publique
- 281 ~~14 oct.~~ ^{14 Nov.} Information par l'avocat Lamothé
- 282 14 Nov. soumission par le sec. tris. des
arrrages de taxes
- 284 14 Nov. Approbation des arrrages
- 284 14 Nov. avis par simili hermeris date
12 Nov. 1938, qu'il cessera l'entretien
de la pote Hubert Girard
- 285 " " Ges Ant. Rouette Homme Verificateur

Houli &

Jafard ass. le 13 août 1929

184740

6 août 1929

Rien d'entré dans les lieux
de la mun. concernant travaux
fait par aggrés Jafard
sur prop. Boulanger excepté
pour pg 65 de l'ass. le 6 août 1929
Mr Boulanger Payé Jafard dans la
salle au conseil et le peu a été
donné par Jafard à Boulanger